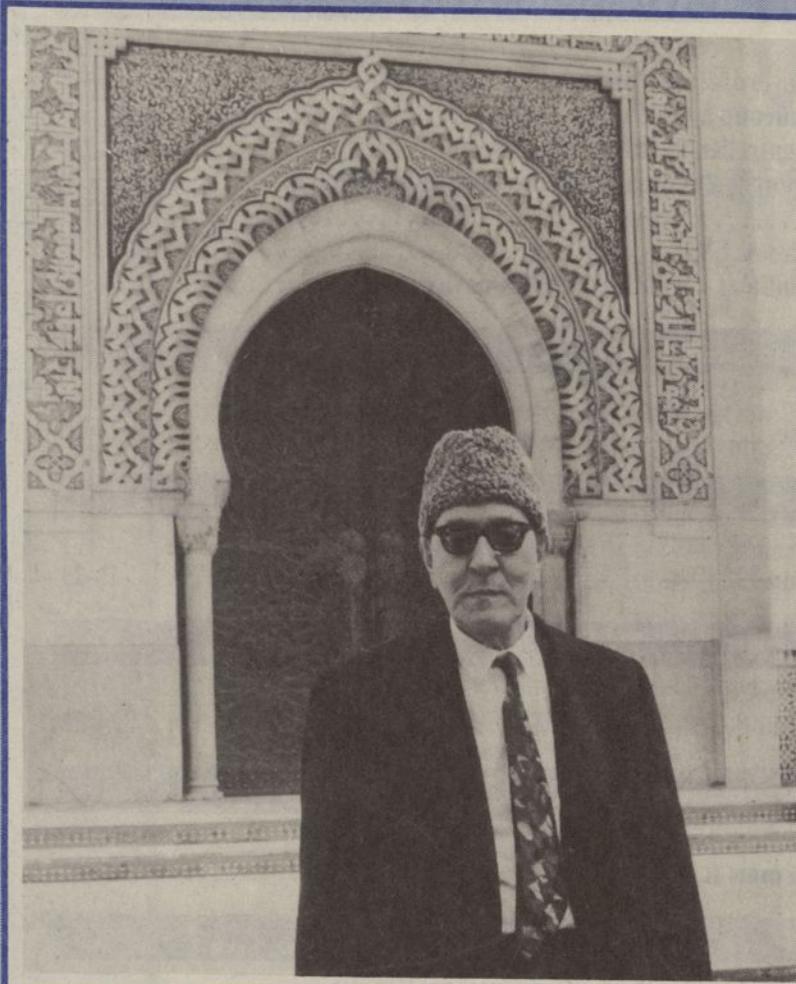


# la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

Sports :  
Rétrospective de  
l'année 1983-84



ENTRETIEN

Cheikh Abbas :

*L'Islam,  
religion  
de l'accessible  
et non  
de l'impossible*

3087 - 96 - 5 F • N° 96 du mercredi 25 juillet 1984 • Hebdomadaire • 5 F (Algérie 3 DA)



La Goutte d'Or

**Rénovation  
ou démolition ?**

• Commission  
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale  
des Algériens en Europe  
Hebdomadaire**

■ **Directeur de la  
publication**

Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administra-  
tion**

3, rue Joseph-Sansbœuf  
75008 Paris  
Tél. : 387.35.09  
Compte banque U.M.B. Paris  
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**

Centre d'information  
de l'émigration  
36, rue Asselah Hocine  
Alger  
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont  
payables à la commande  
sur la base des tarifs  
indiqués ci-dessous,  
et libellés exclusivement  
en Dinars algériens,  
ou Francs français,

■ **Algérie :**

**Un an :** 115 DA  
**Six mois :** 60 DA

■ **France et autres pays :**

**Un an :** 190 FF  
**Six mois :** 100 FF

Une réduction de 50 % est  
consentie, sur les abon-  
nements, aux jeunes de moins de  
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement  
d'adresse, nous prions  
nos abonnés de nous  
informer une semaine  
à l'avance, en nous joignant  
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à  
notre rédaction, ne peuvent  
être réclamés par leur  
expéditeur. Leur envoi  
implique l'accord de  
l'auteur pour leur  
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**  
9, rue Cadet - 75009 Paris  
Imprimerie d'ETC  
76190 - Yvetot

### EDITORIAL

- Vacances studieuses ..... 3

### EMIGRATION

- La rénovation de la Goutte d'or ou l'assassinat d'un quartier ..... 4-5
- Région parisienne : beaucoup à faire ..... 6
- Région parisienne : un entretien avec Mohamed Seghir ..... 7-8
- La formation professionnelle des immigrés : des obstacles singuliers ..... 9
- La vie des régions. .... 10-11
- Bon à savoir : tout sur les A.I.V. .... 12
- La liste des banques habilitées à tenir les comptes-devises ..... 13

### ACTUALITE

- L'actualité de la semaine. .... 14-15

### SPORTS

- Rétrospective de la saison 1983-84. .... 18-21

### ISLAM

- Entretien avec Cheikh Abbas. .... 24-25

### MAGAZINE

- B... comme « bandits » mais R... comme Résistance. .... 27

### TRIBUNE

- La famille dans le roman d'expression arabe ..... 28-30
- Livres, courrier des lecteurs ..... 31-32

En raison des congés  
annuels, « La Semaine »  
ne paraîtra pas durant le mois d'août 1984

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »  
à servir à l'adresse suivante :

NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Pays .....

Je règle aujourd'hui la somme de (\*) .....

par chèque bancaire ci-joint (\*) par chèque postal ci-joint (\*)  
par mandat ci-joint (\*)

(1) biffer la mention inutile

— (\*) libellé exclusivement en DA ou en FF  
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph  
Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'informa-  
tion de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

## Vacances studieuses

**C**E sont des vacances studieuses que s'apprête à passer l'Amicale des Algériens en Europe en ce mois d'août traditionnellement consacré aux congés annuels des travailleurs.

Après la tenue de la onzième assemblée générale, en mai dernier, et tout le travail préparatoire que de telles assises nécessitent, après la réunion du comité directeur à la mi-juillet, l'activité aura été particulièrement importante au cours du premier semestre 1984. On peut dire que celui-ci a marqué l'heure des bilans généraux pour l'Amicale depuis la dixième assemblée générale de mai-juin 1981. Il a permis, dans le même temps, de mettre au point et de définir les lignes d'action pour la période à venir.

**C**E programme a, d'ailleurs, immédiatement été mis en œuvre sur le terrain, à commencer par des opérations ponctuelles et spécifiques, telles les colonies de vacances qui, cette année, rassemblent plus de 2 200 enfants de nos travailleurs, la campagne volontariat ou, encore l'organisation de circuits divers en Algérie en faveur des jeunes pour contribuer à mieux leur faire connaître le pays d'origine. Dans ce cadre, on peut inscrire, également, les tournées effectuées en France par des caravanes culturelles.

Tout cela fait que « les vacances sont encore du travail », travail que l'Amicale accomplit en faveur de nos jeunes, en étroite collaboration avec les services du ministère de la Jeunesse et des Sports à Alger.

Dans ce même ordre d'idées, il faut relever la participation de notre association aux services d'accueil, mis en place au pays avec les administrations compétentes, pour assurer au mieux les conditions de transport et d'entrée de nos ressortissants sur le territoire national où ils sont attendus, en cette période, par centaines de milliers.

**B**IEN entendu, ces interventions ponctuelles sont menées parallèlement à la conduite des tâches quotidiennes dévolues à l'Amicale, c'est-à-dire un travail permanent d'organisation et de sensibilisation en direction de notre communauté.

Sur ce plan également — et surtout dirait-on —

l'effort n'est jamais relâché. Depuis la dixième assemblée générale de mai-juin 1981, on peut même affirmer qu'il n'a pas cessé de se développer favorisé, en cela, par la réorganisation de l'association dans le cadre d'une rénovation fondée sur la démocratisation des structures et leur élargissement.

**C**E travail a fourni, déjà, les résultats les plus positifs puisqu'il a engendré un renforcement des rangs de l'Amicale qui s'achemine fermement, maintenant, vers les 70 000 membres. Cette large ouverture, réalisée par la démocratisation, et la prise en considération de plus en plus effective des réalités de notre communauté en Europe, ont incontestablement consolidé la crédibilité de l'Amicale.

Toute cette action, il va de soi, est — et sera — poursuivie sans relâche. C'est par elle que notre association entend réunir les conditions les meilleures pour faire face aux problèmes auxquels est confrontée notre communauté, c'est-à-dire le chômage, l'éducation et la formation des jeunes et des adultes, l'organisation des retours au pays, la lutte anti-raciste et la dénonciation des dénigriers, etc.

**P**REPARER la rentrée c'est réunir tous les moyens et conditions pour affronter ces problèmes. C'est maintenir en permanence la communion avec nos ressortissants, à la fois pour défendre leurs intérêts moraux et matériels ici, et aussi, préserver leur personnalité et leur identité pour leur permettre de maintenir et renforcer les liens naturels qui les attachent au pays. En cette année du trentième anniversaire de la Révolution la participation de notre communauté à la célébration de cet anniversaire marquera un des instants grandioses qui ont exprimé, précisément, l'attachement de notre émigration à la Révolution.

Cette participation dont l'Amicale a inscrit la préparation à son ordre du jour mobilise, déjà, toutes les structures de l'organisation. Gageons qu'elle sera un succès.

**la Semaine**

# La rénovation de la Goutte d'Or ou l'assassinat d'un quartier

Après l'îlot Losserand dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, la rue de Flandre dans le 19<sup>e</sup>, l'îlot Chalon dans le 12<sup>e</sup>, le quartier de la Goutte d'Or, un quartier populaire où vivent diverses communautés immigrées et parmi elles un grand nombre d'Algériens, va être « effacé », et ses habitants expulsés.

A quelques mètres du métro aérien, sur le boulevard de la Chapelle, la Goutte d'Or, un coin du Maghreb où cohabitent sans problèmes, pas moins de quarante nationalités différentes. Les rues Myrha, des Islettes, de Chartres, Polonceau, de la Charbonnière, Affre, Jessaint, la rue de la Goutte d'Or qui a donné son nom à ce périmètre où vivent paisiblement des Algériens, des Marocains, des Tunisiens, des Ghanéens, des Maliens, des Nigériens, des Turcs, des Yougoslaves, des Mauritanais, des Pakistanais, des Antillais et aussi des Français par familles entières.

Ici bat le cœur d'un des derniers quartiers populaires de Paris, l'un des plus mal connus aussi. Et au-delà des communautés qui y habitent, ce quartier fonctionne, particulièrement pour les Maghrébins et les Antillais de Paris et au-delà, comme un point de repère, comme un lieu où ils peuvent trouver tout ce qui leur rappelle la vie au pays.

Un quartier aussi où Le Pen a obtenu, le 17 juin dernier, 22,5 % des voix.

C'est dans ce périmètre de six hectares, d'une étonnante diversité humaine et sociale, que risque de se produire, selon les plans de la ville de Paris, un véritable cataclysme : une opération de rénovation-réhabilitation qui prévoit, en effet, de détruire 125 immeubles sur 205. Et non plus 55 comme il avait été dit. Un tiers des commerces actuels vont être supprimés, cinq mille habitants sur huit mille vont être mis à la rue, sans qu'aucun plan de relogement n'ait été, pour l'instant, proposé.

Tout un quartier risque ainsi de perdre son identité. On va tuer un quartier vivant, chaleureux car la Goutte d'Or c'est un remarquable tissu humain et social, où l'entraide et la solidarité ne sont pas de vains mots. La cohabitation entre des ethnies aussi différentes n'est certes pas toujours aisée mais, quotidiennement, se crée une communauté réelle, vivante.

Il n'y a pas de phénomène comparable au repli sur soi, aux gestes de racisme exacerbé qu'on note dans les cités anonymes de béton, à la périphérie des grandes villes. Et cela se passe comme si la qualité imparfaite de l'habitat, en dépit du manque d'entretien, permettait ce phénomène.

Dans ce périmètre aujourd'hui menacé, certains des habitants ont

à présent peur de partir en vacances, peur de retrouver leur logement rasé ou fermé.

La Goutte d'Or connaît certes des problèmes, il n'est pas question d'en faire un paradis, mais moins qu'ailleurs, seulement des problèmes marginaux. On peut y circuler le soir, tard ; il y a peu d'agressions, peu de cambriolages. Evidemment, une vitre de voiture cas-

sée pour voir s'il n'y a pas quelque chose « à piquer », un collier enlevé au passage, c'est vrai, cela existe ; mais il s'agit de petite délinquance, rien de dramatique et ce n'est pas propre à la Goutte d'Or, mais un phénomène urbain.

## DES PROBLEMES MARGINAUX

Dans son journal, Jean-Pierre Bloch, adjoint au maire (UDF) du 18<sup>e</sup> poursuit sa croisade anti-Goutte d'Or, avec à l'appui, visages de prostituées, images de drogués. Des photos passe-partout, un amalgame facile, malhonnête pour une réalité beaucoup plus com-

plexe.

Certes, les petits revendeurs de drogue, à l'angle de la rue Affre et de la rue de Jessaint existent bel et bien. Des tripots clandestins, paraît-il existent aussi. Mais le trafic de drogue et les petits vols demeurent malgré tout, selon Jean-Yves Lamouche qui assure dans ce quartier la permanence du député Lionel Jospin, des problèmes marginaux, importés par une population étrangère au quartier.

Il est vrai aussi, beaucoup d'habitants le ressentent, que le quartier a été « abandonné » par les pouvoirs publics. L'éclairage des rues laisse beaucoup à désirer, aucune cabine téléphonique, seule-

**Un quartier où cohabitent, sans problèmes, pas moins de quarante nationalités différentes.**



Maamar Boukerrou



Maamar Boukerrou

Maamar Boukerrou



ment deux crèches, pas de bureau de poste à moins d'un quart d'heure à pied. La prostitution aussi qui sévit encore, mais dans six ou sept endroits circonscrits et bien connus, rue Myrha, dans des immeubles squatterisés, sans eau ni électricité, une prostitution de misère.

Mais la Goutte d'Or, c'est aussi bien autre chose. Les gens en majorité travaillent, paient leurs loyers régulièrement. Si 56 % des logements n'ont ni baignoire ni douche, et 54 % pas de W.C., si parfois des familles de dix, douze personnes vivent dans une pièce ou deux, la réalité de la Goutte d'Or c'est aussi une exceptionnelle activité commerciale.

Près de trois cent trente magasins de tissus, de boucheries musulmanes, d'épiceries, la plupart florissants, souvent tenus par des Maghrébins qui, venus en France il y a vingt ou trente ans, ont peu à peu acheté logement et local.

Que la rénovation soit nécessaire, qu'il faille installer des salles d'eau, en finir avec les w.c. sur paliers ou dans les cours, ravalement, repeindre voire détruire certains immeubles, bien sûr. Mais faire sauter des îlots entiers, faire disparaître dans leur quasi-totalité les rues de la Goutte d'Or, de la Charbonnière, de Chartres, Polonceau, c'est autre chose. Comme l'ont déclaré les membres de l'association de défense « Paris-Goutte d'Or », créée en septembre 83, cela va être pire qu'un bombardement ou une opération chirurgicale.

Beaucoup d'immeubles ont vu leurs habitants faire les travaux exigés par les normes : salles d'eau installées dans les deux et quatre pièces, escaliers, dallages, peintures refaits. Et souvent des constats par huissier ont été établis, prouvant que les immeubles étaient solides, qu'il n'était pas nécessaire de toucher au gros-œuvre.

Un cas parmi tant d'autres, une

mosquée fera les frais du premier coup de pioche, dans la rue Polonceau, alors que les musulmans du quartier se sont cotisés ces dernières années pour son entretien.

## REJETER LES IMMIGRES

Ces « anomalies » pour la destruction du quartier viennent-elles de l'incohérence et de l'ambiguïté non gratuites des procédures engagées par les autorités françaises compétentes ?

Le 19 septembre 1983, le Conseil de Paris a voté à l'unanimité une déclaration d'utilité publique. La ville de Paris a signé avec l'office H.L.M. une convention.

Alors que l'enquête R.H.I., recherche de l'habitat insalubre, destinée à déterminer ce qui doit être détruit, rénové ou maintenu en l'état, est en cours et ne devrait pas être achevée avant janvier 1985, la ville de Paris sans en attendre les résultats, et pour accélérer les procédures d'expropriation, a déclenché l'enquête d'utilité publique auprès des habitants. Légalement, rien n'interdit cette procédure.

Mais ces interférences n'ont pas moins préjudiciables. Comment peut-on demander à la population de se déterminer, et à partir de quels éléments tangibles, puisque les résultats de l'enquête RHI ne seront connus que bien plus tard.

Et après cette enquête, on ne demandera plus l'avis des habitants. De plus, comme c'est l'enquête qui doit comporter un plan de relogement pour les propriétaires et locataires munis d'un titre, rien n'est dit à ce sujet. Quels seront les critères ?

Le ministère de l'urbanisme indique ne pas pouvoir intervenir sur ce terrain. S'il participe à l'opération, (en exigeant en revanche un plan de relogement), c'est en cou-

vrant 80 % de son déficit prévisible, soit quarante-huit millions de francs étalés sur cinq ans.

Reste aussi le problème des occupants, sans doute nombreux qui, en toute bonne foi, croient avoir droit au relogement, alors qu'ils ne peuvent justifier d'un bail en bonne et due forme, ou se trouvent, sans le savoir, en sous-location.

D'autres attendent naïvement l'indemnisation. Mais lorsqu'un immeuble est déclaré insalubre, la ville rembourse le prix du terrain nu, moins le coût des démolitions, considérant le propriétaire comme responsable de la dégradation. Autant dire que cette indemnité est nulle.

En réalité, on veut disperser les gens, faire disparaître le quartier de la Goutte d'Or.

Comme nous le disions pour l'îlot Chalon (« La Semaine » n° 86), là aussi, il semble que les intérêts politiques et économiques soient en jeu. Au lieu de changer la politique de logement et d'urbanisation à l'égard des immigrés, cesser de nier les communautés immigrées dans leur espace d'habitation, on tente, par ce plan d'urbanisation de la Goutte d'Or, d'évacuer une fois de plus, les immigrés hors de la ville, de les rejeter aux franges de la cité, là où ils n'auront plus d'autre possibilité que d'être des marginaux.

Comme le disait avec véhémence un architecte français, M. Bernard Huet, lors d'un colloque sur les immigrés « ce plan est une monstruosité, c'est un prétexte pour les rejeter dans le « no man's land », détruire la communauté très vivante, très sympathique qui y vit. Une petite ville multiraciale, multiconfessionnelle ».

La Goutte d'Or n'aurait-elle plus que quelques mois à vivre ?

**Chérif Harbi**

## L'Été des jeunes des Cités

« L'été, dans les cités, il est plus facile de trouver un commissariat ouvert qu'une piscine ou un terrain de jeux ».

Cette légende sous une photo dans un grand quotidien parisien est un triste constat, alors que tout le monde part en vacances, et qu'un grand nombre de jeunes, fils d'immigrés, restent dans leurs banlieues, et sont victimes d'actes criminels.

Il y a un an, le jeune Tewfik, 9 ans, avait été tué par balles, et sa mort avait été le point de départ d'une série de meurtres, à coup de fusil, sur des adolescents algériens ou maghrébins.

Cependant, des mesures prises pourraient déboucher sur un été moins « chaud ». En 1982, un

premier plan a été mis en place par le directeur du « club méditerranée », Gilbert Trigano, cinq camps de vacances étaient organisés avec des jeunes de la 2<sup>e</sup> génération et des jeunes Français de diverses banlieues.

L'opération ayant été couronnée de succès, l'année suivante verra son extension à onze départements pour toucher une centaine de mille de jeunes gens et jeunes filles, dont les parents ne pouvaient les envoyer en vacances. Soit environ 40 % de la population. Cette année, quatorze départements seront concernés, avec pour la première fois, la participation à ce projet d'une dizaine de départements ministériels.

Pour le Premier ministre français, M. Pierre Mauroy, « il doit clairement s'agir de proposer aux jeunes des quartiers retenus, des activités très diversifiées qui allient des animations locales et des séjours en vacances, des activités de loisirs et des perspectives d'insertion sociale et professionnelle ».

En ce qui concerne les deux premières années, les experts qui se sont penchés sur les premiers résultats de ces actions, remarquent que les 8 millions de francs de 1983 et les 10 millions de francs pour cette année compensent largement le « coût » de la délinquance.

En fait, notent-ils, la délinquance baisse sensiblement dans les quartiers concernés par cette action, de l'ordre de 10 à 40 % par rapport aux années précéden-

tes.

« Il faut, indique le président du centre national de la prévention de la délinquance, que chacun se mobilise pour certaines actions à poursuivre dans le domaine des loisirs, mais aussi dans la formation professionnelle et la recherche d'emplois pour les personnes en difficulté ».

C'est bien en effet de formation professionnelle et de recherche d'emplois qu'il s'agit, comme d'ailleurs, de racisme de classe et de xénophobie tout court. Les « marcheurs pour l'égalité et contre le racisme » le soulignaient déjà lors de leur campagne, en refusant, à leur tour et après leurs pères, d'être les « laissés pour compte » de cette société dans laquelle ils ont des droits.

**C.H.**

# Beaucoup à faire

La région parisienne, compte tenu de la refonte des structures de notre organisation, comprend à l'heure actuelle deux circonscriptions : celle de Paris et celle de la Seine Saint-Denis.

Chacune d'entre elles se subdivise en 6 départements organiques mais, cette année, en fonction des impératifs du terrain et des objectifs du programme d'action, ont été créés deux nouveaux départements au sein desquels, d'ailleurs, s'est opéré le plus grand nombre des nouvelles adhésions.

240 000 personnes relèvent de cette région qui recense, à elle seule, la quasi-totalité des problèmes auxquels se heurte notre communauté : le racisme virulent, le logement insalubre, la déperdition scolaire des jeunes avec, pour conséquence, une certaine délinquance. 120 000 ressortissants relèvent de la circonscription organique de Paris et 100 000 environ de celle de Seine Saint-Denis. Dans un cas comme dans l'autre, 60 % du total sont des jeunes de moins de 20 ans !

20 000 personnes relèvent des départements du Loiret, d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher. A Paris même, la majorité de nos ressortissants habite dans le 20<sup>e</sup>, le 11<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup>, le 18<sup>e</sup>, le 12<sup>e</sup> et, à un moindre degré, dans le 13<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> arrondissement. Dans la plupart des cas, ils occupent des habitations vétustes, insalubres, au loyer exorbitant et dans des conditions socio-juridiques plus que douteuses. Ici, beaucoup plus que partout ailleurs, le silence des HLM face aux nombreuses demandes des immigrés est on ne peut plus éloquent.

## LA MOITIE EN REGION PARISIENNE

La revendication légitime d'un logement décent — une des préoccupations majeures de notre organisation qui, par le biais de ses plus hauts responsables, a maintes fois posé le problème dans les entretiens avec les organisations sociales et syndicales dont le FAS (Fonds d'Action Sociale financé par les cotisations des travailleurs immigrés eux-mêmes...) — se heurte à Paris, tout particulièrement, aux pires fins de non-recevoir.

Ne parlons pas des arrondissements où, en mars 1983, les plus chauds partisans du programme LE PEN au sein de l'UDF comme du RPR, ont pris les rênes de la municipalité (exemple le 18<sup>e</sup>)...

Sur les 4 millions d'immigrés vivant en France, presque la moitié est concentrée en région parisienne. C'est la même situation pour notre communauté, celle-ci estimée à 240 000 personnes, se répartit surtout en banlieue où, pourtant, à peine 15 000 sont logés par les HLM, environ 25 % habitant les foyers et la plus grande partie les



DR  
Une action quotidienne pour la défense des intérêts de notre communauté.

secteurs du « marché libre ».

Inutile de s'attarder sur les caractéristiques des foyers, Sonacotra entre autres ; conçus pour conforter la stratégie patronale (cf La Semaine n° 85 du 9 mai 1984, page 5) et dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne garantissent pas même le minimum à l'occupant. Quant aux pratiques diverses de certains organismes de logement HLM, il y aurait encore beaucoup à raconter, la mise en œuvre, en ce domaine même, d'une pratique à peine éloignée de la notion de « seuil de tolérance » — celle des quotas de familles immigrés selon les cités — en dit long sur les motivations et les objectifs des uns ou des autres.

Dans un tel contexte, la région de Paris, à partir de toutes ses composantes organiques, a mené une action quotidienne en vue d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de notre communauté. A partir des rencontres et des contacts de plus en plus fréquents, nos militants ont pu poser les questions qui s'imposent et formuler les demandes nécessaires auprès des municipalités, des syndicats ou des associations que ce soit en matière de logement, de travail (licenciements abusifs), de scolarisation, etc.

C'est surtout en direction des femmes qu'une action de très

grande importance a été conduite, en vue de les sensibiliser à l'impact grave que peuvent ou qu'ont les initiatives des envoyées de la D.A.S. (assistantes sociales). Leur rôle de gardienne des valeurs fondamentales de notre pays et de notre peuple, et de « ciment de la famille » sont des atouts essentiels pour la sauvegarde de l'entité et de l'identité de la famille algérienne dans un environnement de plus en plus hostile.

## UNE MENACE PLUS PRECISE

En ce qui concerne le monde du travail, nous l'avons déjà signalé, c'est en région parisienne qu'on trouve le plus grand nombre de chômeurs parmi lesquels une forte proportion d'algériens. Ce n'est un secret pour personne que parmi l'ensemble de la communauté laborieuse immigrée, les travailleurs algériens sont les plus visés par les décisions de licenciements, quel qu'en soit d'ailleurs le motif.

Ainsi, les ouvriers du chantier de l'Ourcq (cf La Semaine n° 84 du 2 mai 1984) en lutte contre le patronat depuis juin 1983. 104 licenciements abusifs et une intransigeance de M. Giral, sous-traitant de la R.A.T.P. (pose des voies du métro). Avec la CGT, (fédération

des transports), l'Amicale entreprend de multiples actions et renforce sa présence d'autant que la menace à l'encontre de nos travailleurs se fait, de mois en mois, plus précise.

Reste le délicat et douloureux problème de notre jeunesse, confrontée à de dures conditions sociales, économiques et culturelles. Malgré des résultats très modestes, la région de Paris mène une action opiniâtre afin de sensibiliser, à défaut de pouvoir mobiliser, le maximum de jeunes gens et de jeunes filles — victimes du racisme qui tue, du chômage endémique (on leur refuse presque systématiquement le 1<sup>er</sup> emploi), des refus d'une véritable formation professionnelle, etc, etc, nos jeunes vivent à l'heure actuelle un dramatique quotidien.

## UN REEL INTERET

Par le biais de l'action culturelle — enseignement de la langue arabe, activités sportives et artistiques, soirées et déplacements dans le cadre des voyages organisés — la région de Paris a, vaille que vaille, apporté un rayon de soleil dans la grisaille d'un environnement tout à fait hostile.

Quant au problème de la mobilisation, il est entièrement posé, du côté précisément des jeunes et des femmes.

Ces dernières sont encore en nombre symbolique dans la région de Paris. On trouve les mêmes militantes dévouées qui, du fait de leur participation à la guerre de libération nationale, n'ont pour ainsi dire jamais rompu les amarres avec le pays et le parti.

Pour ce qui est des jeunes, en Seine Saint-Denis, par exemple, sur les 2 239 adhérents, « un cotisant sur quatre seulement est un jeune de moins de 25 ans ». Pourtant, ce n'est ni l'intérêt ni la participation qui font défaut.

« Il y a un réel intérêt aux activités de notre organisation, vu les nombreux jeunes non structurés qui y participent. Dans ce cas de figure, c'est le problème de l'encadrement qui nous fait défaut »...

Toute la problématique et tout le programme d'action future sont là. La région de Paris sait qu'il reste beaucoup à faire...

A.C.

# Un entretien avec Mohamed Seghir,

responsable du Bureau du Comité de Région

C'est un fait. Plus que dans les autres régions de France, c'est dans la région parisienne que le climat de vie et de travail de notre communauté s'avère être le plus pénible. Un racisme de plus en plus virulent, une insécurité grandissante dont sont victimes essentiellement nos jeunes, une crise de l'emploi dont sont victimes au premier degré nos travailleurs.

L'action du comité de la région de Paris, ainsi que celle des différentes structures organiques (délégués aux circonscriptions, délégués départementaux, délégués locaux...) a fait l'objet d'un entretien avec M. Mohamed Seghir, qui nous a dressé un bilan du travail accompli durant ce 1<sup>er</sup> semestre 1984.

## — Au plan organique

Cette année, deux nouveaux départements sont venus s'ajouter aux douze précédents. Les exigences de l'action sur le terrain, la nécessité d'être le plus près possible de notre communauté en sont à l'origine. C'est d'ailleurs à partir de cette initiative que nous avons augmenté nos effectifs. D'abord, il y a eu un travail de consolidation et d'élargissement de l'ensemble des structures départementales. Nous avons cherché à mieux faire fonctionner les différentes instances de base, en instaurant une réelle cohésion à tous les niveaux car c'est à partir de cet effort qui doit être poursuivi que l'on peut espérer réaliser de bons résultats.

Nous nous sommes astreints, lors des réunions statutaires avec les militants, des assemblées ou des meetings (dans les foyers, notamment), à rendre notre organisation de plus en plus présente et de plus en plus crédible.

En ce qui concerne nos structures de base, au-delà des efforts fournis, il y a lieu de noter la nécessité d'une plus large animation. Notre souci est de les renforcer aussi rapidement que possible par la présence d'éléments capables et motivés.

En termes statistiques, nos effectifs se situent aujourd'hui à 4 017 adhérents. Un constat s'impose. La disproportion du nombre de jeunes et du nombre de femmes par rapport à l'ensemble. La conclusion est simple : nous devons examiner objectivement les problèmes et prendre acte des attentes et des aspirations de cette importante catégorie de nos ressortissants. Nous devons déployer les moyens nécessaires pour les faire passer du rôle de spectateur à celui d'acteur dans nos activités diverses et d'abord organiques. Cette faiblesse de la composante « jeunes » détermine notre action future.

Cependant, il faut souligner qu'au mois de juin 1984, nous avons atteint le chiffre de l'année 1983. Ainsi, à 95 % nous avons déjà renouvelé nos effectifs ; même nous enregistrons une progression de 344 adhésions dont un bon nombre de jeunes et de femmes. Il y a donc une raison d'espérer.

## — Au plan des jeunes, justement :

Nous avons procédé durant ces six derniers mois au renforcement des activités sportives ; ainsi, nous avons créé à Paris une section des arts martiaux, avec des animateurs algériens volontaires. Nous sommes en train de mettre un atelier de projection en 16 mm.

A l'heure actuelle, les effectifs renouvelés sont de 636 jeunes. Il y a lieu de noter que, malgré les initiatives, les bonnes volontés etc., se pose un sérieux problème d'intendance, compte tenu de la masse considérable de problèmes rencontrés.

La situation de nos jeunes est particulièrement précaire. Que ce soit le chômage patent dont ils sont les premières victimes, le racisme quotidien, les échecs scolaires, les difficultés à accéder à la formation professionnelle, les conditions de logement souvent pénibles, bref la misère raciale et culturelle, tout cela engendre une dynamique qu'il nous faut impérativement combattre.

Nous nous sommes attelés à cette tâche. Les huit comités de section qui existent, à travers la région de Paris, ont un rôle essentiel à jouer comme cadre de rassemblement et d'expression de nos jeunes gens et de nos jeunes filles. Un réel effort est conduit par nos responsables qui vise à mobiliser puis à sensibiliser au maximum cette jeunesse qui constitue 60 % de notre communauté. En Seine-Saint-Denis, nous avons implanté quatre centres d'animation culturelle dont le taux de fréquentation



L'animation culturelle et sportive ; un rôle attractif



Maamar Boukerrou

« La composante « Jeunesse » détermine notre action future »

est très satisfaisant. Chants, danse, théâtre, musique s'y réalisent.

Nous disposons désormais d'une dotation en équipements sportifs et de nombreuses équipes de l'AAE participent à différents tournois. Sur les 8 équipes de football que nous comptons, 4 sont affiliées à la F.S.G.T. Le 1<sup>er</sup> mai, nous avons organisé un tournoi avec remise de coupe.

Le rôle attractif de l'animation culturelle et sportive nous a donc conduit à multiplier les initiatives. Faire participer nos jeunes au maximum, tant ici qu'en Algérie, exige de nous de sérieux moyens matériels et humains. La subvention des équipes est très coûteuse mais nous avons fourni les efforts nécessaires.

En mars et en mai, nous avons organisé deux séjours-détente, l'un à Londres et l'autre à Munich. 9 jeunes ont suivi un stage d'animation de centres de vacances et, ainsi, nous avons envoyé 70 jeunes à Tipaza, 230 autres partiront au début du mois d'août. En 1983, nous avons seulement 200 places.

En outre, nous avons envoyé au pays 35 jeunes dans le cadre du volontariat, 20 dans celui des cir-

cuits « connaissance de l'Algérie », et 4 ont participé aux derniers jeux nationaux scolaires et universitaires.

Enfin, il convient de signaler que nous sommes en train de mettre en place un véritable labo-photo. Nous disposons d'ores et déjà du matériel et d'un photographe qualifié qui se chargera de l'animation.

Notre plus grand problème, pour en revenir aux activités sportives, est celui des stades. Surtout à Paris, il nous est pratiquement impossible d'obtenir un terrain. Nous avons toutefois fait une démarche auprès de certaines municipalités et nous attendons une réponse positive pour 1985.

Dernièrement, à l'initiative du responsable départemental, nous avons organisé à Bobigny deux journées culturelles qui ont rassemblé plus de 600 jeunes (costumes traditionnels réalisés par nos militantes et adhérentes dont des enseignantes, orchestre, etc.) ; ces deux manifestations ont suscité un enthousiasme tant au sein des jeunes que des familles qui étaient enchantées de voir leurs enfants réaliser des sketches en arabe.

Au plan pratique, de telles initiatives sont ardues. Nous avons ramené des familles de Tours et d'Orléans. Faire participer 600 jeunes de façon active fut également une affaire difficile. Nous aurions souhaité organiser l'une des deux rencontres à Paris mais nous n'avons pu trouver de salle.

En ce qui concerne l'enseignement de la langue arabe, il y a des résultats satisfaisants, malgré les entraves et les difficultés rencontrées auprès de certaines académies qui font fi de l'accord inter-gou-

vernemental. Cette année, il y a eu dans 119 établissements scolaires, 333 groupes de 2 488 garçons et 2 275 filles soit un total de 4 713 élèves. 50 enseignants ont assuré leur formation et tout cela dans le cadre de l'enseignement intégré.

Pour l'enseignement marginal, nous avons comptabilisé 1 273 élèves (674 garçons et 599 filles) à raison de 92 groupes suivis par 36 enseignants dont 13 vacataires.

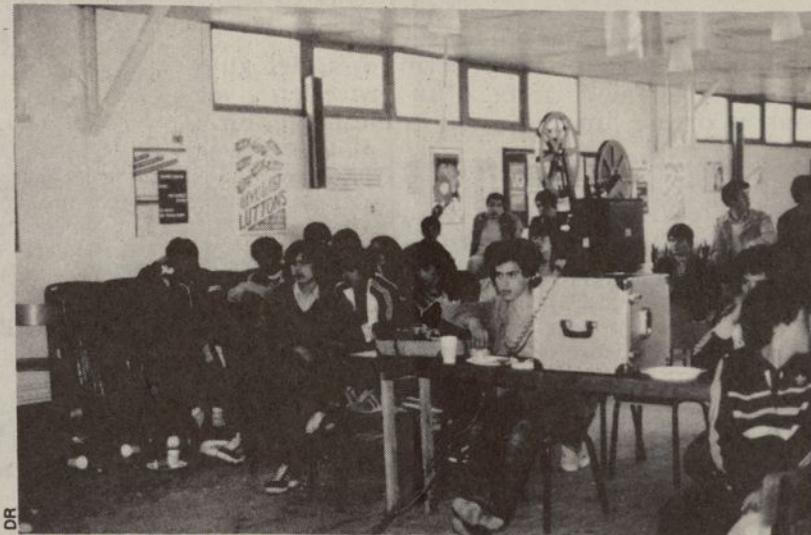
Pour la prochaine rentrée scolaire, 16 écoles (9 à Paris et 7 en Seine-Saint-Denis) ouvriront leurs portes. En outre, à partir de septembre 1984, les sempiternels problèmes rencontrés auprès de certaines académies vont disparaître dans la mesure où le ministère de l'Éducation a remplacé les notes d'information par des directives d'application...

Enfin, je ne voudrais pas clore ce chapitre sans aborder le passage de la caravane culturelle dans notre région. Ce fut une excellente chose, les familles et les jeunes tout particulièrement ont apprécié cette initiative, surtout à Pantin, où Zaïdi Ouali a réussi, avec ses militants, à organiser une soirée exceptionnelle. Cependant, il faut souhaiter que ces caravanes viennent en France en dehors de la période du ramadhan car les familles ne peuvent sortir après la rup-

ture du jeûne qui intervient déjà assez tard...

#### — Et l'information ?

Dans ce domaine les résultats sont, je crois, des plus prometteurs. Notre région est en tête pour ce qui est de la diffusion de La Semaine et d'El-Jawab ; dans certains départements, nous avons réalisé un taux de diffusion de 100 %. Nous pensons pouvoir, de ce fait, augmenter le quota d'exemplaires que nous recevons.



DR  
Nombre d'initiatives

L'importance de cette activité et les implications quant à la défense des intérêts de notre communauté font partie, aujourd'hui, des aspects que nos militants intègrent pleinement. La semaine est ainsi diffusée dans les marchés, les foyers des travailleurs, les cafés-restaurants, etc.

Nous avons, de notre côté, organisé plusieurs campagnes d'information dont, pour mémoire, je peux citer celle qui a suivi le 5<sup>e</sup> congrès du parti puis les élections présidentielles.

Le responsable chargé de ce

secteur a eu plusieurs rencontres avec des journalistes tant étrangers que nationaux et notamment avec des journalistes de la presse radiophonique : Europe 1, RTL, TSF 93.

En matière de contacts et de rencontres périodiques avec les autres organisations, nous avons multiplié cette année les discussions avec les municipalités (une trentaine de réunions avec les maires et les maires-adjoints) pour poser le problème du logement, de la scolarisation, des locaux pour l'animation culturelle, les sports etc...

Outre les diverses activités telles que les semaines culturelles d'Orléans et de Ménéville, nous avons eu nombre d'initiatives communes avec le MRAP, la CGT et le PCF.

Dans l'ensemble, on peut dire que ce 1<sup>er</sup> semestre 1984 a constitué pour notre région un moment fort au cours duquel nous avons réalisé dans un grand nombre de domaines un bilan au moins égal à celui de toute l'année 1983. C'est déjà un motif de satisfaction.

Mais eu égard aux problèmes, aux contraintes, aux exigences, il reste une immense tâche à accomplir qui exige de nous tous davantage d'efforts, de rigueur et de volonté. Cela, tous nos militants en sont conscients...

Propos recueillis par A.C.

## Quelle allocation à la réinsertion ?

Le premier semestre de l'année 1984, pour la région parisienne comme pour les autres régions, se caractérise par les conditions suivantes :

— retombées de la campagne anti-immigrés menée depuis les municipales de mars 1983, notamment dans certains arrondissements de la capitale. Ces retombées ont définitivement « banalisé » le racisme, conduisant même à l'adéquation entre le racisme politique et le racisme qui tue ;

— l'aggravation des incidences du chômage dont les immigrés ont toujours été les plus atteints mais qui, du fait de la mise en œuvre concomitante de la restructuration de l'industrie et, donc, de l'aide au retour des travailleurs étrangers, va connaître un essor encore plus dramatique ;

— la dynamique inchangée, par-delà les promesses multiples et les propositions de façade, en ce qui concerne le logement des immigrés — une réalité honteuse — et la protection des droits acquis par de nombreux travailleurs victimes de licenciements abusifs.

La liste des abus et atteintes diverses à la dignité des immigrés, en général, et des Algériens en particulier demeure hélas bien longue. Dans cette même place forte où les médias, unanimes, sont si prompts à faire sonner la trompette des droits de l'homme quand cela peut servir aux intérêts de l'ouest dans sa guerre

froide avec l'est, dans cette France qui s'enorgueillit d'être la patrie de ces mêmes droits, 1984 témoigne, à l'évidence, que, si tous les hommes ici sont peut-être égaux, il reste à savoir par rapport à qui et par rapport à quoi.

Etre un travailleur, immigré, Algérien dans la France de la restructuration industrielle n'augure certainement pas d'un brillant avenir, cela est surtout vrai en région parisienne où les travailleurs immigrés représentent 50 % du nombre total de personnes en chômage !

Il n'est que de se référer à la quasi unanimité des déclarations de tel ou tel ministre du pays d'accueil concernant « l'impossibilité d'assurer aux travailleurs immigrés une formation aux techniques nouvelles du fait de leur analphabétisme », « l'intérêt qu'il y a à assurer aux candidats volontaires un retour dans leur pays d'origine avec les moyens les plus conséquents possibles ».

De toute évidence, une chose est sûre : l'unanimité s'est faite à tous les niveaux (patronat, pouvoirs publics, syndicats : même si certaines centrales essaient encore aujourd'hui de défendre les droits des travailleurs qui y sont syndiqués) pour faire « bénéficier » de cette fameuse « aide au retour » le maximum de travailleurs immigrés.

Dans ces mêmes colonnes, nous avons examiné, il n'y a pas si longtemps, les aspects flous du texte qui porte organisation et

attribution de l'aide au retour (cf. La Semaine n° 85 du 9 mai 1984). La réponse de Mme Georgina Dufoix, alors secrétaire d'État à la population et aux travailleurs immigrés, a dissipé certaines incertitudes, levé certains voiles mais pas éteint certaines inquiétudes, au demeurant légitimes quand on remarque la disproportion entre les droits acquis et « l'aide » consentie (cf. La Semaine n° 88 du 30 mai 84).

Le décret n° 84.310 du 27 avril qui fixe les conditions précises d'attribution de cette « aide » publique se situant entre 7 000 000 et 10 000 000 F a trouvé une illustration provisoire dans la convention, première du genre, signée par l'Office national de l'immigration et la société Citroën le 17 mai dernier, texte soumis à la consultation des partenaires sociaux dans le cadre du comité central d'entreprise.

Depuis, que constate-t-on ? En région parisienne, une trentaine de dossiers seulement ont été déposés auprès de la préfecture de police par des candidats au départ définitif. L'attente a duré, et dure encore, pendant de longs mois. Entre l'optimisme de l'esprit et la concrétisation de la lettre, il y a une marge qui se révèle être bien moins qu'incertaine. La méfiance des uns a cédé le pas à l'incrédulité des autres, ce que nous avons considéré comme un possible « miroir aux alouettes » paraît bel et bien un leurre.

Du moins, l'espoir étant nul, la grande majorité des travailleurs immigrés l'entend-elle ainsi. D'aucuns notent qu'il est dit, clairement, que seuls seront concernés les candidats volontaires. Mais lorsqu'on se retrouve au chômage pour un an, voire beaucoup plus, où se situe dès lors le choix ? Le volontariat ? en ce qui concerne la formation professionnelle, on dit que la majorité de ces travailleurs ne peut en bénéficier sauf pour l'acquisition d'une qualification mineure. Or, nonobstant leur éternel statut d'OS qui représente plus un indicateur de leur condition socio-économique que de leur aptitude professionnelle réelle, les travailleurs immigrés ont pour beaucoup d'entre eux acquis « sur le tas » une qualification souvent digne de celle d'un O.P. voire d'un contre-maître ; mais ces deux dernières catégories, sont en majorité réservées aux ouvriers autochtones d'abord, aux immigrés d'origine européenne, ensuite.

Dans une région où se trouve la plus grande proportion de travailleurs immigrés frappés par le chômage, les licenciements abusifs etc., l'impact de cette mesure d'« aide publique » au retour paraît tout à fait incertain. Et ce n'est pas le zèle de la préfecture de police à traiter les rares, très rares, dossiers déposés qui pourrait changer le cours des événements...

A.C.

# Des obstacles « singuliers »

*A la suite de la publication du rapport de la commission parlementaire française des affaires culturelles, familiales et sociales sur la politique de l'immigration (voir notre n° 94), il nous a paru opportun de revenir sur le chapitre concernant la formation professionnelle, à un moment où beaucoup de nos ressortissants sont concernés par ce problème particulier.*

En ce qui concerne les orientations données à la politique de formation, le rapport constate deux préoccupations. D'abord désenclaver les formations spécifiques conçues à l'intention des immigrés, notamment les adolescents, en faisant en sorte que ceux-ci puissent accéder aux formations organisées, dans le cadre soit des crédits gérés par les fonds régionaux de la formation professionnelle, soit des crédits affectés aux actions « jeunes » au niveau du département.

Ensuite, pour permettre une réelle mobilisation de ces dispositifs au bénéfice des immigrés, maintenir des mécanismes d'incitation propres à éviter les « dérapages », c'est-à-dire les exclusions de fait des demandeurs d'emploi immigrés.

A ce propos, le rapport note qu'au sein des administrations compétentes, on est conscient que les étrangers persistent souvent à être marginalisés par les dispositifs de formation autres que ceux qui leur sont spécifiques, le prétexte avancé étant le niveau d'accès. Il semble qu'on soit néanmoins déterminé, au niveau des responsables français, à mettre en cause non seulement les actions spécifiques de préformation, mais aussi l'alphabétisation à laquelle il est reproché de déboucher rarement sur les formations qualifiantes.

La commission a confié une étude technique à l'AFPA, l'Association pour la formation professionnelle des adultes, sur financement du FAS, devant la dissonance du système actuel de formation offert aux travailleurs immigrés qui repose sur le cycle d'alphabétisation, de préformation et ensuite seulement donne accès à la formation elle-même.

Par ailleurs, le souci de répondre aux problèmes particuliers de formation des travailleurs immigrés dont l'emploi est menacé ou supprimé, indiquent les auteurs du rapport, a conduit le Ministère de l'Emploi à définir, dans une note du 16 mars dernier, certains axes d'intervention.

La constatation que le contexte socio-économique a modifié le « profil » des travailleurs immigrés, marqué par la stabilisation et le vieillissement de la main-d'œuvre étrangère, notamment dans les secteurs à forte proportion de travailleurs étrangers (bâtiment, automobile, sidérurgie, charbonnages, textiles) a amené les respon-

sables à privilégier la formation-reconversion par rapport à la formation-promotion, le souci de conserver ou de retrouver un emploi étant devenu prioritaire. Sur ce plan précis, il serait juste de rappeler que si le souci de promouvoir les travailleurs immigrés a peut-être existé, cela ne s'est guère traduit dans la réalité...

### PAS DE STATISTIQUES

Cette note ministérielle qu'évoque le rapport des parlementaires, préconiserait la mise en place de formations nouvelles permettant d'acquérir un savoir-faire professionnel plutôt que des qualifications. Cela correspondrait à des créneaux possibles d'emploi, la formation générale ne devant plus être tenue pour un préalable aux formations professionnelles.

Les connaissances générales devront au contraire être associées aux acquisitions d'ordre technique, la durée de la formation devant s'adapter aux travailleurs étrangers peu familiarisés avec la situation d'apprentissage.

Ce souci de désenclaver les formations destinées aux immigrés devrait conduire à développer des stratégies de formation pour l'ensemble des bas niveaux de qualification et non pas être limité aux seuls travailleurs immigrés.

Dans le même souci d'améliorer la formation des travailleurs immigrés dont l'emploi est menacé ou supprimé, un projet d'accord-cadre entre le Ministère de l'Emploi (Fonds National de l'Emploi) et le Fonds d'action sociale est en préparation. Cet accord doit permettre de substituer aux formations linéaires (alphabétisation, préformation, qualification) des actions intégrées associant formation générale de base et apprentissages professionnels, la formation générale de base ne devant pas être un préalable à l'acquisition du savoir-faire.

Le financement de ce type d'action devrait être assuré pour un tiers par le FAS et pour deux tiers par le FNE (Fonds National de l'Emploi).

Pour apprécier la valeur de l'effort accompli en faveur de la formation, le rapport a estimé nécessaire une connaissance des moyens financiers affectés. Et là, les membres de la commission ont constaté que l'estimation de ces moyens financiers s'avérait parti-

culièrement délicate « en raison de la multiplicité des intervenants (FAS — Fonds de la formation professionnelle, régions...), des imperfections statistiques dues au fait que les migrants, notamment les jeunes, ont accès aux formations de droit commun, mais que leur participation à ce type de formation ne fait pas l'objet de statistiques spécifiques ».

De plus, la mise en œuvre de la décentralisation en matière de formation professionnelle fait que l'on se situe actuellement dans une période transitoire, où les statistiques tenues au niveau régional ne sont pas ou pas encore relayées par celles des régions.

Toutefois, le rapport a pu obtenir, du ministère de la Formation Professionnelle et des autres ministères, les financements globaux affectés à des actions spécifiques de formation d'immigrés.

### PAS D'IDÉE PRÉCISE

Ainsi, les subventions s'élèveraient pour 1982 à 9 198 750 Francs affectés par le ministère de la Formation professionnelle et 4 345 667 Francs venant des autres ministères.

Pour 1984, les crédits formation du Fonds d'Action Sociale s'élèvent à 227 897 600 Francs, dont 123 449 000 Francs pour la préformation professionnelle, 95 540 000 Francs à la formation dominante linguistique, 3 000 000 Francs pour l'action de soutien en direction des jeunes (Conseil des Ministres du 31 juillet 1983), 3 908 300 Francs à la langue d'origine des adultes et 2 000 000 Francs à l'expérimentation d'actions à caractère socio-économique.

Les masses financières sont ensuite ventilées dans les régions, que ce soient les crédits venant du Ministère de la Formation Professionnelle ou ceux en provenance du FAS.

Mais à part ces masses financières, pour ce qui est du nombre de bénéficiaires d'actions de formation parmi les immigrés, il n'est pas possible d'estimer l'impact global en termes d'effectifs concernés des sommes ainsi dégagées. Et le rapport souligne qu'il est actuellement impossible de

connaître le nombre de migrants, bénéficiaires d'actions de droit commun. Les statistiques ne sont que partielles. On dispose de chiffres concernant le programme 16-18 ans. En revanche, l'exploitation des conventions de programme « jeunes » 18-21 ans ne permet pas de distinguer les jeunes immigrés...

Il apparaît aussi que la difficulté, dans le passé, d'avoir une idée précise de ce qui est fait, au plan financier, pour la formation professionnelle des travailleurs immigrés, de l'impact humain concret, du nombre de travailleurs étrangers enrôlés dans les stages, le nombre de ceux qui en tirent profit, n'a fait que s'accroître avec la décentralisation.

On ne sait rien non plus quant aux stages dans les régions, concernant les chiffres des travailleurs migrants et les stages « jeunes ».

Le rapport parlementaire rappelle que les étrangers sont davantage frappés par le chômage que les travailleurs français, et que les besoins en formation ou simplement en alphabétisation demeurent très importants.

Les travailleurs étrangers sont surtout des manœuvres ou des ouvriers semi-qualifiés (en 1982, 41,1 % des salariés étrangers étaient ouvriers spécialisés). Concernant la formation professionnelle, il estime que « la perte de maîtrise ne s'applique pas seulement à la décision, mais aussi à la tenue du tableau de bord ».

Enfin, au niveau des régions, seulement 14 d'entre elles financent les actions spécifiques de formation professionnelle pour les immigrés, le rapport « épinglant » la région Rhône-Alpes notamment, où rien n'est fait dans ce domaine, et constate par contre l'expérience positive du Nord - Pas-de-Calais, où un accord est intervenu entre la région et le FAS.

« Ces obstacles singuliers pour l'accès des migrants » à la formation professionnelle, comme le note le rapport, nous n'avons cessé de montrer, chiffres à l'appui, et cela ne date pas d'aujourd'hui, qu'ils touchaient au premier chef des travailleurs algériens vivant dans ce pays.

Chérif Harbi

**Lisez, faites-lire**

**La Semaine**

**l'hebdomadaire qui défend les intérêts matériels  
et moraux de la communauté algérienne**

## Circonscription de Belgique

### Rencontre A.A.E.-ministère belge de la Justice

Une rencontre ministère belge de la Justice - A.A.E. a eu lieu le mardi 26 juin 1984 à Bruxelles. Le ministère de la Justice était représenté par le Chef de Cabinet du ministre, M. Lucien François, professeur de Droit Social à l'Université de Liège. L'Amicale était représentée par M. Mellab Mohand Saïd, délégué de la circonscription organique de Belgique, Aït Oussaïd Merzouk, responsable de Liège, Bouacem Ahmed, responsable de Bruxelles, et un grand nombre de militants et militantes dont beaucoup de jeunes.

Cette rencontre a eu lieu grâce aux efforts de l'Association Belgique-Algérie, représentée par M. Willems, membre du C.A., et Madame Reynarts.

La réunion a débuté par une intervention présentée par M. Aït Oussaïd qui a tracé sommairement l'histoire de l'émigration algérienne en Belgique, son implantation géographique, l'euphorie des années soixante, pour aboutir finalement aux craintes de notre communauté, craintes suscitées par la loi Gol, objet de la rencontre, surtout dans ses principales dispositions concernant notamment la limitation du regroupement familial, la limitation des inscriptions dans certaines communes et, surtout, le code de la nationalité qui constitue un conflit de législation avec le code algérien puisque pour la Belgique sont Belges les enfants nés d'un auteur belge quelle que soit la nationalité du deuxième auteur. L'intervenant concluait en

mettant l'accent sur la vigilance de notre organisation quant à la défense des intérêts moraux et matériels de notre communauté.

Le représentant du ministère a pour sa part présenté l'exposé des motifs des principales dispositions du texte législatif. Un large débat s'est ensuite instauré.

Une militante s'est posée la question de l'opportunité de ce texte de loi puisque l'immigration a été définitivement arrêtée en 1974, étant donné que les principales dispositions concernent les nouveaux arrivants comme devait le souligner M. Lucien François.

Tel autre militant s'est demandé pourquoi tant de silence de la part du gouvernement et des auteurs du texte de loi devant l'exploitation par les médias, et le climat de xénophobie et de racisme créé lors des discussions de ce qui était alors le projet de loi.

Un autre se demande à qui devait répondre un enfant issu de mariage mixte appelé au service militaire puisque pour la Belgique il sera Belge tandis que pour l'Algérie il sera Algérien s'il est né de père algérien. Sur ce chapitre, M. Lucien François a souhaité une négociation algéro-belge pour résoudre ce problème, puisque le même problème s'est posé en France pour les enfants nés après 1963 et que le problème a été résolu par une négociation bilatérale.

M. Willems a posé la question de savoir quelle était la raison de



l'inscription de M. Nols sur la liste électorale du P.R.L. (Parti Libéral du ministre de la Justice) lors des dernières élections européennes, étant donné que ce bourguemestre a alimenté le climat de haine, de xénophobie et de racisme en développant, lors de sa campagne électorale, le thème de la sécurité et de la liberté, avec tout ce que cela sous-entend de préjugés racistes... Sur ce chapitre, M. Lucien François, technicien et membre du Cabinet du ministre, a répondu que cette question d'ordre politique devait être posée au ministre lui-même ou au président du parti.

Finalement, M. Mellab a conclu la séance en rappelant que l'Algérie a arrêté l'émigration en 1973 et que, par conséquent, certaines dispositions de la loi n'avaient qu'une portée limitée vis-à-vis de notre émigration, mais que, par contre, ce qui était à déplorer était le climat malsain, l'utilisation par des forces d'extrême-droite de slogans anti-arabes, anti-musulmans et anti-maghrébins, et le silence des autorités pendant la préparation du projet de loi et lors de son adoption par les chambres législatives.

C.P.

### Fête de fin d'année

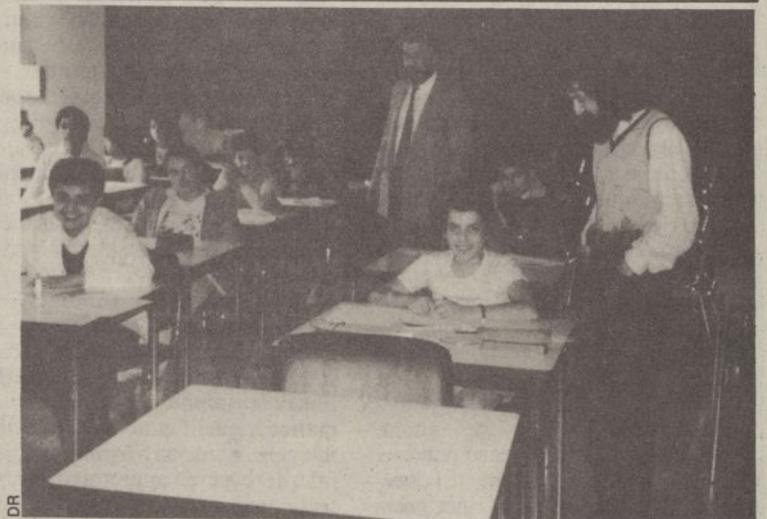
La circonscription de Belgique a organisé une sympathique réception en faveur des enseignants bénévoles, des parents et des élèves qui ont suivi les cours d'arabe. Celle-ci a rassemblé une assistance nombreuse, suivant la tradition bien de chez nous.

M. Zemmiri Nadir, conseiller pédagogique, a fait une intervention pour donner les résultats du C.E.P. aux 24 élèves qui ont réussi (sur les 32 qui ont présenté l'examen). Il a tout d'abord remercié les parents d'élèves, les enseignants, les écoliers et les collégiens en ces termes : « Vous qui n'avez qu'un seul et noble but : apprendre votre langue nationale, vous qui êtes le point de mire de la nation, qui serez dans un proche avenir des cadres algériens, acceptez mes félicitations et salutations fraternelles.

Permettez-moi aussi à l'occasion de la fête de l'aïd-el-fitr de vous présenter mes meilleurs vœux et mes souhaits sincères. Que Dieu la fasse célébrer tous les ans sous le symbole du bonheur, de la prospérité et du progrès, pour vous tous, pour notre Algérie, notre gouvernement et notre peuple.

A l'occasion de cette petite fête, permettez-moi de féliciter nos élèves admis au C.E.P. (enfants et adultes) et ceux qui ont brillamment passé leur examen de passage. Croyez-moi, Mesdames et Messieurs, ce succès est le résultat des efforts fournis par les parents, de l'assiduité de nos enseignants toujours engagés, et, surtout de l'effort fourni par les enfants qui ont obtenu ce résultat en plus de leur scolarisation journalière. Il est dû aussi aux efforts déployés par l'ensemble des responsables de l'Amicale des Algériens en Europe. »

Le délégué de la circonscription est également intervenu pour clore cette sympathique manifestation en demandant aux responsables de l'enseignement, aux enseignants et aux parents d'élèves de continuer dans cette noble tâche qui est la culture de notre jeunesse. Il a également demandé aux responsables de l'Amicale de poursuivre leurs efforts pour encourager un maximum d'enfants à suivre les cours d'arabe, dispensés par l'Amicale des Algériens en Europe.



## REGION EST

### Emission « spécial-vacances » pour nos compatriotes sur R-B-Strasbourg

Les auditeurs de « Radio-Bienvenue-Strasbourg (radio locale), et la communauté algérienne de la capitale alsacienne, en général, ont eu droit, le dimanche 8 juillet, à une émission « spécial-vacances ».

But de cette émission organisée par M. Abdelkader Boucheffa, chargé de l'information auprès de l'Amicale des Algériens en Europe de Strasbourg, et enregistrée à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, en collaboration avec les responsables locaux d'Air France : informer nos compatriotes sur toutes les modalités de voyage (réservations, enregistrements, bagages, accueil, etc.).

M. Merdoud a recueilli, en compagnie de M. Kerkoub, des interviews des voyageurs algériens à destination d'Alger.

Les questions posées tournaient en général autour des difficultés que nos compatriotes rencontrent à l'occasion de leur embarquement, et aussi de leurs impressions « à chaud » à quelques minutes de leur départ.

Dans les réponses, l'adjectif « heureux » était souvent prononcé et cela se lisait sur tous les visages des voyageurs.

Beaucoup de compatriotes étaient très heureux de retrouver les leurs après deux années d'absence, mais la plupart ont l'habitude de se rendre en Algérie chaque année.

En outre, à l'arrivée de l'avion en provenance d'Alger, MM. Abdelkader Boucheffa et Merdoud ainsi que le responsable d'Air France étaient là pour recueillir quelques impressions des voyageurs-touristes et des membres de

l'équipage (chef d'escale, hôtesses).

A leur descente d'avion, les touristes algériens ont félicité notre émission et se sont montrés satisfaits de l'accueil de notre émission et des efforts de notre organisation (A.A.E.).

De leur côté, le responsable et l'équipe du vol Alger-Strasbourg et Strasbourg-Alger nous ont confié :

« Nous n'avons jamais eu de problèmes avec les voyageurs de la



L'embarquement pour Alger

Interviews des touristes...



DR

ligne Alger/Strasbourg/Alger. Nous sommes heureux de voyager avec cette clientèle, et nous faisons tout pour leur rendre le voyage agréable. »

L'émission a été diffusée sur les ondes de Radio-Bienvenue-Strasbourg le jeudi 12 juillet de 21 h à 22 h sur 91.9 Mhz.

Par ailleurs, suite à la demande

... et du responsable d'Air France



de nombreux auditeurs de nos responsables, un vol supplémentaire à destination d'Alger a été programmé. Ainsi tous les vacanciers seront satisfaits. A signaler que le nombre de nos compatriotes se rendant en Algérie pour les vacances d'été est très élevé cette année.

Au nom de Radio-Bienvenue-

Strasbourg et de l'émission algérienne, M. Abdelkader Boucheffa tient à remercier les responsables de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim et les responsables d'Air France qui lui ont facilité l'accès aux différents services pour la réalisation de cette émission.

C.P.

Avec les vacances d'été, l'action de l'A.A.E. en direction des jeunes Algériens vivant en France s'est organisée en fonction de diverses initiatives, pour permettre à ces adolescents et adolescentes de rester en contact avec le pays.

Que ce soient les centres de vacances, les circuits « connaissance de l'Algérie », la fête nationale de la jeunesse, les caravanes culturelles venues en France, les jeux sportifs nationaux scolaires et universitaires, les jeux nationaux des handicapés ou encore le volontariat, l'A.A.E. a permis à des milliers de jeunes Algériens de maintenir les liens entre les membres de la communauté algérienne de ce côté-ci de la méditerranée et le pays.

Ainsi, pour les colonies de vacances en juillet et août, plus de deux milles jeunes (contre mille cinq cents l'an dernier) de toutes les régions de France, sont au pays, encadrés par une centaine d'animateurs formés par l'AAE, en collaboration avec le

## Les actions de l'A.A.E. pour l'été des jeunes

### Raviver les liens avec le Pays

ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les circuits « connaissance de l'Algérie » verront cent cinquante jeunes approfondir leur connaissance du pays tout en ayant des vacances attrayantes au bord de la mer, à Zéralda et à Tipaza.

Les jeunes de l'Amicale ont également participé à la fête nationale de la jeunesse, du 4 au 10 juillet, à Mostaganem, aux jeux sportifs nationaux et aux jeux nationaux des handicapés, à Alger.

Durant le mois de ramadhan, en juin, les trois caravanes culturelles composées de formations

de jeunes artistes venus du centre, de l'est et de l'ouest algérien, ont donné vingt-trois galas dans les régions de Paris, Marseille et Lille.

Ces soirées, organisées là aussi à l'initiative de l'AAE et du ministère de la Jeunesse et des Sports, ont été l'occasion pour les membres de la communauté algérienne en France, particulièrement les jeunes, de se replonger dans leurs racines, le patrimoine culturel national. Pour l'AAE et le ministère, ces manifestations ont permis de traduire la ferme volonté politique de transmettre à l'émigration algérienne les éléments de la culture algérienne, de renforcer les liens entre les Algé-

riens des deux côtés de la méditerranée.

Enfin, en ce qui concerne le volontariat, deux cent dix jeunes gens et jeunes filles de toutes les régions envoyés dans le cadre de l'action de l'AAE, sont partis le 10 juillet pour l'Algérie où durant un mois ils apporteront leur contribution au développement national.

Cette initiative de l'A.A.E. s'inscrit dans le programme des diverses actions évoquées plus haut, à savoir circuits « connaissance de l'Algérie », vacances des jeunes, caravanes culturelles, jeux nationaux, etc.

En faisant participer les jeunes Algériens vivant en France au grand mouvement d'animation culturelle lancé en Algérie, aux compétitions sportives au pays, au développement national, l'A.A.E. manifeste son souci de maintenir au sein des jeunes de la deuxième génération leur attachement aux valeurs de leur pays.

C.H.

## A.I.V.

**La mise en application des nouvelles dispositions de la loi de finances 1984 concernant l'A.I.V.**

**(Autorisation d'importation de véhicules) est entrée en vigueur depuis le mois de mai dernier.**

**En vertu de ces récentes décisions, tout résident algérien peut procéder à l'importation d'une voiture de tourisme, d'un véhicule utilitaire ou de biens d'équipements sous certaines réserves.**

**En ce qui concerne plus particulièrement les voitures de tourisme, seuls les bureaux de vente des constructeurs agréés par SONACOME peuvent procéder à la fourniture. Ceci découle du fait que la D.V.P. (entreprise nationale) a signé un certain nombre de Conventions avec Peugeot S.A., Renault, Citroën, Fiat-France et Mercedes.**

**Le client doit obligatoirement résider en Algérie. Il peut acheter son véhicule auprès des bureaux dont la liste est ci-jointe et c'est seulement à l'arrivée, en Algérie, qu'il devra procéder à la constitution du dossier et au dédouanement. Le dossier comprendra, outre les papiers du véhicule, un certificat de résidence et une pièce d'identité de l'intéressé. Les taux de dédouanement sont entre autres de 170 % pour les moins de 8 chevaux (4,5,6 et 7 cv). L'acheteur doit impérativement respecter toutes ces conditions et acquitter le montant du dédouanement dans un délai d'1 (un) mois...**

A.C.

En application de la circulaire interministérielle Finances - Commerce du 2 Juin 1984, définissant les nouvelles modalités pour l'importation, sans paiement, de véhicules, L'ENTREPRISE NATIONALE DE DISTRIBUTION DE VEHICULES PARTICULIERS CYCLES ET MOTOCYCLES - D.V.P. - Communiqué :

**1) - CONDITIONS TENANT AUX PERSONNES :**

— Etre de Nationalité algérienne ayant la qualité de résident en Algérie.

**2) - CONDITIONS TENANT AUX VEHICULES :**

— Véhicules automobiles neufs à usage

personnel ou professionnel dont le poids total en charge n'excède pas 2.500 kg.

— Acquisition obligatoire des véhicules auprès des centres de distribution désignés par les constructeurs signataires de conventions avec la D.V.P., dans les marques et modèles retenus ci-après :

MARQUES	BUREAUX DE VENTES DESIGNES	TYPES - VEHICULES
PEUGEOT	SODEXA 26, Rue Lambacérés 75.008 - PARIS (France) Tél. : 742.77.39	104 - 205 - 305 - 504 - 505 - J. 5 - J. 9 - 404 Pick Up bâchée - 504 P.B. Essence (type carburateur et non injection) - Diesel.
RENAULT	D.V.S.E. 186, Avenue Jean Jaurès 75.019 - PARIS (France) Tél. : 200.22.79	R.4 - R.5 - R.9 - R.11 - R.18 - R.25 - R.4/FA - R.4/F6. Renault Trafic Master. Essence (type carburateur et non injection) - Diesel.
CITROEN	CITROEN - CHAMP-DE-MARS 6 - 10, Rue de la Cavalerie 75.015 - PARIS (France) Tél. : 567.55.62	2 CV - Visa - BX - CX - ACADIANE - C.25 - C.35 Essence (type carburateur et non injection) - Diesel.
FIAT - FRANCE	FIAT - AUTO 140, Avenue des Champs Elysées 75.384 - PARIS Cédex 08 (France) Tél. : 562.82.00	Panda - Uno - Ritmo - Regate - Fiorino - Ducato. Essence (type carburateur et non injection) - Diesel.
MERCEDES	DAMIER - BENZ AKTIENGESELLSCHAFT Département EX 7 c POSTFACH 202 - 7000 Stuttgart 60 Tél. : 302-4880  MERCEDES - BENZ FRANCE 118, Avenue des Champs Elysées PARIS - Tél. : 562.24.04  SATAL 55, Avenue du Maréchal Foch 69.006 - LYON - Tél. : 889.23.41  PARIS MEDITERRANEE AUTOMOBILE 116, Cours Lieutand 13.006 - MARSEILLE - Tél. : 94.91.40	190 - 200 - 230 - 250 - 280 - 300. Véhicules tous terrains. Essence (type carburateur et non injection) - Diesel.

Le non respect par l'importateur des dispositions sus-indiquées, entraîne la mise en dépôt du véhicule et application de ce régime tel que défini par le code des douanes.

Tout national résident qui réalise une importation de véhicule sous le couvert de l'AIV, ne peut bénéficier d'un véhicule importé par la D.V.P. dans le cadre de l'exercice du monopole et ce, durant quatre (4) années

L'application des dispositions ainsi arrêtées étant immédiates, il est prononcé de facto à l'annulation pure et simple du traitement des dossiers A.I.V. en instance auprès des services de D.V.P., introduits sur la base de l'ancienne procédure.

N.B. : Les véhicules acquis dans ce cadre peuvent être renvoyés moyennant rémunération indiquée au tarif officiel, sur toutes destinations choisies par l'acquéreur (France ou ports algériens).

# LISTE DES AGENCES DES BANQUES HABILITEES A TENIR LES COMPTES-DEUISES DES NATIONAUX RESIDANT A L'ETRANGER

Les citoyens algériens résidant à l'étranger sont désormais autorisés à ouvrir des comptes en devises auprès des banques algériennes. Des avantages et des garanties sont accordées à cet effet (voir La Semaine n° 94 du 11 juillet 1984). Nous publions ci-dessous la liste des banques habilitées à tenir les comptes-devises des nationaux résidant à l'étranger.

- WILAYA D'ADRAR
- \* B.N.A.
- Adrar, Grande Place d'Alger
- \* C.P.A.
- Adrar, Place El Qods
- WILAYA DE CHLEF
- \* B.N.A.
- Chlef, Esplanade C.F.P.A.
- \* B.E.A.
- Chlef, 17, bd Bounaama
- \* C.P.A.
- Chlef, 38, rue des Martyrs
- WILAYA DE LAGHOuat
- \* B.E.A.
- Laghouat,
- 153, bd Emir Abdelkader
- Ghardaïa, 4, rue Ibn Rostom
- \* C.P.A.
- Laghouat,
- Avenue Emir Abdelkader
- \* B.N.A.
- Ghardaïa, 1, place Khemisti
- WILAYA D'OUM EL BOUAGHI
- \* B.N.A.
- Agence Oum El Bouaghi
- \* B.E.A.
- Oum El Bouaghi, Zone A
- Groupe 2 n° 11 Les 300
- Logements
- \* C.P.A.
- Oum El Bouaghi,
- Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre
- WILAYA DE BATNA
- \* B.N.A.
- Batna, 14, rue des Fidayines
- \* C.P.A.
- Batna,
- 17, avenue de la République
- WILAYA DE BEJAIA
- \* B.N.A.
- Béjaïa,
- 5, place du 1<sup>er</sup> Novembre
- \* B.E.A.
- Béjaïa,
- 11 bis, rue Si El Haouès
- \* C.P.A.
- Béjaïa,
- 2, place du 1<sup>er</sup> Novembre
- WILAYA DE BISKRA
- \* B.N.A.
- Biskra,
- 27, rue de la République
- \* C.P.A.
- Biskra,
- Place Larbi Ben M'Hidi

- WILAYA DE BECHAR
- \* B.N.A.
- Béchar, 22, rue Ali Boualem
- WILAYA DE BLIDA
- \* B.N.A.
- Blida, place du 1<sup>er</sup> Novembre
- \* B.E.A.
- Blida,
- 10, rue Layachi Abdallah
- \* C.P.A.
- Blida,
- 4, place du 1<sup>er</sup> novembre
- WILAYA DE BOUIRA
- \* B.E.A.
- Bouïra,
- 11, rue Abane Ramdane
- \* C.P.A.
- Bouïra,
- 28, rue Abane Ramdane
- WILAYA DE TEBESSA
- \* B.N.A.
- Tébessa,
- 2, avenue de la Victoire
- \* C.P.A.
- Tébessa,
- Place du 1<sup>er</sup> Novembre
- WILAYA DE TAMANRASSET
- \* B.N.A.
- Tamanrasset,
- Rue Emir Abdelkader
- \* C.P.A.
- Tamanrasset,
- Avenue Emir Abdelkader
- \* C.P.A.
- Béchar,
- Place de la République
- WILAYA DE TLEMCCEN
- \* B.N.A.
- Tlemcen « A »,
- 30, rue Khemisti
- Maghnia, bd du 1<sup>er</sup> Novembre
- \* B.E.A.
- Tlemcen,
- 2, rue de l'Indépendance
- Ghazaouet,
- Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre
- \* C.P.A.
- Tlemcen, 22, rue de la Paix
- WILAYA DE TIARET
- \* B.N.A.
- Tiaret, 17, bd de la Victoire
- \* C.P.A.
- Tiaret, 4, rue de la Libération
- WILAYA DE TIZI-OUZOU
- \* B.N.A.
- Tizi-Ouzou,
- Bd Si Mohand Ouzzefoun
- \* B.E.A.
- Tizi-Ouzou,
- Avenue Houari Boumediène
- \* C.P.A.
- 11, avenue Colonel Amirouche
- WILAYA D'ALGER
- \* B.N.A.
- Agence Centrale Guevara
- 8, bd « Che » Guevara Alger
- Agence Centrale Didouche
- 45/47, rue Didouche Mourad
- Alger
- Agence Zirout Youcef
- 12, bd Zirout Youcef Alger
- Agence Liberté
- 8, rue de la Liberté Alger
- Agence « A »
- 64, rue Larbi Ben M'Hidi Alger
- Agence Aéroport
- Aéroport Houari Boumediène
- \* B.E.A.
- Guevara, 6, bd « Che » Guevara Alger
- Amirouche, 11, bd Colonel Amirouche Alger
- Agha, 1, rue Hamani Alger
- Accrédités, 1, rue Hamani Alger
- Hussein-Dey, 33, rue de Tripoli, H-Dey
- Ben M'Hidi, 49, rue Ben M'Hidi Larbi Alger
- H.Ben Bouali, 88, rue Hassiba Ben Bouali
- Alger
- Pins Maritimes, Palais des Expositions El-Harrach
- El-Harrach, 14, rue Aoun Ahmed El-Harrach
- Mohamed V, 4, bd Mohamed V Alger
- Belcourt, 122, rue Mohamed Belouizdad Alger
- \* C.P.A.
- Agence Centrale Didouche
- 41, rue Didouche Mourad Alger
- Agence Principale Port Saïd
- 1, rue Maître Ali Boumendjel Alger
- Agence Principale Amirouche
- 2, bd Colonel Amirouche Alger
- C.N.E.P. Agence de Kouba
- 6, avenue Mohamed Filali Alge
- WILAYA DE DJELFA
- \* C.P.A.

- Djelfa, bd Emir Abdelkader
- WILAYA DE JIJEL
- \* B.N.A.
- Jijel, 1, avenue Emir Abdelkader
- \* B.E.A.
- Jijel, 10, avenue du 1<sup>er</sup> Novembre
- \* C.P.A.
- Jijel, 24, avenue du 1<sup>er</sup> Novembre
- WILAYA DE SETIF
- \* B.N.A.
- Sétif, 8, avenue du 8 mai 1945
- \* B.E.A.
- Sétif, 22, avenue du 8 mai 1945
- \* C.P.A.
- Sétif, 5, avenue Ben Boulaid
- WILAYA DE SAIDA
- \* B.N.A.
- Saïda, 2, rue Docteur Saadane
- \* B.E.A.
- Saïda, avenue de l'Indépendance
- \* C.P.A.
- Saïda, 14, avenue du 1<sup>er</sup> Novembre
- WILAYA DE SKIKDA
- \* B.N.A.
- Skikda, 26, rue Didouche Mourad
- \* B.E.A.
- Skikda, 23, rue Didouche Mourad
- \* C.P.A.
- Skikda, 31, rue Didouche Mourad
- WILAYA DE SIDI BEL ABBES
- \* B.N.A.
- Sidi Bel Abbès, place du 1<sup>er</sup> Novembre
- \* B.E.A.
- Sidi Bel Abbès, 25, rue Larbi Tébessi
- \* C.P.A.
- Sidi Bel Abbès, 3, bd Colonel Lotfi
- WILAYA DE ANNABA
- \* B.N.A.
- Annaba, 17, cours de la Révolution
- \* B.E.A.
- Annaba, 14, cours de la Révolution
- \* C.P.A.
- Annaba, 6, cours de la Révolution
- WILAYA DE GUELMA
- \* B.N.A.
- Guelma, rue Zedadra Hocine
- \* B.E.A.
- Guelma, rue Ali Chorfi
- \* C.P.A.
- Guelma, rue Seridi Mohamed
- WILAYA DE CONSTANTINE
- \* B.N.A.
- Constantine, 1, place du 1<sup>er</sup> Novembre
- \* B.E.A.
- Constantine, 1, place Khemisti
- \* C.P.A.
- Constantine, 6, rue Bouali Saïd
- WILAYA DE MEDEA
- \* B.N.A.
- Médéa, 1, rue des Frères Bachène
- \* B.E.A.
- Médéa, rue Ahmed Ferah
- \* C.P.A.
- Médéa, rue Colonel Bouhahia
- WILAYA DE MOSTAGANEM
- \* B.N.A.
- Mostaganem « A », 1, avenue Benyahia Belkacem
- \* B.E.A.
- Mostaganem, 4, rue Emir Abdelkader
- Relizane, bd du Barrage
- \* C.P.A.
- Mostaganem, 15, avenue Benayed Bendehiba
- WILAYA DE M'SILA
- \* B.N.A.
- M'Sila, rue Si El Haouès
- \* C.P.A.
- M'Sila, place du 1<sup>er</sup> Novembre
- WILAYA DE MASCARA
- \* B.N.A.
- Mascara, place Emir Abdelkader
- \* B.E.A.
- Mascara, place Emir Abdelkader
- \* C.P.A.
- Mascara, 1, rue Abdelmoudjid Mokhtar
- WILAYA DE OUARGLA
- \* B.N.A.
- Ouargla, avenue Chenine Kaddour
- \* B.E.A.
- Ouargla, rue Emir Abdelkader Prolongée
- Hassi-Messaoudi, Quartier Résidentiel
- Ex. Office Culturel
- WILAYA D'ORAN
- \* B.N.A.
- Oran « A », 40, rue Mohamed Khemisti
- Oran « B », 4, bd de la Soummam
- \* B.E.A.
- Oran, place Emir Abdelkader
- Oran, 5, square Cayla
- Arzew, 21, rue des Martyrs
- \* C.P.A.
- Oran, 1, rue Mohamed Khemisti

France

## Fabius remplace Mauroy, les communistes absents du nouveau gouvernement

Les événements politiques se sont précipités la semaine dernière en France après l'annonce, quelques jours auparavant, par le président Mitterrand, de sa décision de s'adresser au peuple français, en septembre, en vue de changer un article de la constitution et d'organiser des référendum lorsqu'il le juge nécessaire.

• Mardi 17 juillet en fin d'après-midi : le ministre Alain Savary, dont le projet de réforme de l'enseignement en France venait d'être retiré par François Mitterrand, annonce sa démission.

• Mardi, toujours en début de soirée : le porte-parole de l'Elysée annonce que le Premier ministre Pierre Mauroy a présenté sa démission. Le président de la République l'a acceptée. Laurent Fabius, ministre de l'Industrie, a été désigné pour remplacer Mauroy.

• Mercredi 18 juillet : une délégation du Parti Communiste, conduite par Georges Marchais, est reçue par Fabius. A la suite d'une réunion de son Bureau politique et une session extraordinaire de son Comité central, le PC annonce sa décision de ne pas participer au prochain gouvernement, indiquant toutefois qu'il restera au sein de la majorité et appuyera toute décision allant dans le sens du programme initial de la gauche.

• Jeudi 19 juillet : le nouveau Premier ministre annonce la composition du nouveau gouverne-

ment, le troisième depuis l'accession de Mitterrand à la magistrature suprême. Dans une équipe de seize ministres, on notera le retour de M. Jean-Pierre Chevènement (Education nationale) et l'arrivée de MM. Pierre Joxe (Intérieur et Décentralisation), Michel Delebarre (Travail, Emploi et Formation professionnelle) et Hubert Curien (Recherche et Technologie). Les ministres délégués et les secrétaires

d'Etat devaient être désignés cette semaine.

• Jeudi, toujours : premier conseil des ministres du nouveau gouvernement. Laurent Fabius annonce qu'il engagera, mardi 24 juillet devant l'Assemblée nationale, la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale.

M.A.

### LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

**Laurent Fabius**, premier ministre.  
**Gaston Defferre**, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire.

**Pierre Bérégovoy**, ministre de l'Economie, des Finances et du Budget.

**Robert Badinter**, garde des Sceaux, ministre de la Justice.

**Claude Cheysson**, ministre des Relations extérieures.

**Charles Hernu**, ministre de la Défense.

**Pierre Joxe**, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.

**Michel Rocard**, ministre de l'Agriculture.

**Edith Cresson**, ministre du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur.

**Jean-Pierre Chevènement**, ministre de l'Education nationale.

**Georgina Dufoix**, ministre des

Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

**Paul Quilès**, ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports.

**Michel Crépeau**, ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

**Roland Dumas**, ministre des Affaires européennes et porte-parole du gouvernement.

**Michel Delebarre**, ministre du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

**Huguette Bouchardeau**, ministre de l'Environnement.

**Hubert Curien**, ministre de la Recherche et de la Technologie.

Les ministres délégués et les secrétaires d'Etat seront désignés cette semaine.

**Mme Georgina Dufoix**, ancienne secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de la Population et des Travailleurs Immigrés, reçoit une importante promotion, élargissant sa responsabilité à tout le secteur de la Solidarité nationale et de l'action sociale.

L'immigration restera sous sa haute autorité, rattachée à son ministère. Nous espérons, compte tenu de l'expérience qu'elle a déjà acquise dans ce domaine particulier, qu'elle ne manquera pas de parachever l'action entreprise, sous sa direction, pour assurer aux travailleurs immigrés et à leurs familles un statut fondé sur la dignité, la justice et la sécurité.



Maamar Boukerrou

## Opinion

### Nous sommes tous des Immigrés

Les élections au Parlement Européen sont passées. Mais les oreilles des Immigrés en général et des Maghrébins en particulier, résonnent encore des propos haineux, racistes et xénophobes qui ont été prononcés à leur encontre au cours d'une longue campagne électorale.

Ainsi donc, les Maghrébins résidant en France et singulièrement la communauté algérienne, ont été l'enjeu, malgré eux, d'une élection à laquelle ils n'étaient nullement conviés, alors qu'ils représentent la plus forte minorité, avec 2 500 000 individus, y compris 1 500 000 d'entre eux qui sont citoyens français.

En effet, les grands partis politiques qu'ils soient de Gauche ou de Droite, n'ont eu ni le civisme, ni la délicatesse d'intégrer à leurs listes quelques candidats parmi ces citoyens qu'ils appellent curieusement « Français Musulmans », comme du temps de la colonisation.

En tout cas, jamais depuis l'Affaire Dreyfus, une communauté telle que la communauté arabe maghrébine, n'a eu à souffrir

de tant de haine, d'insultes, de racisme, de discrédit et, hélas, d'agressions et de crimes impunis. Et dire que cela se passe en France, berceau des droits de l'homme et du citoyen, cette France dont on disait volontiers « qu'elle est humaine et généreuse ».

Il y a lieu de constater qu'à chaque crise économique, on met en cause une communauté minoritaire vivant en France ; lors de la crise de 1929, c'était la communauté juive qui était mise au ban de la société ; la crise actuelle a son bouc émissaire tout trouvé en la communauté arabe maghrébine qu'on accable de tous les défauts et qu'on accuse de tous les maux.

Que l'extrême-droite se livre à une campagne de dénigrement contre les Maghrébins, avec une violence inouïe et qu'elle déverse sur eux ses poubelles d'immondices, on pouvait s'y attendre, elle qui n'a jamais porté l'Arabe dans son cœur. Mais que cette campagne de dénigrement, de contre-vérités et d'insanités trouve une certaine résonance au sein même des grands partis de la majorité et de l'opposition, cela dépasse l'entendement. En effet,

lorsque leurs porte-paroles disent : « les problèmes de l'immigration créent un malaise grave au sein de la population », « la population est inquiète », ou encore, « le seuil de tolérance est atteint dans certaines villes », ils apportent de l'eau au moulin de l'extrême-droite. Ce qui a permis à cette dernière de lancer son fameux slogan : « Je dis tout haut ce que vous pensez tout bas ». D'ailleurs, les principaux thèmes de l'extrême-droite, c'est-à-dire, « la sécurité » et les « immigrés », figurent aussi dans les programmes des autres formations politiques qu'elles soient de la Majorité ou de l'Opposition.

C'est ainsi qu'on a créé une psychose de peur au sein de la population, en liant, d'une manière cynique, l'insécurité à la présence des immigrés maghrébins. Pourtant, il est de notoriété publique que la grande criminalité en France n'incombe nullement à la communauté maghrébine. Quant à la petite délinquance, elle n'est pas plus importante chez les jeunes maghrébins que chez les jeunes français, même si on a essayé de fausser les statistiques pour accréditer la thèse contraire.

Cette attitude ambiguë des grands partis, notamment de la Majorité, loin de les servir, leur a fait perdre, au contraire, des centaines de milliers de voix.

La communauté algérienne tout entière, un moment traumatisée par le déchaînement des passions hostiles, doit se ressaisir et ne pas s'égarer dans de vaines lamentations, mais surtout en tirer des enseignements constructifs. En fait, cette campagne haineuse dont nous sommes l'objet a un certain côté positif, celui du réveil des consciences endormies.

Désormais, rien ne sera plus comme avant. La communauté algérienne y compris la fraction qui jouit de la nationalité française dont la présence en France est remise en cause, doit impérativement s'unir face à l'adversité et mettre fin à ses divisions internes et à tous les sectarismes qui la secouent. C'est à ce prix que notre communauté verra ses droits respectés et ses intérêts moraux, culturels et matériels sauvegardés.

**SADOK KHORSI**  
Président de l'Association des Français d'origine algérienne,

# La politique énergétique nationale

La politique énergétique nationale et ses perspectives ont été au cœur de la rencontre organisée le 13 juin par l'union des Journalistes Algériens avec M. Belkacem Nabi, membre du Comité central, ministre de l'Energie et des Industries chimiques et pétrochimiques.



Devant un « Club de la Presse » réunissant des dizaines de journalistes, le ministre a affirmé que le secteur de l'énergie continuera à jouer un rôle prépondérant dans le fonctionnement et le financement de l'économie nationale, avec cette différence qu'il sera désormais recherché la meilleure manière d'adapter la consommation énergétique nationale à la nature et au volume des réserves d'hydrocarbures.

Cette nécessité d'exploiter encore plus rationnellement des ressources non renouvelables, afin d'assurer un approvisionnement régulier et durable de l'économie nationale, a été la recommandation principale des résolutions sur l'énergie adoptées par le Comité central du parti du FLN en décembre 1980, a rappelé M. Nabi. Il a fait remarquer que la consommation nationale d'énergie a évolué à un rythme trop rapide, passant de deux millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 1962 à près de 15 millions de TEP actuellement et devrait atteindre quarante millions de TEP à l'horizon 2000. Pour le ministre, la période 1962-1983 a été ainsi marquée par « un gaspillage énorme » d'énergie dû en grande partie à des prix maintenus relativement bas.

L'autre grand objectif de la politique nationale en matière d'énergie, rappelé par le ministre, est la réduction progressive de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures dans les échanges de l'Algérie avec l'extérieur. Quatre-vingt-quinze pour cent des recettes d'exportation proviennent actuellement de la vente de pétrole et de gaz, contre soixante et soixante-dix pour cent en 1962.

« L'indépendance économique du pays et la sauvegarde de son autonomie de décision dépendront dans une large mesure de notre capacité à modifier la structure de nos exportations », a affirmé M. Nabi, qui a reconnu la difficulté d'appliquer la redoutable équation qui consiste à déterminer un modèle de consommation énergétique qui garantisse un approvisionnement sur le long terme, et à faire des réserves énergétiques la principale source de devises pour le développement économique.

Revenant au marché intérieur de l'énergie, M. Nabi a constaté que la consommation nationale demeurait en contradiction avec la nature de nos disponibilités énergétiques, dans ce sens que quatre-vingt pour cent des réserves sont composées de gaz contre vingt pour cent pour le pétrole, alors que l'essentiel de la consommation est axé sur les produits pétroliers.

Partant de là, le ministre a

affirmé que l'avenir appartenait au gaz en indiquant que le gouvernement pourrait être amené à créer une institution spécialisée chargée d'orienter le consommateur vers les produits gaziers, d'inciter les entreprises nationales à opter pour la technologie gazière et de fixer les conditions d'acquisition des équipements nécessaires.

L'option gaz concernera également le secteur des transports avec comme principale énergie de substitution le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et, à plus long-terme, le gaz naturel. D'ici à la fin 1984, environ 5 000 véhicules rouleront au GPL, résultat appréciable après une année d'essais, a dit le ministre en affirmant que l'opération était complexe et demandait un grand effort d'équipement.

M. Nabi devait évoquer par ailleurs la nécessité de développer la fonction exploration en mobilisant toutes les potentialités, et de centrer les efforts sur les moyens d'économiser l'énergie. Il a indiqué à ce propos qu'une réduction de seulement un pour cent des besoins énergétiques, permettrait au pays d'économiser d'ici à la fin du siècle des millions de tonnes équivalent pétrole.

Insistant de nouveau sur l'importance de généraliser l'utilisation du gaz, le ministre a estimé que cette ressource énergétique sera la source principale de revenus pour le développement au cours des cinquante prochaines années.

Comme autre source d'élargissement de l'offre d'énergie, le ministre a cité les projets en cours dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, avant de rappeler l'échéance 1987 qui verra l'électrification totale du pays, objectif d'autant plus élogieux que beaucoup de pays industriels ne l'ont toujours pas atteint.

Le débat qui a suivi l'exposé du ministre a été centré sur les problèmes énergétiques à l'échelle internationale et leurs répercussions sur l'économie algérienne. M. Nabi devait affirmer à ce propos que l'Algérie demeurait relativement à l'abri, l'essentiel des besoins nationaux ayant été satisfait grâce aux exportations d'hydrocarbures, cependant qu'aucun projet de développement n'a été différé.

Cette performance, unique parmi les pays de l'OPEP, a affirmé M. Nabi, revient au fait qu'entre 1980 et 1984, les revenus pétroliers de l'Algérie sont restés inchangés, mais aussi parce que les exportations algériennes d'hydrocarbures ont toujours été planifiées en fonction des besoins de l'économie nationale. « Le recours à l'énergie pour le développement du pays est

et doit être organisé de manière à maintenir l'Algérie libre de ses choix politiques et économiques », a dit le ministre.

Aux questions des journalistes relatives aux relations de l'Algérie avec ses acheteurs de gaz, M. Nabi a réaffirmé la volonté des autorités algériennes de défendre jusqu'au bout leur droit à une juste application des contrats conclus et de garantir la sauvegarde du pouvoir d'achat des hydrocarbures, en tant que ressource précieuse et non renouvelable.

A propos du cas précis des négociations avec l'Espagne, le ministre a indiqué que celles-ci marquaient le pas, avant d'évoquer trois éléments pouvant expliquer la tension actuelle sur les exportations de gaz algérien. Le premier serait que l'Espagne, en quête d'une adhésion à la CEE, agisse en termes « d'alliance d'intérêt » et de solidarité avec les « Dix » du Marché commun européen.

Seconde hypothèse : tout se passe comme si les autres partenaires européens de l'Algérie se préparaient à la renégociation des prix du gaz prévue périodiquement dans les contrats (France et Belgi-

que en 1985 et Italie en 1986), veulent tirer profit d'un éventuel « succès » espagnol.

Le dernier élément, avancé par M. Nabi, serait qu'on œuvre actuellement à casser le « précédent algérien » et à bloquer les revendications de l'Algérie pour une juste rémunération de son gaz, ceci dans le but inavoué d'ouvrir d'autres sources d'approvisionnement, d'autres producteurs jusque-là solidaires de la fermeté algérienne en matière des prix.

Répondant enfin à une interrogation sur la situation actuelle de l'OPEP, M. Belkacem Nabi a souligné la solidarité des pays membres en indiquant que la présence au sein de l'organisation des représentants de deux pays en guerre était une preuve retentissante de la volonté des producteurs de « défendre ensemble le futur commun ».

Le ministre a terminé en insistant sur l'importance de l'utilisation la plus raisonnable possible des ressources énergétiques pour l'essor économique du pays et pour le bien être des générations à venir.

(APS)



**S. SALEMKOUR**  
ASSUREUR CONSEIL

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

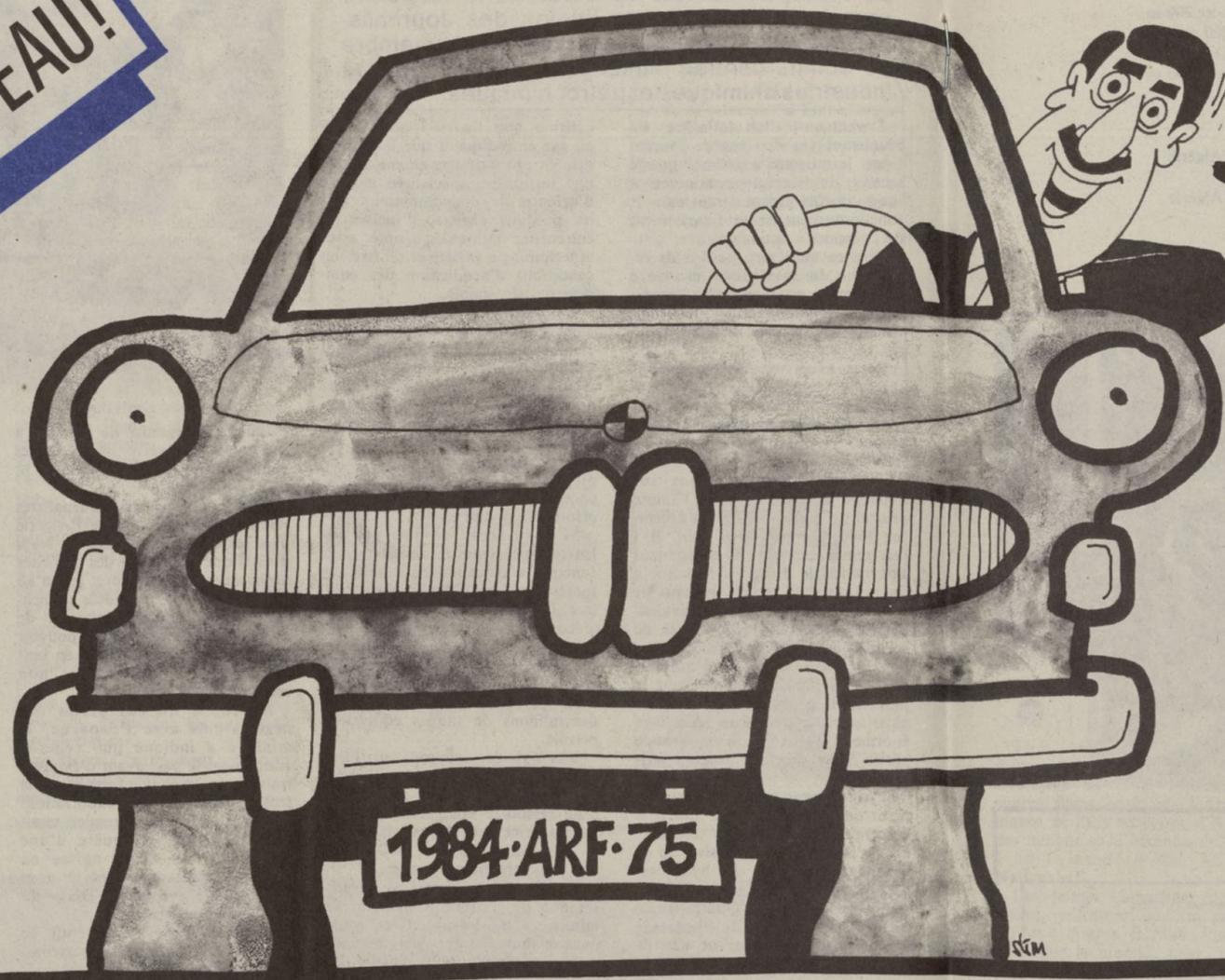
TOUTES COMPAGNIES

- AUTOMOBILE — PERSONNES TRANSPORTÉES
- MULTIRISQUES COMMERCE — HABITATION
- MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE — VIE — RETRAITE
- INDIVIDUELLE ACCIDENT — ASSISTANCE
- TRANSPORT TERRESTRE — MARITIME
- TOUS RISQUES CHANTIERS — R.C. DECENNALE

CONSULTEZ-NOUS 11 Bd Voltaire - 75011 PARIS  
355.81.60.

ETUDES ET PROJETS GRATUITS

**NOUVEAU!**



EN  
ALGÉRIE,  
J'AI OUVERT  
UN "COMPTE  
DEVISES"  
C'EST TRÈS  
PRATIQUE!

**Nationaux résidant à l'étranger !  
Ouvrez un Compte Devises à la Banque Nationale  
d'Algérie.**

Vos dépôts seront garantis dans la monnaie de votre choix.

**Vous pourrez en disposer** à tout moment et à votre convenance sous forme de :

Virements libellés en dinars en règlement de toutes sommes dues en Algérie ou en devises pour être portés au crédit d'un compte de la même catégorie tenu sur les livres d'un intermédiaire agréé.

Transferts à l'étranger sans avoir à en justifier la cause.

Retraits de devises en vue de leur exportation ou en dinars pour leur utilisation en Algérie.

**Vous bénéficierez** d'une rémunération appréciable déterminée périodiquement par la Banque Centrale d'Algérie sur la base du taux au jour le jour dans le pays de la monnaie concernée, majorée d'une bonification de 0,5 à 1 point suivant la forme et durée du dépôt.

**Il vous suffira** pour cela, de verser au crédit de

notre compte chez notre correspondant le plus proche de votre résidence, le montant de votre premier versement en précisant :

-Versement à porter au crédit du Compte Devises à ouvrir au nom de :.....(Nom du titulaire)..... sur les livres de l'Agence de :.....(lieu d'ouverture du compte en Algérie).

**Dès réception de votre premier virement,** la Banque Nationale d'Algérie vous communiquera votre numéro de compte et vous adressera les formulaires d'ouverture pour compléter votre

dossier.

**Pour toutes informations complémentaires,** écrivez à la Direction Générale de la Banque Nationale d'Algérie 8 Boulevard Ernesto Che Guevara ALGER ou rapprochez-vous du réseau bancaire de notre institution dont la liste se trouve auprès des bureaux de l'Amicale des Algériens en Europe, des ambassades et consulats d'Algérie à travers le monde.

La Banque Nationale d'Algérie, au service de l'économie nationale.



**BNA**  
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

## JEUX NATIONAUX SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

### Bonne prestation des sportifs de l'Amicale

Pour leur première participation aux jeux nationaux scolaires et universitaires les jeunes athlètes sélectionnés par l'Amicale ont fait une très bonne prestation comme en témoigne le nombre de médailles acquises.

Discipline	OR	ARGENT	BRONZE
Athlétisme	4	1	5
Gymnastique	2	-	-
Judo	2 victoires hors concours		

#### Athlétisme :

Salhi Hocine (Or)	Universitaire 200 m
Fergani Rachida (Or)	Scolaire 200 m
Hassaini Med (Or)	Scolaire 110 m haies
Boudebiha Djamel (Or)	Universitaire 100 m
Saoudi Fatima (Suède) (Argent)	Javelot

#### Gymnastique :

Mahmoudi Med (Or)	Record d'Algérie
coupe du meilleur athlète des jeux	
Hamani Abdelkrim (Or)	Record d'Algérie

#### Judo :

A.A.E. — Sélection d'Alger Hors concours  
résultats : 2 victoires à 5 victoires.

## JEUX NATIONAUX DES HANDICAPES

### L'équipe de l'Amicale championne d'Algérie en basket

L'équipe de l'Amicale qui a participé pour la première fois aux jeux nationaux des handicapés organisés du 3 au 10 juillet 1984 à Tizi-Ouzou, a remporté de championnat d'Algérie en Basket. Elle était composée des athlètes suivants :

— Naili Abderazak (Toulouse) ; Domèche Gasmia (Toulouse) ; Kaci Slimane (Grenoble-Lyon) ; Mendir Madjid (Grenoble-Lyon) ; Abderrahmane Kader (Grenoble-Lyon) ; Kerbache Farid (Grenoble-Lyon) ; Zouaoui Mustapha (Auxerre-Paris) et Berrouigat Rachid (Marseille).



## Sportifs algériens, ceci vous intéresse

En vue de leur participation aux activités sportives et aux compétitions organisées par l'Amicale des Algériens en Europe (en pays d'accueil et en Algérie) tous les jeunes sportifs algériens, scolaires, universitaires ou autres, quel que soit leur niveau, leur âge et le sport pratiqué sont invités à se faire connaître en adressant la fiche de renseignement ci-contre dûment complétée à l'Amicale des Algériens en Europe de la région la plus proche de leur domicile.

Adresses et numéros de téléphone des délégations régionales de l'A.A.E.

Responsable Régional de l'A.A.E. — Région Est — 30, rue Grandville 54000 Nancy. Tél. : 16 (83) 32.02.30.

Responsable Régional de l'A.A.E. — Région du Centre — 7, rue Vauban 69006 Lyon. Tél. : 16 (78) 52.15.68.

Responsable Régional de l'A.A.E. — Région de Paris — 13, bd Rochechouart 75009 Paris. Tél. : 285.37.31 et 878.33.30.

Responsable Régional de l'A.A.E. — Région du Sud — 71, rue Saint-Jacques 13006 Marseille. Tél. : 16 (91) 37.07.41.

Responsable Régional de l'A.A.E. — Région du Nord — 41, rue Dammartin 59000 Roubaix. Tél. : 16 (20) 70.62.51.

Responsable Régional de l'A.A.E. — Région de l'Ouest — 56-58, rue de Bezons 92000 Nanterre. Tél. : 725.42.56.

AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DISCIPLINE SPORTIVE :

NOM : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Adresse actuelle : .....

TEL. N° : .....

Profession : .....

Niveau scolaire : .....

Niveau de handicap : *Handicapé* (ou *Handicapé sportif*)

Adresses des parents : .....

Club sportif : .....

Téléphone des parents : .....

Association sportive (Scolaire ou Universitaire) : .....

Niveau : .....

Spécialités (poste) : .....

# Rétrospective de la saison 83-84 en Algérie

La saison sportive 83-84 s'achèvera dans moins de trois semaines avec la clôture des Jeux Olympiques de Los Angeles. Une quarantaine d'athlètes y représenteront l'Algérie dans les disciplines suivantes : hand-ball, boxe, athlétisme, haltérophilie et judo.

Au crépuscule de cette saison et à l'orée d'une nouvelle qui ne tardera pas à commencer, « La Semaine » a voulu faire une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la saison sportive 1983-1984 en Algérie.

Un avertissement : cette rétrospective est loin d'être exhaustive. Que ceux ou celles qui sont oubliés nous excusent. Aucun oubli n'est intentionnel.

M.A.

## Football

- Mascara, un champion inédit
- L'Algérie rate de peu l'Ivoire 84
- Une nationale à 20 ASP

Trois événements importants auront marqué la saison 83-84 : le triomphe du GCR Mascara en championnat national, la performance de l'EN en coupe d'Afrique des nations et la décision de porter à 20 le nombre des ASP en Nationale I.

Les jeunes camarades de Bel-loumi, entraînés par les anciens « pros » Amara et Mahi, ont surpris tout le monde. Leur victoire finale n'est pas pour autant due au hasard. Elle est le fruit d'une jeunesse enthousiaste et d'un en-

semble qui a fait preuve d'une belle régularité. Le MPO, quant à lui, a brillamment remporté sa deuxième coupe d'Algérie.

L'équipe nationale a vécu une saison mouvementée : après sa piètre exhibition aux Jeux méditerranéens de Casablanca, elle fut éliminée (par l'Egypte) des Jeux Olympiques de Los Angeles. On a alors rappelé l'ancien entraîneur Mahieddine Khalef. Résultat : l'EN a séduit en Côte d'Ivoire, ratant de très peu (éliminée en demi-finale, aux pénalties, par le

Cameroun) un trophée qu'elle aurait mérité. Elle a quand même terminé sur le podium (troisième place).

Dans un communiqué rendu public le 18 juillet, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé sa décision de porter à 20 le nombre des ASP qui évolueront la saison prochaine en Nationale I.

Le MAHD et l'ESMG, reléguables, ont été ainsi repêchés tandis que l'USM Annaba et le WM Tlemcen, deuxièmes de leurs grou-

pes, accèdent, avec Aïn M'lila et Tiaret, en Nationale I.

Autre événement d'importance : la nomination de l'ancien international Dhomar Issad au poste de président de la Fédération Algérienne de Football. Les spécialistes et l'opinion publique estiment que cette décision ne devrait pas manquer d'avoir d'heureuses répercussions sur le football algérien.

Enfin, il faut signaler que la JET est toujours qualifiée (quarts de finale) en coupe d'Afrique des clubs champions.

L'équipe de Mascara, championne d'Algérie 1983-84.



Photo E.L. Moudjahid

### CLASSEMENT FINAL 83-84

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1. GCR MASCARA	66	30	15	6	9	44	36
2. USM EL HAR RACH	65	30	13	9	8	27	25
3. JE TIZI-OUZOU	64	30	13	8	9	43	24
4. MP ALGER	63	30	11	11	8	36	31
5. CHLEF S.O.	62	30	10	12	8	33	24
6. EP SETIF	61	30	12	7	11	28	30
7. ESM BEL ABBES	60	30	11	8	11	29	26
WO BOUFARIK	60	30	11	8	11	23	24
ASC ORAN	60	30	10	10	10	30	30
10. RS KOUBA	58	30	9	10	11	29	33
CM BELCOURT	58	30	10	8	12	30	34
MP ORAN	58	30	9	10	11	24	24
13. JS BORDJ ME-NAIL	57	30	7	13	10	23	33
WKF COLLO	57	30	9	9	12	25	31
MAHUSSEIN-DEY	57	30	8	11	11	32	27
ESM GUELMA	57	30	8	8	14	24	48

## 20 ASP en Division I

MAHD et ESMG repêchés, USMA et WMT montent

Le nombre des associations sportives de performance (ASP) composant la division I du championnat national de football est porté à partir de la saison 84/85 à 20, a annoncé le 18 juillet un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le communiqué ajoute que cette mesure exceptionnelle, qui entre dans le cadre de la mise en place de nouvelles structures devant dynamiser le mouvement

sportif national et assurer une démocratisation conséquente de la pratique sportive en permettant la mise en valeur de toutes les potentialités, répond à plusieurs considérations :

- 1) Favoriser l'émergence d'ASP structurées,
- 2) Permettre aux associations universitaires, de création récente, de s'intégrer aux formes de compétitions élevées,
- 3) La nécessaire élévation du

niveau de compétition et la multiplication des rencontres qui entre dans la perspective de la préparation des éléments de l'équipe nationale aux grandes compétitions internationales (coupe du monde, coupe d'Afrique...).

4) La programmation du championnat national saison 84/85 qui se déroulera sur la base de deux journées de compétition par semaine.

Les vingt associations sportives de performance qui composent la division I sont : GCR Mascara, RS Kouba, ESM Bel Abbes, JCM Tiaret, WKF Collo, JE Tizi Ouzou, MP Alger, CM Belcourt, MP Oran, AM Ain-M'lila, USM Harrach, USM Annaba, EP Sétif, ASC Oran, WM Tlemcen, Chef SO, WO Boufarik, JS Bordj-Ménaïel, MA Hussein-Dey, ESM Guelma, conclut le communiqué. (APS)

## Handball

### Le MPO, le MPA et toujours l'EN

L'équipe nationale championne d'Afrique et qualifiée pour les Jeux de Los Angeles ; le MPO, cham-

pion arabe des clubs (et vainqueur de la coupe d'Algérie) et le MPA, vainqueur de la coupe d'Afrique des

clubs champions (et champion d'Algérie), le hand-ball algérien est resté fidèle à sa tradition : il est toujours le

meilleur en Afrique et dans le monde arabe.

L'équipe du MPO...



Photo EL. Moudjahid

... et celle du MPA.



## Basket-ball

### • Le MPO et le MAHD • L'EN championne du Maghreb

Championnat au MPO et coupe d'Algérie au MAHD, les anciens grands, la gen-

darmerie et l'USKA, ont passé le relais.

Au niveau international,

l'EN a remporté le championnat du Maghreb, mais a raté sa sortie à Alexandrie

pour le championnat d'Afrique des Nations.

L'équipe du MAHD.



Photo EL. Moudjahid

L'équipe nationale,



## Volley-ball

### MAHD et MPA

Le championnat d'Algérie a été encore remporté par le MAHD, qui toutefois, n'a pas réussi sa sortie en Egypte à l'occasion de la coupe d'Afrique des clubs champions.

La coupe d'Algérie, quant à elle, a été remportée par le MPA (notre photo) qui a battu l'EPS en finale.



L'équipe du MPA.

## Jeux méditerranéens (3-17 septembre 83)

### LES MEDAILLES ALGERIENNES

**• OR :**

- BOXE :**  
 - Brahim Brahimi (mi-mouche)  
 - Moussa Mustapha (mi-lourds)  
 - Bouchiche Mohamed (lourds)  
**ATHLETISME :**  
 - Belfaa Othmane (hauteur)

**• ARGENT :**

- Tarbi Ahmed (haltérophilie)  
 - Tayebi Dalila (heptathlon)  
 - Equipe nationale de handball (messieurs)

**• BRONZE :**

- BOXE :**  
 - Kouchène Mustapha (mouche)  
 - Bellil Abdennebi (coq)  
 - Saïd Azzeddine (plume)  
 - Bessad Ali (super-légers)  
**ATHLETISME**  
 - Bensaâd Mohamed (décathlon)  
**JUDO :**  
 - Moussa Ahmed (légers)  
**CYCLISME :**  
 - Hamza Farouk (km arrêté)

### TABLEAU DES MEDAILLES

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
1. ITALIE	52	44	46	142
2. FRANCE	38	41	29	108
3. ESPAGNE	18	23	28	69
4. YOUGOSLAVIE	16	18	20	54
5. GRECE	11	10	12	33
6. TURQUIE	11	5	15	31
7. MAROC	8	5	6	19
8. EGYPTE	1	8	10	19
9. ALGERIE	4	3	7	14
10. TUNISIE	4	1	4	9
11. SYRIE	0	3	2	5
12. LIBAN	1	2	0	3

## Championnats africains d'athlétisme

### Les médailles algériennes

**MESSIEURS**

- Or**  
 5 000 m : Abderrazak Bounou  
 20 km marche : Abdelwalid Ferguene  
 Marteau : Hakim Toumi  
 Décathlon : Mourad Mahour Bacha
- Argent**  
 3 000 m steeple : Hassan Babaci  
 20 km marche : Benamer Kerkouche
- Bronze**  
 200 m : Ali Bakta  
 1 500 m : Mehdi Aidet

3 000 m steeple : Habib Chérif  
 Hauteur : Mostefai Azzeddine  
 Marteau : Yassin Louail

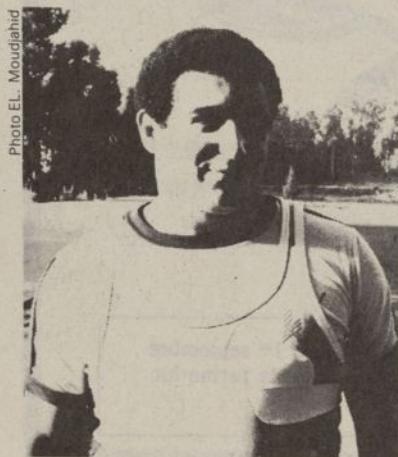
**DAMES**

- Argent**  
 1 500 m : Leila Ben Dahmane  
 3 000 m : Leila Ben Dahmane
- Bronze**  
 400 m haies : Rachida Ferdjaoui  
 20 km marche : Abdelwalid Ferguene  
 Marteau : Hakim Toumi  
 Longueur : Dalila Taïbi  
 Disque : Aïcha Dahmous  
 Poids : Dalila Dahmous  
 Heptathlon : Nacéra Achir

### TABLEAU FINAL DES MEDAILLES

Le tableau final des médailles à l'issue des épreuves des 3<sup>e</sup> championnats africains d'athlétisme qui se sont déroulés du 12 au 15 juillet à Rabat est le suivant.

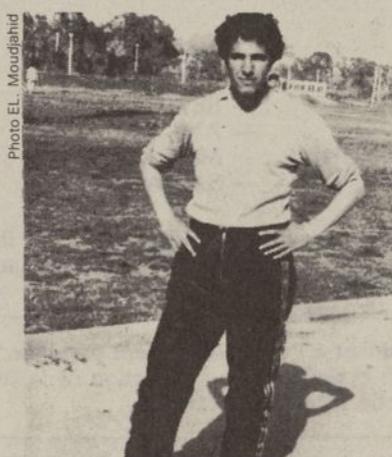
	Or	Argent	Bronze
Kenya	10	5	7
Maroc	7	3	8
Nigéria	6	6	2
Algérie	4	5	10
Sénégal	4	4	2
Côte d'Ivoire	2	2	2
Egypte	2	2	2
Tunisie	1	5	2
Ghana	1	2	3
Djibouti	0	1	0
Soudan	0	0	2
Gambie	0	0	1
Gabon	0	1	0



Morcelli



Ferguene



Kerkouche



Toumi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  

---

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  

---

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE LA REGLEMENTATION  

---

**COMMUNIQUE**

Le ministère de la Jeunesse et des Sports organise un concours pour le recrutement d'Instructeurs (trices) de la jeunesse échelle XII, les 16 et 17 septembre 1984.

La date limite des Inscriptions est fixée au 5 septembre 1984.

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

- être de nationalité algérienne.
- être titulaire du certificat de scolarité de fin de 3<sup>e</sup> AS ou d'un titre équivalent.
- être âgé de 19 ans au moins et de 35 ans au plus à la date du concours.

**MISSION :**

- participer au développement des activités d'animation éducative de la jeunesse.
- organiser les activités de loisirs et les manifestations culturelles de jeunes.
- initier des groupes de jeunes dans les techniques d'animation socio-éducative.
- participer au perfectionnement du personnel d'encadrement d'établissement d'animation et de loisirs de la jeunesse.

**DUREE DE LA FORMATION :**

- deux années de formation théorique en internat.
- une année de stage pratique.

**AVANTAGES :**

- bourse en 1<sup>ère</sup> année
- présalaire en 2<sup>ème</sup> année
- salaire de stagiaire en 3<sup>ème</sup> année.

**EPREUVES :**

**1) Ecrites :**

- une dissertation destinée à apprécier la connaissance des faits et problèmes d'actualité.
- dissertation sur un sujet d'ordre littéraire, artistique ou scientifique.
- dissertation sur un sujet relatif aux loisirs de jeunes.
- épreuve facultative et langue étrangère.

**2) Orale :**

- entretien avec un jury portant sur des sujets ayant trait aux problèmes de la jeunesse.

**3) Pratiques :**

- tests pratiques dans le domaine des arts lyriques, plastiques ou dramatiques.

**DOSSIER :**

- demande manuscrite signée du candidat
- certificats de scolarité de fin de 3<sup>ème</sup> AS
- extrait d'acte de naissance ou fiche individuelle
- 2 enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés aux centres d'examens ci-après :

Direction de la jeunesse et des sports des wilayate de :

- |                  |           |                  |               |
|------------------|-----------|------------------|---------------|
| — DJELFA         | — BEJAIA  | — BECHAR         | — CHLEF       |
| — MEDEA          | — TEBESSA | — TIARET         | — LAGHOUE     |
| — OUARGLA        | — SETIF   | — SIDI-BEL-ABBES | — BLIDA       |
| — BATNA          | — ANNABA  | — MOSTAGANEM     | — BOUIRA      |
| — OUM-EL-BOUAGHI | — M'SILA  | — ADRAR          | — TAMANRASSET |
|                  | — SAIDA   |                  | — TIZI-OUZOU  |

Les candidats originaires des wilayate ne figurant pas sur la liste ci-dessus peuvent faire acte de candidatures dans la wilaya de leur choix à condition de s'engager à y travailler à l'issue de leur formation.

NB : Les jeunes Algériens résidant à l'étranger peuvent participer au concours en adressant leurs candidatures avant le 1<sup>er</sup> septembre 1984 au ministère de la Jeunesse et des Sports — Direction de la formation et de la réglementation — Sous-Direction de la formation des cadres de la jeunesse — Place du 1<sup>er</sup> mai — ALGER —.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE LA REGLEMENTATION

# VOUS qui aimez

**Le Plein Air**

**La Vie Active**

**La Santé du Corps et de l'Esprit**

**La Joie de Vivre**

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Vous Offre la Possibilité de Participer au concours d'accès  
au Corps de

**Conseillers du Sport**  
Durée 5 ans Echelle XIV

TITULAIRE DU BACCALAUREAT

**Techniciens Sup du Sport**  
Durée 3 ans Echelle XII

2ème A.S.

**Instructeurs de la Jeunesse**  
Durée 2 ans Echelle XII

3ème A.S.



JEUNES ALGERIENS RESIDANT A L'ETRANGER

Adressez vos candidatures à :

L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE DE VOTRE REGION (voir la liste en page 18).

**DATES DES CONCOURS**

- C.S. : 10, 11, 12 JUILLET 1984 ET 4, 5, 6, SEPTEMBRE 1984
- T.S.S. : 11, 12, 13, SEPTEMBRE 1984
- INSTRUCTEURS : 16, 17, SEPTEMBRE 1984

# L'Islam, religion de l'accessible et non de l'impossible

Un entretien avec Cheikh Abbas,  
recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris

Cheikh Abbas Ben Cheikh EL-Hocine, le recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris, nous a accordé, à la veille du 18<sup>e</sup> séminaire sur la pensée islamique, un entretien dans lequel il nous rappelle les conditions historiques de la construction de cet édifice.

Il nous explique en outre le pourquoi de la mosquée de Paris dans un environnement quelque peu hostile à la pratique des différences culturelles et en premier lieu, celui du culte.

• Pouvez-vous évoquer pour nos lecteurs, les circonstances historiques qui ont vu naître la mosquée de Paris ?

— Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux ; c'est en 1909 que le Calife Ottoman, le Sultan Abdul-Hamid, demanda au gouvernement français de l'époque de permettre à la Turquie, en tant que pays-siège du Califat Islamique, de construire une mosquée pour les

**Cheikh Abbas**

personnalités islamiques de passage à Paris afin de leur permettre de pratiquer leur religion.

Le gouvernement français accueillit favorablement et avec enthousiasme cette idée.

Le déclenchement de la première guerre mondiale allait retarder le projet. Aux alentours de 1922 ou plutôt, 1920-1921, vers ces années là, les Français voulurent exprimer leurs reconnaissances pour les Musulmans qui avaient combattu et pour ceux qui étaient morts pour

la France dans cette guerre. Ces Musulmans étaient en majorité, ceux des colonies françaises ; des Musulmans du Maroc, de la Tunisie, de l'Afrique noire, du Vietnam aussi. Les Algériens, représentaient quant à eux 70 à 80 % et cela s'explique par le fait que les Algériens étaient enrôlés dans l'armée française, et non volontaires. L'enrôlement des Algériens était rendu obligatoire par le décret de 1912. Ce décret eut d'ailleurs pour conséquence l'émigration, vers le

Maroc, la Tunisie, la Syrie et la Turquie, de nombreuses familles algériennes qui voulaient y échapper.

Or, pour exprimer cette reconnaissance envers les Musulmans, le gouvernement français devait avoir recours à la constitution d'une association religieuse, car en tant qu'Etat, la France ne pouvait construire un lieu de culte. C'est donc par l'intermédiaire de cette Association qu'on procéda à la construction de cette mosquée : le siège de l'Association était en Algérie, les deux-tiers de ses membres étaient Algériens et le Président lui-même était Algérien, il s'appelait Ben Ghabrit. Lors de l'occupation du Maroc par les Français, Ben Ghabrit, fut appelé au Maroc où le gouvernement français lui donna la nationalité marocaine et le titre de ministre.

C'est donc par le sang des Musulmans et avec leur propre fonds que cette mosquée a été construite, notamment avec des fonds algériens qui y représentent 80 %. C'est le délégué financier du gouvernement général de l'Algérie qui prit en charge, à partir du budget de l'Algérie, « le financement de la construction de la mosquée de Paris » et ce, jusqu'à l'indépendance.

Je me rappelle, quant à moi, que les Algériens payaient pendant 4 ou 5 ans un impôt qu'ils surnommèrent « l'impôt Ben Ghabrit », destiné précisément au financement de la construction de la mosquée de Paris.

Lorsque la construction fut achevée, on fit venir Ben Ghabrit à Paris, pour le placer à la tête de cet établissement, nommé institut islamique de la mosquée de Paris. On donna à Ben Ghabrit le titre de ministre délégué, titre qu'il gardera jusqu'à la fin de ses jours. A sa mort, son neveu lui succéda pour six à neuf mois, après quoi, démis de ses fonctions, il a été remplacé par un autre Algérien à la tête de la mosquée, Hamza Boubekeur. Ce dernier a occupé les fonctions du rectorat jusqu'à 1982, année où il démissionna pour cause d'âge et

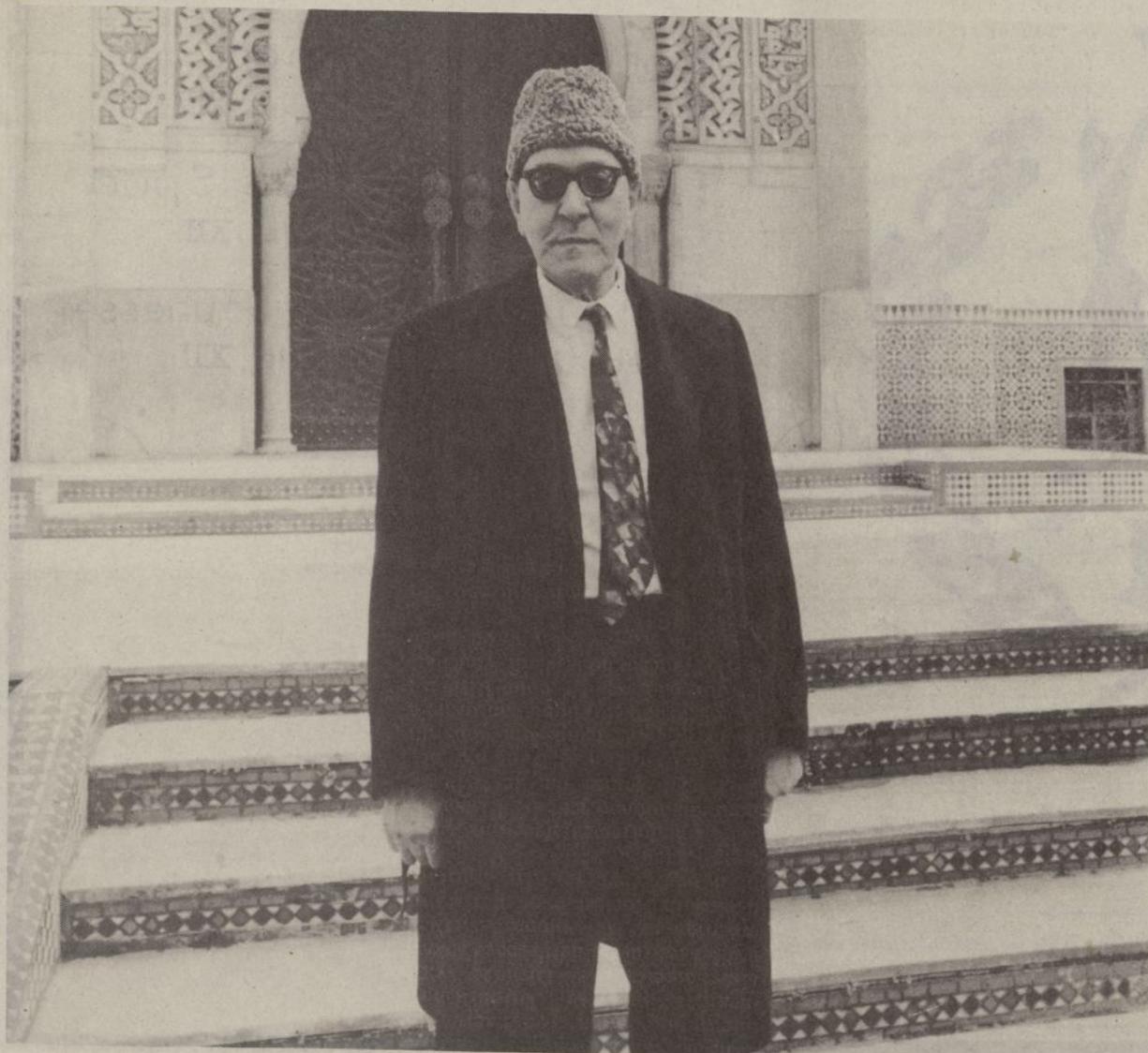


Photo « Le Matin »

pour donc prendre sa retraite.  
Il a remis la mosquée à l'Algérie.

• **La mosquée de Paris se veut-elle uniquement un lieu de culte ?**

— La mosquée de Paris est la mosquée historique, puisque c'est la première mosquée construite à l'extérieur du monde islamique. De ce fait, c'est la mosquée officielle qui est reconnue par les autorités Françaises pour tout ce qui touche à l'Islam.

C'est cette mosquée qui représente la religion islamique dans ce pays, où l'on sait que l'Islam est la deuxième religion en France.

Cette mosquée, naturellement, a une mission grandiose et des tâches à remplir dans deux domaines très importants : le domaine religieux et le domaine culturel. Ces deux domaines sont l'Islam.

Le domaine religieux est tout ce qui touche à la pratique de l'Islam. Les Musulmans attendent beaucoup de cette mosquée, par exemple concernant ce qui est licite, les demandes de « Fatwa », c'est-à-dire des consultations juridiques conformes à l'Islam en matière de Zakat (Dime aumônière), en matière de mariage, de divorce, etc.

Dans le domaine culturel, l'action de la mosquée de Paris consiste à apprendre aux Musulmans leur histoire, leur langue, leur littérature donc, éduquer les Musulmans et les servir afin qu'ils soient des gens authentiquement Musulmans. La mosquée leur enseigne la civilisation islamique et s'efforce de faire en sorte qu'ils soient à même de vivre dans ce pays, selon les enseignements de l'Islam.

L'Islam est la religion de Dieu, et nous sommes appelé à suivre son enseignement, pour notre bien, pour nous éduquer, nous civiliser : d'où la mission de cette mosquée, qui est de préparer le Musulman et le former afin d'être bien pour lui-même, pour sa famille et pour la société en général, islamique et non-islamique, c'est-à-dire la société où il vit.

Un esprit puissant et saint, et un cœur puissant et saint, ainsi qu'un corps puissant et saint : lorsque ces trois puissances et ces trois hygiènes sont réunies, l'homme croyant devient un homme complet, exemplaire dans ce pays et dans d'autres. Alors le Musulman sera en mesure de recevoir le bonheur et de le donner ; il devient l'exemple de l'homme saint, puissant, riche, grand, instruit, sage. L'homme de l'entendement et de la conscience, un homme épanoui et serein.

En conclusion, la mission de la mosquée de Paris, est — si elle peut disposer des moyens nécessaires, selon la volonté de Dieu — d'accomplir ces tâches, dans le domaine religieux et culturel. L'Islam est éducation et enseignement. Education dans le domaine de la morale et de l'épanouissement de l'âme en général et de sa purification. C'est aussi remplir l'esprit d'un savoir juste, scientifique et non le savoir de légende, le savoir de l'égarement. Il s'agit d'enseigner la religion véridique, transmise par le Prophète de l'Islam. Telle est la mission de la mosquée de Paris, non pas seulement par

rapport à la communauté islamique vivant ici, mais par rapport à tous les hommes, l'Islam étant destiné à toute l'humanité.

• **Que peut-on dire de l'Islam face aux problèmes actuels de la société.**

— Les gens ne sont pas rassurés, « Laysou Motminin », psychologiquement. Car, l'argent ne suffit pas, le savoir ne suffit pas, le prestige ne suffit pas, pas plus que le pouvoir.

L'homme n'est pas heureux en lui-même, s'il ne sent pas qu'il est rassuré et stable intérieurement, et rien, absolument rien, ne peut être suffisant pour lui s'il existe des hommes qui parviennent à peine à se nourrir.

Les Musulmans connaissent actuellement un éveil, ils sont en état de puissance et d'élan ; l'Islam est en expansion, les gens viennent à l'Islam. Je ne citerai pas un pays islamique, parce que cela n'est évidemment pas étonnant, mais je parlerais de la France. Il y a, actuellement, environ 500 mosquées en France, et bientôt il y en aura à peu près le double d'après les contacts des frères et les demandes de construire. Dans ce réveil de l'Islam, il y a des divergences à l'intérieur de la société islamique ; divergence dans la compréhension de l'Islam en premier lieu et divergence pour ce qui est de l'application de l'Islam en deuxième lieu. Il y a ceux qui comprennent l'Islam dans son authenticité : religion de la liberté, religion de la démocratie, la religion qui met le Musulman à l'aise.

Le Musulman peut être Musulman en tout temps et en toute circonstance. Ainsi s'il n'est pas en

mesure de prier, il y a dans les règles de l'Islam tout ce qui lui permet de compenser et exécuter sa tâche et accomplir son devoir dès que possible. S'il ne peut disposer d'eau pour ses ablutions, il lui est possible de procéder par « Tayammum » : friction avec le sable ou une pierre. Il en est de même pour le jeûne : lorsque le Musulman est dans l'impossibilité de faire son devoir, il est tenu de l'accomplir dès la première possibilité.

L'Islam n'est pas une religion formelle. La religion, c'est ce qui est essentiel, « Jawhari ». L'Islam ne s'occupe pas de la façon du Musulman de se nourrir ou de se vêtir. C'est une liberté laissée aux Musulmans eux-mêmes. Nos ancêtres, par exemple, mangeaient à même la terre et le Prophète (prière et paix sur lui) mangeait à la main et non avec une cuillère, puisque à l'époque il n'en existait pas. Il en est ainsi pour l'éclairage ; il n'y avait pas par exemple d'électricité ; ils s'éclairaient autrement ; il n'y avait pas de moyens de transport que nous connaissons actuellement, avions, etc. Aujourd'hui, nous espérons, si Dieu le veut, utiliser les fusées de l'espace. Nous espérons par la volonté de Dieu habiter la lune, et habiter d'autres planètes ; ceci signifie que les temps changent.

Le comportement face aux questions du monde ici-bas, l'Islam le laisse déterminer par les Musulmans eux-mêmes. Dans ce domaine, c'est le temps qui nous dit sa conclusion juridique conforme à ce qui est essentiel pour l'Islam : « Al Waqtou houa lladi youcharriou lana » — « Al waqtou houa lladi youfti lana ».

C'est donc le temps qui nous dit ce qui est à faire et ce qui n'est pas

à faire. L'Islam en tant que religion assume ce qui relève de la relation entre Dieu et l'homme, et dans ce domaine, il n'y a point de possibilité d'accepter le manquement aux devoirs, tel celui de la prière, du jeûne, etc. En ce qui concerne ce chapitre, nous faisons par la volonté de Dieu, tout notre possible mais il y a, à notre grand regret, certains qui, s'occupent des formalités accessoires comme par exemple la barbe ou la robe. Il y a, aussi, ceux qui veulent imposer leurs opinions par la violence, et ainsi font passer l'Islam pour une religion de violence, religion de domination et d'arbitraire. Tout ceci est bien loin de l'Islam. Ces courants créent des difficultés pour notre action. C'est pourquoi nous intensifions notre action pour faire comprendre aux Musulmans l'Islam dans son authenticité et dans sa simplicité, la religion de l'accessible et non de l'impossible, « Din alyousr la din al oustr ».

Nous sommes en contact avec les autres mosquées et grâce aux relations avec les imams, nous essayons, par la volonté de Dieu, de faire parvenir le vrai message, le message de l'Islam, à l'ensemble des Musulmans.

• **Quelle est la place de l'Islam en France par rapport aux autres religions ?**

— Nous faisons de grands efforts actuellement pour donner à l'Islam la place qui doit être la sienne, en France.

Jusqu'à ce jour, nous ne pouvons pas dire que l'Islam ait pris son droit, à savoir sa véritable place parmi les trois religions. L'Islam est la deuxième religion dans ce pays, et donc il doit bénéficier de ce dont bénéficient les autres religions.

• **Est-ce qu'il y a beaucoup de conversions à l'Islam ?**

— Oui, il y a beaucoup de gens qui viennent à nous, à cette mosquée et à d'autres. Ils viennent de tous les pays et de tous les horizons, des penseurs, des philosophes, des savants, des intellectuels.

Cela ne se produit pas seulement en France, mais aussi dans toute l'Europe et aux Etats-Unis, en Australie, en Afrique, en Asie. En Afrique, il y a des tribus entières de 20 à 50 milles personnes qui se convertissent à l'Islam en même temps et ce par le fait que lorsque le chef de la tribu se convertit à l'Islam, la tribu se convertit aussi.

L'Islam se répand d'une façon étonnante et ce qui se passe à l'échelle du monde, se passe en France et dans d'autres pays tels que la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, la Suède, le Danemark, l'Angleterre, l'Italie sans oublier le Canada et l'Amérique du Sud.

Ici tous les samedis et dimanche, des Français viennent se réunir avec les frères concernés, étudient ensemble les questions relatives à l'Islam, et beaucoup d'entre eux se convertissent à l'Islam grâce à Dieu.

Propos recueillis par  
Moulay Brahim

La mosquée de Paris à l'heure de la prière : une grande affluence.

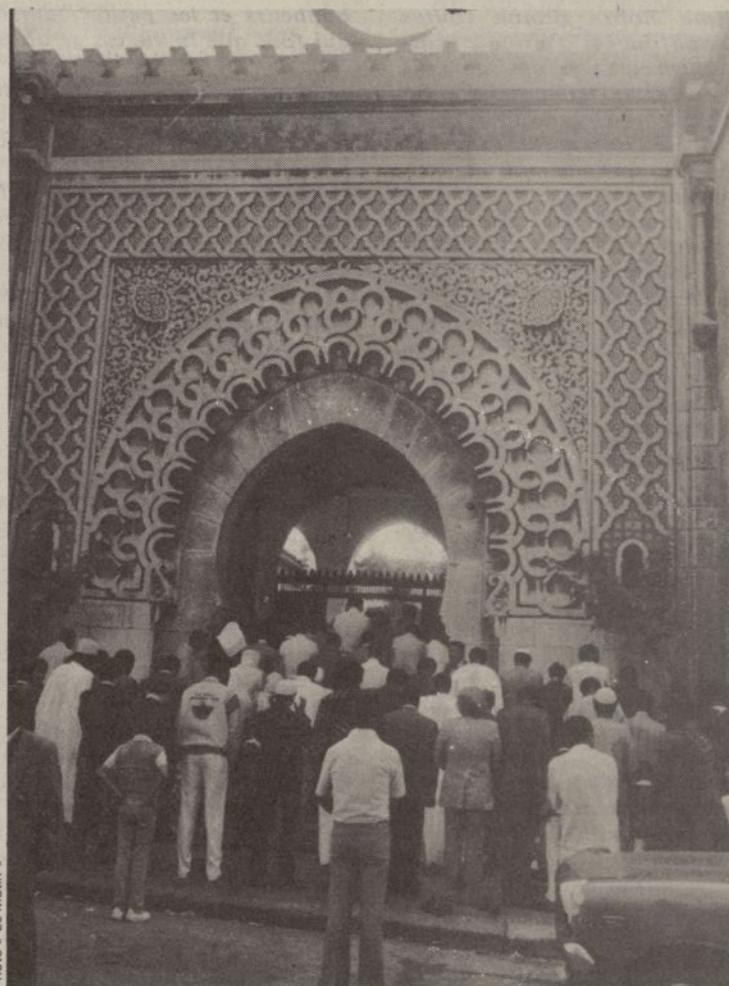


Photo « Le Matin »

## Pour que justice soit rendue

L'armée française s'est-elle rendue coupable de crimes contre l'humanité, durant la guerre d'Algérie ? La justice française aura bientôt l'occasion de le confirmer ou l'infirmer. En effet, M<sup>e</sup> Jacques Vergès vient de porter plainte, il y a quelques jours, auprès du doyen des juges d'instruction à Paris, au nom de la famille de Mohamed Lakhdar Toumi qui, aux dires de ses proches, a été enlevé puis assassiné par des militaires français en août 1957, près de Tiaret.

Crime contre l'humanité ? l'article 6 de la Charte du tribunal militaire de Nuremberg le définit ainsi : « L'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile avant ou pendant la guerre (...) les dirigeants organisateurs, provocateurs ou complices qui ont pris part à l'élaboration ou l'exécution d'un plan concerté (...) sont responsables de tout acte accompli par toute personne en exécution de ce plan ».

Les crimes commis pendant la guerre d'Algérie ont été amnistiés au regard des lois françaises. Mais en 1964, cette même loi française déclarait imprescriptibles les crimes contre l'humanité. Selon M<sup>e</sup> Vergès, l'affaire sur laquelle aura à se prononcer la justice française entre dans le cadre de la définition d'un crime contre l'humanité.

Mais quels sont les faits ? Le 15 août 1957, selon la famille Lakhdar-Toumi, une compagnie motorisée française commandée par un lieutenant entre dans une ferme située à quelques kilomètres de Tiaret. Les soldats embarquent un vieil homme, Slimane Kadi, qu'ils brutalisent et torturent. L'homme décède quelques heures plus tard, son corps est évacué dans un camion.

Les soldats retournent alors à la ferme qu'ils fouillent de fond en comble. Le chef de famille qui les accompagnent montre en vain les photos de son fils en tenue de pilote de l'armée française et d'un ami sous-préfet. Vaines cautions : l'homme est embarqué à son tour. Il ne sera plus revu vivant. Le fils, officier de l'armée française, tentera des démarches auprès des autorités militaires et civiles pour retrouver son père. Il

écrivra même au général De Gaulle et au ministre des armées de l'époque, M. Pierre Messmer.

Au printemps 1961, la famille Lakhdar Toumi est convoquée par le tribunal de Tiaret pour assister à l'exhumation de corps dans les environs d'un petit village.

En compagnie de deux gendarmes et de quelques témoins, on leur montre cinq tombes. L'une d'elles renferme les restes du père disparu que l'on identifiera grâce à son alliance retrouvée entre chaux et poussière.

Le crâne du squelette portait un trou béant causé par une balle de gros calibre. Sans doute un 11-43.

Mais pour la famille Lakhdar-Toumi le dossier ne se referme pas là.

S'appuyant sur son statut d'officier de l'armée française, l'un des fils demande à l'armée de procéder à une enquête.

Mais en 1962, le rideau tombe sur l'affaire, pour

cause de fin de la guerre et non-lieu.

Vingt ans après, la France entière se passionne pour l'affaire Klaus Barbie, « le bourreau de Lyon », inculpé de crimes contre l'humanité pour des faits remontant à quelque quarante ans déjà.

Pour M<sup>e</sup> Vergès, l'armée française s'est aussi rendue coupable de crime contre l'humanité pendant la guerre d'Algérie. D'autant plus que la Cour de cassation a tranché pour la rétroactivité des crimes commis antérieurement à la loi française de 1964.

Le dossier que plaide, aujourd'hui, l'avocat entre, selon lui, dans la définition du crime contre l'humanité. La victime étant un civil.

La conclusion, nous l'emprunterons à Bertrand Le Gendre qui dans « Le Monde » du mardi 10 juillet, écrivait dans un article consacré au « combat de M<sup>e</sup> Jacques Vergès » et portant le titre de « crimes nazis et crimes français » : « (...) L'avocat de Klaus

Barbie veut faire admettre à la justice que l'armée française s'est rendue coupable de crimes contre l'humanité pendant la guerre d'Algérie. Si elle ne s'y résout pas, alors il aura la preuve que l'assassinat de ceux qu'il appelle par antiphrase des « bicots » est moins grave aux yeux de la justice que celui de « bons Français » sous l'Occupation. »

Le même Bertrand Le Gendre terminait ainsi son papier : « Quoi qu'il advienne de sa plainte, l'avocat de Klaus Barbie joue gagnant politiquement. Que la justice lui donne raison, et il aura démontré qu'il y a des procédures qu'il vaut mieux ne pas mettre en branle, des souvenirs qu'il vaut mieux ne pas attiser. Qu'elle lui donne tort, et la démonstration sera faite que pour la justice française il y a deux poids deux mesures, même si les « bavures » de la décolonisation ne peuvent se comparer aux horreurs du nazisme. »

### Télévision

#### Des histoires de grand-mères

★ Mme Zohra donne toutes les apparences d'une grand-mère heureuse. Vingt enfants qu'elle a élevés même si elle ne les a pas « vus grandir », tant elle a été harrassée par les tâches domestiques qui incombent à une maîtresse d'une trop grande famille. De nombreux petits-enfants à qui, aujourd'hui, elle consacre l'essentiel de sa vie de mamie-nounou. Un mari qui, quoique relativement court-circuité dans sa vie active par un accident de travail, renforce davantage la chaleur du foyer, par sa présence.

Mme Zohra, c'est une des « grand-mères de l'Islam » que la rediffusion d'une émission de l'INA nous a donné l'occasion de revoir sur le petit écran. Cette grand-mère-là vit à Marseille dans un « appartement » trop exigü pour la trop débordante maisonnée, mais chez elle, tout respire des images du bonheur. D'abord ce visage rayonnant de joie de vivre, ce timbre de voix à la chaleur communicative et cette joyeuse pagaille, bon enfant, qui régit les rapports familiaux.

Assurément Mme Zohra est une grand-mère heureuse. Et c'est un plaisir de la voir régenter tout son petit monde et raconter avec un brin de cocasserie dans la voix les petits

bonheurs et les petits malheurs qui font que la vie est ce qu'elle est.

Vingt enfants ! Aujourd'hui encore elle n'arrive pas à les situer par ordre de naissance. Le cadet dans sa tête d'aïeule se confond allègrement avec l'aîné ou le benjamin. Et c'est non sans plaisir pour le spectateur que les intéressés rectifient l'ordre chronologique avec sans doute un petit reproche blasé qui voudrait dire « Maman, depuis le temps, tu devais le savoir... »

Le père, lui, depuis plus de vingt ans qu'il est installé en France se rappelle encore le Marseille d'avant, avec en arrière plan la guerre d'Algérie, ses raffles, les emprisonnements dans les camps, les tortures « pour nous faire avouer » et puis la maladie de travail qui lui a définitivement barré le chemin de la promotion sociale.

Aujourd'hui, gageons que rares sont les familles qui pour être plus aisées ou plus élevées, socialement parlant, peuvent se targuer d'une aussi bonne santé morale que celle qui règne dans la maison de la grand-mère Zohra.

Rarement, grand-mère nous a semblé aussi communicative, aussi fière d'assumer les tradi-

tions sans défaillir, même si aujourd'hui elle reconnaît que parfois, ce fut dur.

Seule ombre dans ce tableau quelque peu idyllique, cette deuxième « grand-mère de l'Islam » qui, avec force trémolos dans la voix, nous a raconté le « kidnaping » légal de son fils par le père ; événement qui s'est déroulé dans les années cinquante et qui a laissé quelque trace dans la mémoire de cette femme.

L'événement aurait eu plus de charge émotionnelle si par une curieuse conjonction de l'actualité, il ne nous avait pas été narré à l'heure où les médias donnaient du clairon pour « le bateau pour Alger ».

C'est à se demander si cette reprogrammation ne tombait pas trop à pic pour ajouter un cran supplémentaire dans la préparation de l'opinion publique.

Simple question, bien entendu, que tout un chacun peut légitimement se poser.

Au fait, pourquoi avoir intitulé pompeusement cette émission « grand-mère de l'Islam » ? Alors qu'elle aurait pu s'intituler plus prosaïquement « grand-mère de Maghnia » (ou de Tlemcen). Car à notre connaissance combien de grand-mères soudanaises, égyptiennes, voire plus simplement constantinoises ou bougiotes se reconnaîtraient dans les portraits ci-dessus brossés ? Autre simple question.

## B... comme « bandits » mais R... comme Résistance

« Bandits d'honneur ». Voilà un thème qui n'a pas manqué d'inspirer nombre de romanciers en manque de sujets. Pourtant l'histoire des peuples est jalonnée de faits d'armes et de luttes contre les oppressions coloniales qui pour ne pas reconnaître en leur nature une authentique résistance leur accolait l'étiquette infamante de « banditisme ». Mais à voir de plus près, nombre de ces « faits divers » ne sont en fait qu'une forme de résistance authentique contre l'envahisseur colonial. L'Histoire est truffée de ces exemples-là.

★ En ce mois de septembre 1879, la presse coloniale en Algérie est en émoi. Cause de cette ébullition : l'arrestation, dans le village de Ain Beida, d'un « forçat » en rupture de ban. Après dix ans de bagne à Cayenne, il avait réussi à faire la belle ; et après bien des pérégrinations à travers le monde, avait enfin regagné le sol natal.

Simple cas isolé ? Non, bien sûr puisque les annales judiciaires nous livrent des exemples multiples aussi variés que picaresques.

Ainsi dans les années 1880, la rumeur publique parlera d'un millier « d'indigènes » algériens qui auraient réussi à se sauver de l'enfer vert qu'était le bagne de Cayenne de sinistre mémoire.

Plus prosaïquement, la presse spécialisée ne fera état tout au plus de quelques centaines d'avis de recherches pour rupture de ban.

Le plus étrange dans ces « faits divers » est que presque toutes ces histoires sont inscrites, au départ, dans un climat de « vendettas » et de « banditisme d'honneur ».

Le cas le plus significatif est celui de Ahmed Ou Saïd Abdoun dont l'histoire est un exemple du genre de ceux qui seront désormais appelés « les bandits d'honneur ».

Ahmed Ou Saïd est accusé, à tort, d'assassinat d'un chef de douar. Condamné à mort, sa

peine est commuée en peine de travaux forcés à perpétuité, peine qu'il devra purger à Cayenne.

Après trois années passées au bagne, il s'évade en confectionnant un frêle esquif que le courant marin au large de l'île du Diable achèvera de mettre bien des distances entre l'évadé et Cayenne.

On le retrouvera plus tard à Panama où pour gagner l'argent nécessaire pour accomplir son retour en Algérie, il travaille dans le chantier de percement du canal de Panama.

Le voilà ensuite aux Antilles ; et bientôt sa trace se perd à Londres. En fait, après un crochet via Gibraltar et le Maroc, Ahmed Ou Saïd est déjà dans le maquis de Kabylie, après avoir trucidé son dénonciateur.

« Bandits d'honneur » ou simple « outlaws » ? La réalité est bien plus complexe. En tout cas bien loin des images de détresseurs de grands chemins, sicaires et autres spadassins que s'évertuent de démontrer l'administration coloniale.

Lisons par exemple cet extrait de réquisitoire publié par « la vigie algérienne » : « On nous a dit que l'accusé était un héros, une manière de paladin moyenâgeux et silvestre armé pour défendre le faible et le juste, un Fra Diavolo chevaleresque, un Don Juan

flirteur, un Bellacosa vengeur, une riche nature, un chic type. Eh bien ! des blagues ! Il faut en rabattre. C'est une fripouille, un voleur vulgaire, un assassin qui joue du fusil pour détrousser les passants, un gibier de potence quoi ! »

L'accusé dont il est question n'est autre que Arezki El Bachir qui, pour un simple petit larcin, avait la police à ses trousses, et n'avait trouvé son salut qu'en prenant le maquis.

Appliquant avant la lettre la devise « être comme un poisson dans l'eau » Arezki tisse des liens de complicité et d'amitié autour de lui qui l'aideront à passer facilement à travers les mailles des filets policiers ; en tout cas assez longtemps pour que la légende s'empare de ces exploits, vrais ou supposés, et fera de lui un héros à qui on prêterait tant et tant de frasques qu'il est difficile de faire la part des choses.

En tout cas de 1890 jusqu'à 1894 il tiendra la dragée haute à l'administration coloniale et ce n'est que grâce au zèle d'un chaouch indigène qu'Arezki est capturé.

Après un procès retentissant, dont la durée occupera deux sessions d'assises, Arezki est guillotiné en compagnie d'Ahmed Ou Saïd Abdoun avec qui il avait pactisé.

Au cours de ces procès,

dix-huit condamnations à mort furent prononcées, sans compter la vingtaine de peines aux travaux forcés dont des aveux mêmes du parquet, plus tard, peu de prévenus en réchappèrent, morts qu'ils furent à Cayenne pendant leur détention, soit « par suite de phtysie soit par typhus ».

Mais au-delà de ce qui est présenté comme de simples affaires de brigandage, il y a avant tout le fait qu'il s'agit d'un authentique fait de résistance à la domination française. Car comment expliquer cette flambée de « bandits d'honneur », juste à une époque qui, curieusement suivait l'échec de la révolte de 1871 ? Comment expliquer aussi la féroce répression qui s'en-suivit, les « bois de justice » ne cessant de fonctionner. Ameziane Mansour sera tué en 1877 ; Bouziane El Kali qui a laissé une empreinte indélébile dans la mémoire des Algériens, mort en 1876, Arezki El Bachir, lui-même, fait partie de ces familles spoliées de leurs terres et victimes de surcroît de l'inquisition fiscale du service forestier. On est donc loin de simples « vendettas » ou affaires de vengeance. Mais bien en plein domaine de résistance...

LAMINE A.

Les Presses de l'Unesco  
The Unesco Press



### Manuel pour les systèmes et services d'information

par Pauline Athrton, School of Information Studies, Université de Syracuse (ETats-Unis d'Amérique)  
Paris : Unesco, réimpression 1984, 1<sup>re</sup> éd. 1977.  
293 p., 52 F.

★ Un ouvrage qui sélectionne et rassemble la littérature existante sur les systèmes et services d'information. Il présente aussi les directions essentielles accompagnées des références aux autres sources utiles sur les normes, les techniques et les procédures, les activités professionnelles, l'équipement et les programmes d'enseignement.

Destiné aux étudiants et praticiens en information scientifique, particulièrement dans les pays en développement.

### Histoire générale de l'Afrique (Edition arabe)

I - Méthodologie et préhistoire africaine. Directeur de volume J. Ki-Zerbo.  
(Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique)  
Paris : Unesco ; Jeune Afrique, 1983,  
854 p., fig., illustr., tabl.  
100 F.

Co-édition Unesco : Jeune Afrique.

★ L'Unesco entreprend la publication de l'histoire générale de l'Afrique en huit volumes. C'est avant tout une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une

grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique. Il s'agit d'une vaste entreprise qui couvre dans l'espace tout un continent et dans le temps quatre millions d'années.

Le 1<sup>er</sup> volume est consacré à la méthodologie de l'histoire africaine et à la préhistoire. Il comporte 28 chapitres, abondamment annotés et illustrés de cartes, photographies, dessins et diagrammes, une notice biographique des auteurs, une bibliographie générale et un index.

### Le développement de l'information dans les pays arabes. Besoins et priorités

par Yahya Abou Bakr, Saad Lahib, Kamdy Kandil  
(Etudes et documents d'information, 95)  
Paris : Unesco, 1984, 62 p., tabl. 15 F.

★ Un rapport centré sur l'ensemble des organisations qui s'intéressent à la communication, sur l'étude des matériels, sur la nécessité de planifier l'information dans les pays arabes. La communication étant une source desavoir et un facteur clé de l'indépendance politique, économique et culturelle, il importe que les Etats arabes disposent de leur propre capacité de production de matériaux d'information et s'attachent à analyser l'information ainsi produite. L'étude traite aussi de la coopération internationale en matière d'information, de l'importance de la recherche et de la documentation et souligne les efforts nationaux de coordination et de coopération, remarquables dans la région arabe.

### Des ouvrages de Nourredine Aba traduits en langue arabe

Les contes d'enfants de Nourredine Aba, « L'oiseleur des fleurs », « Deux étoiles filantes dans le ciel d'Alger » et « Les quatre ânes et l'écureuil » qui avaient obtenu le prix « Jeunesse-Loisir » pour l'année 1983, viennent d'être traduits en langue arabe par le Dr Youcef Ghazi, professeur de linguistique à l'Université de Damas.

D'autre part, le Dr Youcef Ghazi a également traduit « C'était hier Sabra et Chatila » du même auteur. La publication de ces ouvrages en arabe est prévue pour le début de l'automne prochain.

# La Famille dans le roman d'expression arabe

Qu'est-ce que le roman algérien d'expression arabe ? Rachid Benkhenafou nous livre ci-après quelques réflexions pour analyser ce sujet littéraire.

Par Rachid Benkhenafou — Marseille.

La famille est une sorte de société complète dont l'action s'étend aussi bien sur notre activité économique que sur notre activité religieuse, politique, scientifique. Tout ce que nous faisons d'un peu important, même en dehors de la maison, y fait écho et y provoque des réactions appropriées.

Parlant de la famille algérienne et de son état d'éparpillement, Frantz Fanon devait dire dans sociologie d'une révolution, Maspero 1959 : « Il faut, mètre par mètre, interroger la terre algérienne et mesurer le morcellement de la famille algérienne, l'état d'éparpillement dans lequel elle se trouve ».

Aujourd'hui, la loi algérienne fait de la famille « la cellule de base de la société, elle bénéficie de la protection de l'état et de la société — (Constitution algérienne; référendum du 19.11.76 — article 65).

Mais, cette institution sociale malgré quelques approches dispersées est, encore, imparfaitement analysée. Les vérités acceptées jusque-là, par tous, semblent s'effriter au fur et à mesure de l'intérêt grandissant pour ce sujet.

Parmi les questions brûlantes : la polygamie (elle serait le fait de 2 hommes sur 1 000 interrogés) doit-elle être définitivement prohibée, contrairement à l'esprit du texte coranique ? L'adoption doit-elle être légitimée, quand l'enfant n'est pas le produit du couple ? Le statut de la femme dans de nombreuses situations mais spécialement vis-à-vis de l'héritage et du divorce.

Autant de zones obscures qui deviennent des thèmes de débats passionnés et les trames à certains romans algériens d'expression arabe.

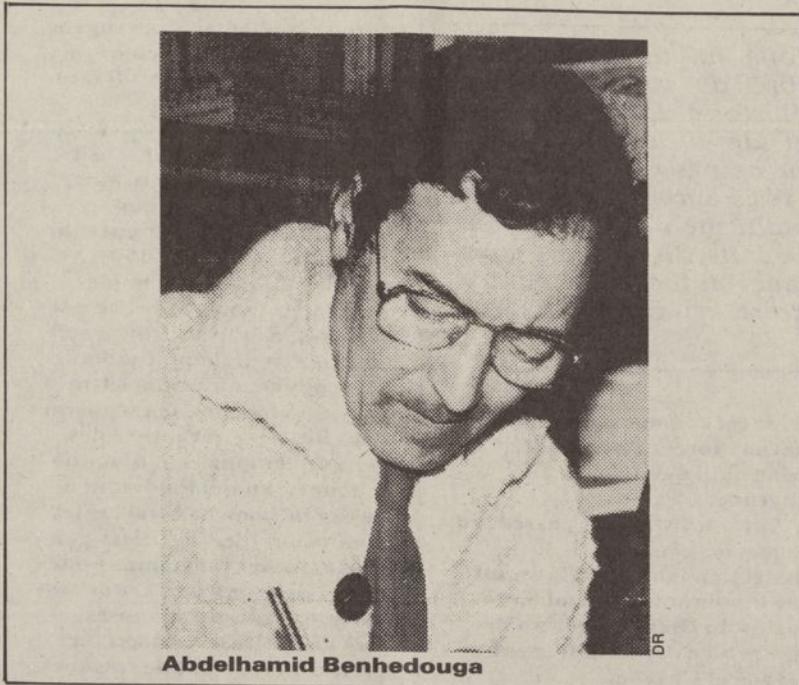
Qu'est-ce que le roman algérien d'expression arabe ?

Dans le domaine littéraire, les années 70 en Algérie resteront celles de l'éclosion du roman algérien d'expression arabe. La poésie et la nouvelle ont une histoire plus ancienne, aux étapes moins nettement marquées ; mais le roman ne fait son apparition que plusieurs années, presque une dizaine d'années, après l'indépendance.

Le seul roman paru avant les années 70, en se référant à la thèse de doctorat d'Etat présentée par Abdelmalek Mortad, soutenue à la Sorbonne Nouvelle en 1983, sous le titre « Les genres de la prose littéraire en Algérie », Gada Umm Al-Qura (« La belle de la Mecque ») en 1947. Le véritable point de départ peut être situé en 1971 avec Rih-al-ganub (« le vent du sud ») de Abdelhamid Benhedougha. Un film ainsi qu'un feuilleton télévisé ont été tirés du roman.

Voici le bilan pour la période qui va de 1971 à 1983 :

- Rih al-ganub — « le vent du sud » 1971, 1975, 1976,
  - Ma la tadrulhu-al-riyah « ce que les vents ne peuvent effacer » 1972
  - Al-laz, « l'As » 1974, 1977
  - Al-zilzal, « Ez-Zilzal » 1974, 1976
  - Nihayatul-ams, « la fin d'hier » 1975 — 1978
  - Nar wa nur, « feu et lumière », 1975
  - Al - Tamuh, « l'ambitieux », 1978
  - Tuyur fi al zuhira, « oiseaux en plein midi » 1981
  - El Buzat, « les faucons » 1983
  - Urs Bagl « Noces de mulet »
- Le coup d'envoi semble donné !



Abdelhamid Benhedougha

On peut se demander pourquoi ce coup d'envoi a tant tardé. Une première explication est à chercher dans les 132 ans d'occupation coloniale par la France. Cette domination, en particulier aux moments où les tentatives d'assimilation ont vu le jour, a favorisé la langue française au détriment de l'arabe mis en veilleuse et victime de multiples interdits. D'où la prédominance de la littérature algérienne de langue française au cours des dernières décades, surtout dans l'univers du roman. Parallèlement les lecteurs en langue arabe, moins nombreux que les lecteurs en français, étaient moins bien préparés à accueillir le genre romanesque. L'ambiance était plus favorable à la poésie.

Dans la même ligne, il faudrait ajouter les difficultés matérielles, l'absence de personnel qualifié et assez nombreux en ce qui concerne l'édition et la diffusion des ouvrages ; autant d'obstacles renforcés par les tracasseries administratives. Enfin le pays la voudrait à la mesure de ses besoins, à la mesure des aspirations, conscientes ou inconscientes, d'une jeunesse nombreuse et largement scolarisée, à la mesure des étapes d'arabisation amorcées au lendemain de l'indépendance et gagnée aujourd'hui.

## RENVERSER LES PREJUGES

Mais certaines des difficultés évoquées sont aujourd'hui surmontées, d'autres sont en voie de l'être.

La parution de quelques œuvres de valeur, parfois traduites en d'autres langues ou portées à l'écran, commence à renverser les préjugés.

Les orientations nouvelles que prend le pays après un siècle et demi d'une histoire mouvementée provoquant de profonds bouleversements, et l'accélération qui caractérise les changements actuels leur donne un relief favorable à l'éclosion d'œuvres romanesques. Ces œuvres seront plus directement nourries aux sources de la vie et auront des résonances plus profondes si elles sont écrites en arabe.

De la nouvelle au roman ; la formule s'applique à l'histoire de la littérature

algérienne d'expression arabe, comme elle s'applique à plusieurs de ses romanciers.

Si la nouvelle offre de temps à autre un chef-d'œuvre avec des auteurs chevronnés, elle tente surtout les jeunes auteurs : plus faciles à publier qu'un roman, elle demande moins de souffle. Aujourd'hui en Algérie, la nouvelle de langue arabe concerne une bonne centaine d'auteurs, jeunes pour la plupart.

Au cours du demi-siècle écoulé, ce genre littéraire, plus ou moins inspiré de l'Occident, a eu du mal à se faire une place au soleil. De timides essais sont tentés. Mais, jusqu'en 1940, un seul nom est à retenir, celui de Mohamed Benabed Al Djilali, qui publie quelques nouvelles dans le journal « al-sihab » en 1935 et 1938.

Le mouvement prend de l'ampleur quelques années après la Deuxième Guerre mondiale. Les mentalités ont évolué et le journal des Oulamas — Al-Basaire — ouvre largement ses colonnes à des écrivains comme Zhou Ounissi, Ahmed Benachour, et surtout Réda Houhou. La plupart de leurs nouvelles abordent des problèmes sociaux, en particulier le problème de la femme. Une prise de conscience politique commence à s'affirmer. Quelques recueils paraissent.

- (Maa katib el abed) « avec l'écrivain de l'éternité », 1953 de Saadallah
- (kala li Habibi) « mon ami m'a dit », 1954 — Abdelmadjid Chafii
- (maa himar al Hakim) « avec l'âne de Hakim », 1953 — Réda Houhou

- (namadig basariyya) « types humains » 1955 — Réda Houhou

Réda Houhou, trop tôt disparu, fait figure de pionnier.

Après l'indépendance une nouvelle vague apporte son renfort. De nouveaux recueils sont publiés entre autres :

- Min galb al lahib 1964 — Abdallah Rakibi
- Daqqat al saa 1968 — Bahi Foudala
- Buhayra al zaytu 1966
- Daral talata wa quisas uhra
- Ala sas al mahduma, 1972, Afnan Quasun
- Ala-al Szt al ahar, 1974 Zhou Ounissi

ana wa l sams, 1976, Laid Benarouss  
Ma gabl al baid 1978 Ladrâa Chérif  
C'est dans la presse quotidienne et hebdomadaire, ainsi que dans les revues, que sont accueillis les jeunes auteurs de nouvelles. La revue « Amal » fait même de cet accueil un objectif essentiel.

Dans l'avant-propos du premier numéro (avril 1969), Malek Haddad écrit : « Amal » a d'abord pour but de permettre à des jeunes auteurs de publier leurs premières œuvres et de se faire connaître. Par là-même, cette revue se veut encouragement aux talents nouveaux. Elle sera une pépinière d'espoirs qui s'affirmeront au creuset de l'effort et du métier. Parallèlement à ces talents nouveaux nous nous ferons un devoir de publier des talents déjà consacrés. »

## TECHNIQUE ARTISTIQUE

Dans les 46 numéros parus à ce jour, quelques écrivains ont vu leurs nouvelles rassemblées dans un numéro spécial. C'est le cas de Ahmed Benachour (qui écrit depuis 1940) dans le n° de novembre 1971 ; d'Al Djilali Khelas dans le N° 36 de décembre 1976 et de Merzak Bagtache dans le n° 45 de mai-juin 1978. Le dernier N° 46 de la revue « Amal », distingue sur le plan de la technique artistique, trois catégories chez ces auteurs de nouvelles. Il y a ceux qui se préoccupent peu du récit en lui-même : Omar Belahcene — Ladrâa Chérif... Il y a ceux qui à l'opposé des précédents s'appliquent à construire leur récit, Djilali Khellas, Bachir Khelaf — Ahmed Ménouar... Il y a enfin plus difficile à distinguer, ceux qui s'efforcent à concilier l'art du récit et la recherche de voies nouvelles : Merzak Bagtache, Ismail Ghamouqat, Mustapha Sassi.

Les œuvres que nous avons choisies pour notre étude sur la famille dans le roman algérien d'expression arabe se situent historiquement dans la période allant de 1954 à 1976. Cette période aura vu successivement le déclenchement de la lutte pour la libération, la libération et l'installation d'un pouvoir authentiquement algérien.

Les écrivains dont il est question, ont souvent opté pour la symbolisation. Il n'en demeure pas moins que malgré les voies originales suivies dans l'élaboration de leurs œuvres Abdelhamid Benhedougha, Tahar Ouattar, Merzak Bagtache, Mohamed Muni, Ar Ar Mohamed Al Ali pour ne citer que ceux-ci ne défigurent en aucune façon la réalité de la famille dans le roman algérien.

La conception qu'a Abdelhamid Benhedougha de la réalité se détourne de la conception réaliste et mécaniste, d'un fait, d'un événement.

Abdelhamid Benhedougha dans « Al Gisir L mustahil » (mirages) Ed. SNED Alger 1979 aborde l'effondrement d'une famille bourgeoise à Alger en 1976, année de la charte nationale qui a soulevé des débats passionnés dans cette famille sur laquelle règne un bon père de famille plutôt conservateur, fonctionnaire au ministère des Affaires religieuses. Le Général comme l'appelle sa fille Dalila pense que l'ordre règne dans la caserne (la bâtisse qu'il a agrandie, élevant un premier étage, puis un second, en attendant le troisième sur les

murs d'une villa récupérée en 1962 après l'indépendance de l'Algérie).

Mais à la suite d'indiscrétions, il va voir éclater une série de conflits latents.

— 1 — Avec une de ses filles, étudiante à l'université qui se trouve enceinte et assume ses responsabilités. Elle envisage de joindre son ami Krime pour le faire décider. Ce dernier refuse d'assumer ses responsabilités avec Dalila. Abandonnée et rejetée par la société qui lui fait subir les conséquences de son acte, réduite à cette situation de jeune fleur vidée et mise à nu « Dalila trahie fait le constat » à nu de sa famille qu'elle compare à une « caserne ».

## IDEAL DE REFERENCE

Avant de quitter sa famille, Dalila, celle par qui le scandale arrive, nous fait découvrir dans leurs dures conditions les membres de la société qui gravitent autour d'elle.

Le second conflit avec le père, est la position du fils aîné Mourad Médecin rétif à un mariage nécessaire à « l'ascension » de la famille. Mourad que l'on décidera de marier à une fille de famille traditionnelle très influente : Les Abdeldjalil idéal de référence du chef de famille le père Chikh Alloua.

Le troisième conflit avec le 2<sup>e</sup> fils Omar directeur d'une banque qui s'oppose au syndicat et à la gestion socialiste des entreprises, qui se lance dans des affaires sans consulter le chef de famille (le père).

Le 4<sup>e</sup> conflit avec Zoubida, la vieille fille qui désespère de trouver un mari.

Le 5<sup>e</sup> conflit avec un frère, ancien Moudjahid dont l'honneur a été bafoué lequel frère avait laissé sa fille Naima originaire de la campagne de finir ses études universitaires à Alger. Naima sa fille est la victime toute désignée de la famille. L'action se déroule essentiellement dans un milieu « bourgeois » un milieu plus humble lorsque les membres de cette famille, commencent à ne plus vouloir être traités en mineurs, mais en majeurs, en responsables. Cette famille symbolique est présentée dans toute sa complexité dynamique « de la dynamite prête à sauter ». Ce qui fera dire à un des personnages du roman « La maison de mon oncle repose sur un volcan ».

L'auteur fait revivre à ceux qui l'ont connue, découvrir aux autres, l'atmosphère de l'année 1976, l'année de la Charte qui devait jeter les bases idéologiques et institutionnelles de l'Algérie, où les prises de parole se sont multipliées sur des sujets comme la femme, l'islam, l'arabisation. Il met également en relief, le père conservateur, symbole de la tradition et de cette nouvelle bourgeoisie qui sous prétexte de défendre l'islam refuse le changement de peur de perdre des privilèges facilement acquis.

Le roman se termine dans une ambiance explosive comme pour marquer un point de rupture au sein de la société. C'est Dalila qui est la première à quitter la « caserne ». C'est aussi la famille algérienne des années 70 où l'élévation du niveau de vie mettrait à nu ce que l'injustice et toutes sortes de misères avaient pendant longtemps occulté — la première vision du romancier est le changement du statut du père dans l'évolution décisive de la famille algérienne.

Chikh Allaoua est le père qui veut toujours garder son statut de père d'une famille traditionnelle, il est celui qui gère les intérêts indivis de la grande famille puisque outre sa famille il y a son frère l'ancien Moudjahid qui vit sous son toit. Il est l'auteur, celui qui a donné le sang à ses enfants. La nécessité sociale de placer le centre de décision du groupe familial faisait du père Allaoua non seulement un chef de famille mais aussi un leader social, et à ce titre, les enfants, s'il leur arrive de dialoguer avec lui, doivent tout faire pour ne pas sortir de ses vues.

Notons dans la description de l'auteur, l'investissement d'un fort con-

flit de génération qui représente toute la vérocité d'une famille entraîné d'exploiter. De part la nouvelle structure sociale, apparue depuis l'indépendance nationale dans le pays, le fils accède à un statut qui n'était pas le sien auparavant et joue un rôle d'agent économique actif pour le développement national, ce rôle et ce statut le mettent au sein de sa famille dans une position de force, de plus en plus acceptée, qui lui permet d'organiser son avenir et de prétendre à une autonomie relative dans sa vie familiale.

Dans « Rih al janub » le vent du sud éd. SNED 1971, l'auteur Abdelhamid Benhedougha aborde le problème de la famille à travers deux thèmes majeurs. Il a le mérite de montrer que dans des perspectives socialistes, ces deux thèmes — l'émancipation de la femme et la libération de la terre sont inséparables et relèvent d'une même problématique.

Le lecteur est pris dans un engrenage complexe et multiple de drames renouvelés — dont certains sont certainement les siens propres ou ceux d'une sœur ou d'un cousin ou d'une amie si non de tous à la fois.

Cette fois-ci Benhedougha aborde une famille qui a pour cadre un village pauvre de la région de Bordj Bou Arridj dans l'est algérien, le récit est centré sur la destinée d'une lycéenne de 18 ans, venue passer les vacances d'été chez ses parents. Le père pour sauver sa terre de la nationalisation décida d'interrompre les études de sa fille et de la marier à un personnage influent.

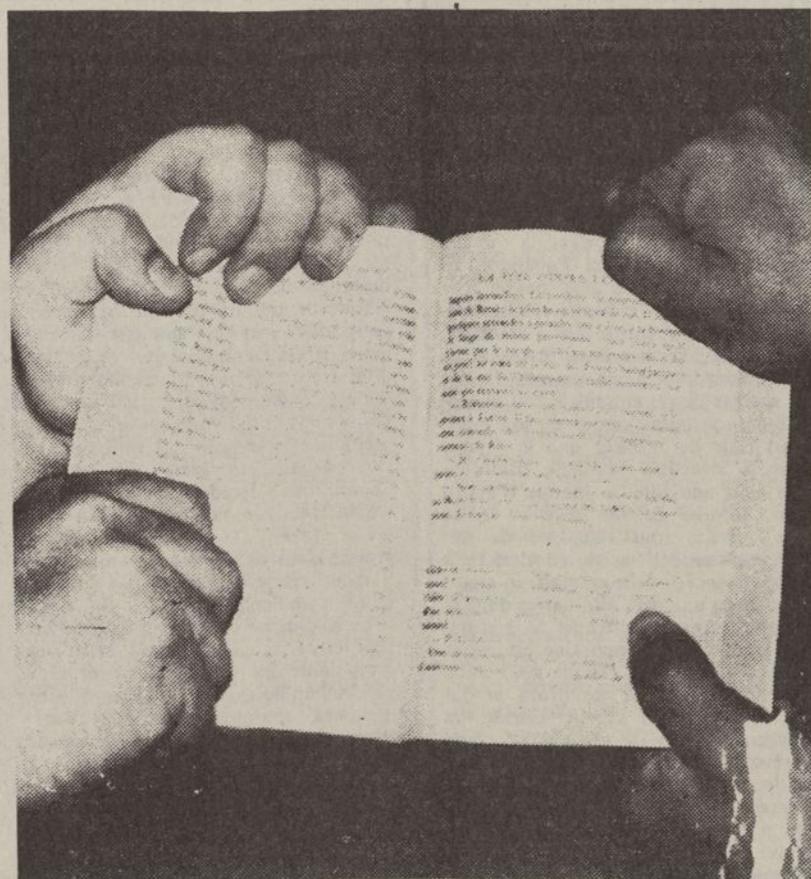
Notons qu'il s'agit d'un cas à ce que nous avions vu dans « mirage » où le père conservateur décide de marier son fils Mourad à une fille de famille très influente : les Abdeldjalil.

## VALEURS TRADITIONNELLES

Abdelhamid Benhedougha dans ces deux romans met en relief la situation du père traditionnel qui sous prétexte de défendre les valeurs traditionnelles refuse tout changement

Dans cette grande famille de Bordj Bou Arridj, les aspirations de la jeune étudiante, la sagesse stimulante d'une tante fabricante de poteries, la soif de justice d'un pauvre berger, et plus encore la générosité d'un ancien djoundi devenu maire font luire quelques espoirs.

### Quand le romancier opte pour la symbolisation.



Mais les forces rétrogrades pèsent lourds dans la balance : manœuvres d'un bourgeois de la terre pour échapper à la révolution agraire, réclusion de la femme, absence de conscience politique.

Un conflit oppose la lycéenne à ses parents, le féodal à son berger et au maire. Parallèlement des craquements se font entendre dans la famille annonçant la naissance d'un monde nouveau, mais encore lointain.

Ici Benhedougha restitue le quotidien avec beaucoup d'authenticité. En mettant à nu les sentiments de ses personnages confrontés aux problèmes de l'heure présente, Benhedougha ne précède pas les événements, mais il fait confiance à l'histoire qui ne revient pas en arrière : il précise des questions vitales qui se posent à la famille et ouvre des perspectives.

La valeur poétique et symbolique du personnage de la tante Rahma, la vieille potière du village offre le visage d'une Algérie pétrée de l'argile ancienne, mais acceptant de voir la génération montante quitter les chemins battus, s'engager sur des voies nouvelles : « les poteries que je voudrais fabriquer ! vues de loin, elles ressembleraient aux poteries anciennes ; mais en y regardant de près, on leur reconnaît un air de nouveauté ».

Dans « Nihayatu l'ams » la fin d'hier Ed. SNED Alger 1975, nous retrouvons la famille à travers la lutte obstinée qu'engage l'instituteur contre la vision fataliste du monde à travers laquelle la hiérarchie des groupes sociaux est conçue comme définitive : maitres-serviteurs, exploités et exploités, riches et pauvres, prépondérants et dominés.

Nous relevons une analyse vivante et impitoyable des rapports sociaux dans la famille. Les perspectives révolutionnaires ne sont pas acceptées d'emblée par des gens pauvres victimes d'une léthargie séculaire à base d'ignorance, soigneusement entretenue par ceux qui y trouvent leur intérêt.

Benhedougha par la valeur symbolique de bien des passages met en relief les tentatives de l'instituteur qui devait-il dire est décidé à apprendre aux enfants non seulement la langue, mais aussi l'alphabet de la vie. L'instituteur qui allume le feu nouveau et voit se profiler à l'horizon les futurs villages socialistes, se heurte à l'incompréhension et à l'étroitesse d'esprit des villa-

geois, à l'hostilité du féodal secondé par son fils secrétaire de Mairie et même à la mentalité rétrograde de l'Imam.

La lutte est difficile parfois épuisante, d'autant plus que le conflit social que Bachir, l'instituteur, affronte avec, lucidité se double d'un conflit personnel qui le laisse désemparé.

Dans le village se déroule un combat gigantesque, s'engage le processus d'une transformation profonde. L'auteur nous le révèle à travers de multiples épisodes où se fait sentir l'apreté de la lutte.

À côté du thème majeur et en symbiose avec lui, se dessinent d'autres lignes, également fidèles au mouvement de la vie. Ainsi Benhedougha jette un regard positif sur les séquelles de la guerre.

## REALISME ET ENGAGEMENT

En quelques pages remarquables, il saisit l'évolution du sens de la patrie, des guerriers de l'Emir Abdelkader aux combattants de l'ALN. Le cadre du village éclate à la faveur du souvenir, du rêve, de la méditation. L'auteur aboutit à une conclusion qui prend une histoire et son devenir, elle enfante de solides projets comme l'adduction de l'eau à l'école, la création de la cantine scolaire.

Le rêve et le souvenir projettent une lumière crue, mais pleine de tendresse sur les rapports de l'homme et de la femme.

Le réalisme et l'engagement de l'auteur s'affirment, la volonté de lire le quotidien dans toute sa dimension et en même temps de l'ébranler ; volonté aussi d'ouvrir à la génération nouvelle la voie vers les objectifs pour lesquels les aînés se sont sacrifiés.

Dans El-Laz Ed. SNED Alger 1974 du romancier Tahar Ouetta, il s'agit des contradictions qui déchirent les individus et la société. Une sorte de volcan en éruption. Nous sommes dans les débuts de la guerre de libération, dans cette famille marquée par les effets de la guerre, des êtres complexes, forts et vulnérables, se montrent tour à tour d'une pureté étonnante et d'une cruauté impitoyable. Ils nous introduisent dans un monde d'horreur et de violence qui reste cependant profondément humain.

Deux grandes figures dominent le récit un père et un fils et chacun ne connaît l'autre. La découverte fut dans le maquis. La première figure est celle de l'As, un jeune enfant naturel, tête brûlée ; méchant, apparemment pervers, il incarne en fait la misère de tous ceux qui ont supporté trop longtemps le poids de forces oppressives. « Ils ne m'ont jamais, considéré et ne me considéreront jamais comme un membre de la communauté susceptible de travailler un jour pour le bien de tous... ». Pourtant, après avoir été soupçonné de complicité avec les forces d'occupation, à cause d'une amitié douteuse avec un capitaine français, l'As trouvera sa place dans la révolution qui comme l'embryon en train de se former, a besoin de toutes ses cellules « les blanches, les rouges, et même les noires ».

Le père de l'As Zaydane, responsable d'un groupe armé s'acquitte admirablement de sa tâche. Il est en fait, le père de l'As qu'il ignorait jusque-là. La reconnaissance entre le père et le fils est bouleversante : une véritable résurrection pour le jeune homme qui découvre la tendresse de son père et sa camaraderie. Zaydane est aussi un des principaux militants du parti communiste algérien.

Quand il sera sommé par un responsable, de renier solennellement son parti, il choisira de mourir en compagnie de 5 autres communistes (un républicain espagnol et 4 français) engagés avec lui dans les rangs de l'ALN.

L'As témoin de leur égorgement en perd la raison et s'en va répétant dans une sorte de folie prophétique : L'oued emporte tout, sauf les rocs de son lit.

Tahar Ouattar nous fait remarquer que les premiers développements de la lutte armée en Algérie ont transformé en profondeur, mais souvent avec brutalité les rapports entre les individus particulièrement dans cette petite famille composée d'un père et d'un fils. Cette lutte agit ici comme un révélateur : le cas le plus frappant est celui de l'As, mais il n'est pas le seul ; les prises de conscience se succèdent.

Le récit violent et écœurant, constitue une plongée extraordinaire dans le cœur de l'homme où se cotoient le sordide et le sublime. Il est aussi un hommage rendu à une poignée d'hommes qui acceptent le sacrifice et mesurent les difficultés de la longue marche entreprise par eux et par tout un peuple. En un mot les contradictions idéologiques qui ont déchiré les individus dans ce roman sont les origines de ce double assassinat qui a coûté la vie à Zaidane et à son fils l'As qui en perd la raison à une période donnée de la lutte armée.

Avec les personnages de l'As et de son père Zaidane, Tahar Ouattar a voulu glorifier l'héroïsme et élever le sacrifice à son sens le plus noble dans cette petite famille composée d'un père et d'un fils.

## MOUVEMENTS ANTAGONISTES

Dans Al-Zilzal « le séisme » Ed. SNED Alger 1974, il s'agit d'une famille tout à la fois en train de crouler et de renaître. L'opposition entre les deux mouvements se retrouve d'un bout à l'autre : à travers les scènes à travers l'évolution d'une famille.

L'écroulement de la famille ; En effet le héros principal du roman, Abdelmadjid Boularouah qui se raccroche à des souvenirs, accepte l'alliance de la religion avec les superstitions si elle lui permet de mieux exploiter ses ouvriers, envisage avec inquiétude le bouleversement de l'ordre établi auquel ne saurait succéder que la confusion, le tremblement de terre, al zilzal annoncé pour les derniers temps. Pour Boularouah, la terre appartient irrévocablement à ceux que Dieu a jugé digne de la recevoir en héritage.

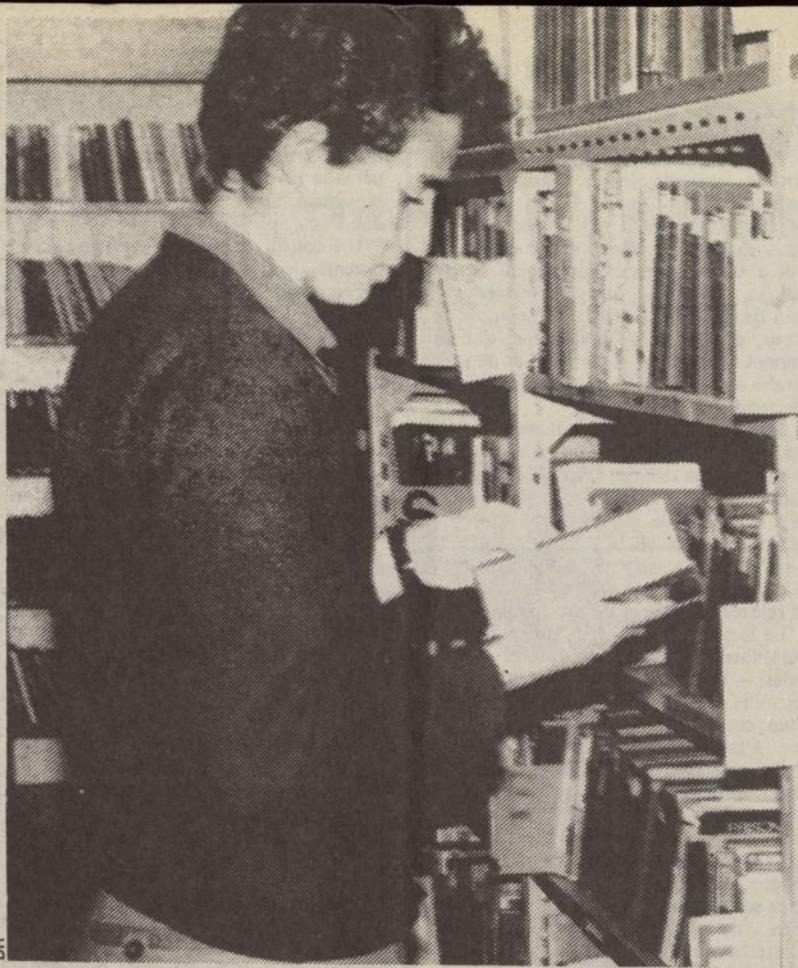
Pour lui, en face de la révolution agraire qui s'annonce, une seule question se pose : comment soustraire 3 000 hectares de bonne terre aux convoitises du gouvernement qui envisage de la distribuer à des pouilleux.

A travers un récit plein d'arguments fallacieux, que le héros principal du roman ne cesse de répéter, Tahar Ouattar nous montre l'attitude de Boularouah vis à vis de la révolution agraire qui la condamne sous toutes ses formes, car elle permet aux pouilleux de devenir des attributaires sur ses terres nationalisées.

En face de cet esprit rétrograde représenté par le « gros » propriétaire frotté de culture superficielle et qui rencontre quelques oreilles complaisantes, se dresse une génération nouvelle représentant la vie en train de renaître. Cette génération avance à travers bien des tâtonnements : il s'agit d'élever le niveau de vie, d'établir l'égalité des droits et des devoirs, la démocratie totale dont le peuple a été longtemps sévré, de sortir d'un état de sous-alimentation et de sous-emploi.

Au terme du roman Tahar Ouattar introduit des personnages nouveaux à savoir des enfants pour malmener son héros Boularouah qui s'égare de plus en plus dans la ville de Constantine. Assailli par les quolibets de ces enfants qui réclament justice, il n'a plus d'autre ressource que d'appeler la vengeance du ciel sur la ville et de sombrer dans la folie.

Ar Ar Mohamed Al Ali dans le roman « Ma ma taduhu al riyah » (ce que les vents ne peuvent effacer) Ed. SNED Alger 1972, le romancier aborde les tentatives du colonisateur visant à effacer la personnalité algérienne dans une famille déchirée par la guerre. Il



« Un devoir : publier les talents... »

nous montre comment cette famille du personnage principal du roman, tente de renouer les liens avec Bachir qui les a abandonnés.

En effet Bachir vient de se marier quand les soldats français l'emmènent de force à la caserne, à Alger d'abord, puis à Paris où il apprend le français si rapidement et si bien que François, avec qui il a une liaison, mettra du temps à reconnaître en lui un de ces arabes qu'elle méprise. Témoin et complice de mauvais traitements infligés à ses concitoyens, Bachir qui se fait appeler Jacques, oublie son père, sa mère, son frère, sa femme et même l'enfant qui est né après son départ.

## LA VOIE DU SANG

Il repousse toutes les tentatives faites par sa famille pour renouer les liens. Le héros se laisse séduire par toutes les tentations, jusqu'au jour où sa conscience se réveille. Pris de remords, il tombe malade et retrouve, au lendemain de l'indépendance, le chemin du retour, fidèle enfin à la voie du sang que rien ne saurait effacer ni faire taire.

Chez Ar Ar, sur le plan symbolique, la guerre d'Algérie a entraîné plusieurs séparations, de familles de couples, des changements soudains dans la vie des personnages comme ici l'abandon de famille. Nous devons ainsi penser à la dureté que la guerre inspire et à ses inévitables conséquences sur l'existence. On peut mentionner aussi le cas de la mariée abandonnée par son mari Bachir qui accepte de rester sous le toit de son beau-père jusqu'au retour de son mari. Il est utile de préciser que la femme dans la structure familiale traditionnelle était une fille de famille d'abord sous l'autorité de son père et de sa mère, ensuite sous l'autorité de son mari et de sa belle-mère, ce n'est qu'à un âge avancé qu'elle connaît un statut lui donnant une part d'initiative dans la gestion du foyer. La femme de la structure familiale contemporaine est certes d'abord une fille de famille mais aussi une citoyenne qui a des droits et qui commence à s'en servir. Certes, la citoyenne en Algérie n'a pas le même degré d'intervention et d'influence dans les domaines économiques, sociaux et culturels que l'homme, mais elle n'est déjà plus cette femme qui est fille ou épouse effacée et réservée devant l'homme.

L'accession de la femme aux secteurs éducatifs et professionnels est très récente, cette accession est encore timide dans bien des cas, mais l'essentiel est que, aujourd'hui la femme a accédé théoriquement, au moins au même titre que l'homme, à la maîtrise de l'environnement externe au foyer, bien que son lieu de prédilection reste le foyer.

L'évolution décisive de la société algérienne a donné l'occasion à la femme de jouer un rôle politico-social. C'est ainsi qu'on la trouve membre du gouvernement. Deux ministres femmes sont membres du gouvernement algérien constitué en 1984, il s'agit de Zhor Ounissi romancière en langue arabe et auteur du roman « sur l'autre rivage » 1974 et Taybi Leila.

Elles occupent respectivement les portefeuilles de Ministre chargé des Affaires Sociales et de Ministre Chargé de l'Enseignement Secondaire et Technique.

Dans son 2<sup>e</sup> roman intitulé Al-Tamuh, « L'ambitieux » Ed. SNED 1978, l'auteur exprime l'ambition angoissée de tout homme dans une société déchirée. Il en révolte contre les contraintes familiales, les institutions et autres formes d'autoritarisme écrasant l'individu. Le héros Khélifa, étudiant à l'université échange des idées avec son professeur, a connu une enfance déchirée. Il a été victime avec sa mère des brutalités d'un père odieux. Il est en révolte contre son père, il est entraîné dans une relation ambiguë avec la mère. Il est traumatisé par la trahison d'un frère d'armes, Mustapha dont la femme a été violée et tuée par des Djourouds et qui entre au maquis pour préparer et accomplir une vengeance.

Déçu par son grand amour pour Souad qui cède dramatiquement, frustré par l'amour qui naissait entre lui et Tayba, il aboutit au refus du groupe dans sa démarche, au refus de l'amour, au refus de l'enfant à naître, au refus de l'engagement.

Le romancier voudrait intégrer à travers les personnages du roman au plan symbolique les bouleversements vécus par la famille depuis quelques dizaines d'années, traduire ce monde d'espérance et de déceptions, de problèmes qui attendent encore leur solution.

Un autre symbolisme ferait du roman une société où Khélifa est le fellah et sa mère la terre à libérer du féodalisme.

Un lien viscéral unit le fils à la mère, elle lui donne la vie et elle commande

toutes ses relations, y compris la relation à la femme qu'il aime.

Un autre romancier Merzak Bagtache qui perçoit et traduit l'affrontement entre l'ancien et le nouveau dans l'Algérie actuelle. Il est sensible à tous les visages de la misère physique et morale. Les enfants et les adolescents tiennent une grande place dans ses romans.

Dans son roman intitulé : Tuyur fi al-zahira (oiseaux en plein midi) Ed. SNED Alger 1981, nous voyons un enfant de Bab-El-Oued (banlieue algéroise) s'ouvrir à l'adolescence en novembre 1954.

L'univers de l'enfance est recréé avec beaucoup de naturel et de fraîcheur : jeux, escapades, bagarres, mais aussi affrontements de problèmes plus sérieux : premier éveil à l'amour, découverte du racisme et de la violence à travers des incidents comme le viol d'une gitane par quatre jeunes gens. Devant le climat d'une guerre larvée dont il découvre peu à peu la véritable dimension, l'enfant regarde vivre les adultes, s'interroge sur la réalité, la légende, voit parfois poindre un rayon de lumière.

## JEUNESSE CITADINE

Merzak nous décrit à travers un long récit comment les enfants de la ville contribuent à la lutte de libération en cassant les vitres à coups de pierre, en poursuivant les fous et les ivrognes, en bravant les interdits...

Dans son roman Al-Buzat (les faucons) paru aux éditions SNED Alger 1983, Merzak, relate le comportement de la jeunesse citadine durant la guerre d'Algérie. Il commence avec le débarquement la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois de décembre 1956 au port d'Alger, des parachutistes français qui ont pris part à l'agression contre l'Égypte aux côtés des forces anglaises et s'achève avec la grève des huit jours qui a eue lieu du 28 janvier au 4 février 1957 sur ordre du F.L.N. au moment où la question algérienne figurait à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. C'est le mouvement pendant lequel l'insurrection déclenchée le 1<sup>er</sup> novembre dans les Monts des Aurès et du Djurdjura, arrive dans les villes et culmine dans la capitale avec ce qu'on a appelé la « Bataille d'Alger ».

C'est ce temps crucial et capital que Bagtache choisit comme trame à son roman.

En se rendant ce matin comme à l'accoutumée, chez l'oncle Abdellah pour prendre la ration quotidienne de lait, Mourad, le personnage principal du roman, apprend que Ahmed et José, ses meilleurs amis, viennent de quitter le quartier (P. 17).

Son aire de jeu venait de se réduire et sa solitude de prendre une autre dimension. Il sentit pour la première fois que les choses allaient changer. Les événements se succèdent Abderahmane, le fils de la voisine est arrêté, torturé et assassiné, l'école libre gérée par les Oulamas où il poursuit ses études est investie par les parachutistes et le maître d'histoire emprisonné enfin son père est licencié.

Tous ces événements surviennent brutalement et bouleversent la vie de l'adolescent qui sont maintenant partie intégrante du conflit, lequel conflit ne se déroule plus ailleurs dans les montagnes, mais aussi dans son univers immédiat : la famille, l'école, la cité. Le jeune héros allait accéder à la maturité avant d'avoir eu ses vingt ans. Et l'aide qu'il apporte à son ami Mohamed Eshghir. (Un orphelin de père, analphabète et têtue de caractère, en perpétuel conflit avec sa mère, rêvant de devenir non pas un garçon d'écurie chez le colon comme le fut son père, mais électricien). Dans la confection de sa radio à galène et les confessions de son père qui lui parle maintenant d'homme à homme prennent l'allure progressivement d'un défi larvé d'une société en train de naître, injuste agonissement.

# La guerre radiophonique

FOUAD BENHALLA

Préface de Charles Zorgbibe

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

Ed. PUF  
96 F. 216 p.

Les exemples de l'action radiophonique se perpétuent : hier, dans le cadre de la décolonisation ce fut le succès de l'idée d'indépendance et le rayonnement des mouvements de libération nationale ; aujourd'hui, c'est la lutte pour les droits de l'homme qui fait des progrès incontestables, dans le cadre de la compétition Est-Ouest.

Pour Fouad Benhalla en effet, l'Occident prend l'avantage dans la confrontation idéologique internationale, mais ses médias auraient une influence contradictoire selon qu'il s'agit de l'Est et du Sud. Vers l'Est, l'action radiophonique occidentale apporte liberté et conservation de l'identité culturelle. Vers le Sud, elle conduirait à une déstabilisation culturelle.

De toute façon, cette lutte transnationale ne pourra que s'amplifier grâce au perfectionnement effréné des moyens techniques et à la puissance des émetteurs. Dans ce conflit planétaire des ondes qui désormais s'accroît, la guerre radiophonique ne pourra connaître qu'une progression sans précédent dans le monde.

Nous sommes à la veille d'une grande aventure où juristes, économistes, sociologues et gouvernements eux-mêmes, sont très peu préparés à un phénomène aussi prévisible, car ni les lois, ni les interdits n'ont jamais empêché l'homme d'utiliser les moyens techniques qu'il s'octroie.

★ Après l'ère de la canonniers, celle du commerce et des finances, les techniques et les réseaux de communication représentent-ils, comme on a pu l'affirmer, la troisième génération de la domination du monde ?

Alors qu'autrefois la diplomatie n'était qu'un moyen de poursuivre la guerre — mais autrement — la guerre radiophonique est-elle le complément nécessaire de tout conflit armé et de cette guerre économique qui touche désormais tous les pays du monde ?

L'ouvrage de l'actuel Directeur Général de Radio France Internationale qui unit selon le mot de Charles Zorgbibe, ses deux passions — celle du journaliste radiophonique, celle de l'analyste de politique étrangère — répond à ces deux interrogations, explore et dissèque avec talent, l'histoire et l'impact de ces radiodiffusions « extérieures » qui émergent du vaste arsenal de la guerre idéologique et qui constituent une puissante arme radiophonique susceptible de déstabiliser, langage, culture et civilisation d'un pays.

★ Ceux-là mêmes qui, depuis vingt-cinq ans... avaient organisé... de véritables déplacements de population vers la France... découvrent maintenant que ces populations sont de trop...

Le rejet des Maghrébins serait justifié par leur appartenance à la religion islamique... Cet argument est dangereux... En fait il récuse le principe même de l'Etat laïc : la liberté de conscience et de croyance pour tous les citoyens.

Ce numéro... vise... à battre en brèche des idées reçues... sur les immigrés à propos de l'emploi, de la Sécurité sociale, du logement, de l'école... Il propose un bilan de la situation juridique des Maghrébins... Il tente de saisir de l'intérieur cette immigration. Notre parti a été de ne rien cacher.

## Les Temps Modernes

Fondateur : JEAN-PAUL SARTRE

40<sup>e</sup> Année - MARS-AVRIL-MAI 1984 - N° 453-454-455

### L'IMMIGRATION MAGHREBINE EN FRANCE

les faits et les mythes

REDACTION, ADMINISTRATION, 33, RUE DE CONDO, PARIS 6<sup>e</sup>

René Lenoir

## LE TIERS MONDE PEUT SE NOURRIR

Rapport au Club de Rome

Préface d'Edgard Pisani

Fayard

Ed. Fayard  
59 F. 210 p.

★ « Le génie technicien a permis d'endiguer des fleuves, de percer des montagnes, de faire fleurir des déserts, d'envoyer des hommes sur la lune. Le génie politique ne permet pas de nourrir 500 millions d'affamés. Défi majeur pour notre science et notre conscience ».

René Lenoir se méfie des mots magiques : développer, investir, former, etc., et plus encore du terme « aider ». Les

pays du tiers monde, dit-il, peuvent se nourrir eux-mêmes s'ils prennent appui sur leur richesse culturelle et leur force de travail inemployée. Il nous parle des hommes et de ce qui les mobilise plutôt que d'engrais et de barrages.

Il nous fait vivre au niveau des villages et montre que dans les communautés de base, accumulation du capital et accumulation intellectuelle vont de pair et sont le moteur du vrai développement. Cette approche concrète, qui bouscule les façons habituelles d'évoquer la faim dans le monde, fait l'originalité profonde de ce rapport au Club de Rome.

Ancien Directeur général de la Famille, de la Vieillesse et de l'Aide sociale, puis Secrétaire d'Etat à l'Action sociale, auteur des « Exclus » (Editions du Seuil, 1974), René Lenoir a passé plus de dix ans dans plusieurs pays en développement comme expert international. Il a dépeint ses rencontres avec les sociétés du Sud et plaidé pour la sauvegarde de la diversité culturelle dans « Les cerisiers d'Ighil » (Editions Fayard, 1981). Actuellement Directeur des Affaires internationales de « Caisse des Dépôts-Développement » et Président de SCET-Coopération-International.

Madjid Benchikh

## Droit international du sous-développement

Nouvel ordre dans la dépendance

Mondes en devenir  
MANUELS S.L. 2  
Berger-Levrault

Ed. Berger-Levrault  
80 F. 336 p.

★ Madjid Benchikh, docteur en droit, professeur agrégé, est délégué à la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer. Doyen de la faculté de droit d'Alger où il enseigne, il est également professeur associé à l'université d'Aix-Marseille. Il signe ici un ouvrage qui s'adresse particulièrement aux étudiants en droit, aux fonctionnaires internationaux et à tous ceux qui s'intéressent aux relations entre les pays développés et les pays sous-développés.

Le titre de cet ouvrage n'est pas polémique. En qualifiant les règles et institutions qui encadrent les relations internationales contemporaines entre pays développés et pays sous-développés de « droit international du sous-développement », l'auteur entreprend de démontrer que ce droit, malgré l'esprit de progrès qui l'anime, prépare les nouvel-

les formes d'une dépendance durable des pays sous-développés.

Au-delà des discours qui nous parlent, au nord comme au sud, d'un droit international du développement, les politiques économiques des pays sous-développés et leurs instruments juridiques (codes d'investissements, contrats avec les entreprises étrangères, notamment transnationales, accords bilatéraux et multilatéraux...) annoncent une nouvelle division internationale du travail.

Cette DIT a besoin de son droit. Il lui faut des règles et principes qui gouvernent ou inspirent le système généralisé de préférence, le programme intégré pour les produits de base et les programmes d'action, les codes pour l'industrialisation ou le transfert de technologies, etc. Ce droit doit répondre aux exigences d'un nouvel ordre international naissant.

Joseph Schacht

Introduction  
au droit musulman

Maisonneuve &amp; Larose

★ Cet ouvrage, traduction française de An Introduction to Islamic Law, constitue une étude originale, minutieuse et approfondie de l'histoire et de la doctrine du droit musulman. Réédité de nombreuses fois en langue anglaise, il est considéré aujourd'hui comme un classique et il est devenu l'instrument de travail indispensable aux juristes, aux islamologues et aux arabisants. Le sujet traité intéresse en outre tout lecteur cultivé à qui l'étude du droit islamique fournira un exemple

Ed.  
Maisonneuve Larose 120 F. 256 p.

remarquable des possibilités de la pensée juridique et de la pensée humaine en général et le moyen de comprendre l'une des grandes religions du monde.

Une riche bibliographie, sélective et variée, permet au lecteur de compléter ses informations sur les points qui l'intéressent particulièrement comme, par exemple, les écoles juridiques, les législations nationales, les problèmes concrets, etc. L'index général et le glossaire des termes techniques arabes rendent encore plus pratique la consultation du livre, véritable ouvrage de référence, dans sa partie doctrinale essentielle.

L'auteur, Joseph Schacht (1902-1969), savant mondialement connu, fut l'un des directeurs fondateurs de la revue Studia Islamica et comptait parmi les membres du comité directeur de la nouvelle édition de l'Encyclopédie de l'Islam. Il a donné plusieurs éditions critiques de textes médiévaux de droit musulman ainsi que de nombreux ouvrages originaux sur le même sujet. Il a été successivement professeur aux Universités de Fribourg-en-Brigau, de Koenigsberg, du Caire, d'Oxford, de Leyde et enfin de Columbia à New-York.

« Un monde spirituellement nouveau viendra. Il vient déjà, de par la volonté de Dieu et la résolution exemplaire de tant de nos contemporains, croyants ou incroyants, qui consacrent leurs forces au service de l'homme. »

Ainsi se conclut la préface de l'évêque auxiliaire de Paris, Mgr Daniel Pezeril, qui introduit l'ouvrage « Christianisme et droits de l'homme ».



Publié par la Librairie des Libertés, cet ouvrage s'intègre dans le cadre des actions de l'Association pour le développement des libertés fondamentales (1) dont le but est de « contribuer à créer en France un foyer mondial de diffusion des informations et des connaissances sur les droits de l'homme et les libertés ».

Dans la jaquette est reproduit un texte qui sous forme de dialogue signé Marc Agi explique le pourquoi de cette lutte.

A noter chez le même éditeur deux autres ouvrages, le premier consacré au « Judaïsme et droits de l'homme », le second « l'Islam et droits de l'homme ».

(1) ADLF 16, rue Littré  
75007 Paris.



## Courrier des lecteurs

Lettre du P.S.U.

Chers Camarades,

Dans votre n° 92 du 27 juin 1984, à la page 5, « La Semaine » publie un article sur les immigrés et les élections européennes « Les oubliés de l'Europe ». Nous partageons l'analyse qu'elle fait du débat politique qui a marqué ce début de juin 1984.

Nous regrettons cependant qu'il se soit limité aux listes présentées par les grands partis. En particulier nous attirons votre attention sur les positions qui ont été prises par le P.S.U. Dans notre manifeste pour l'Europe nous consacrons un chapitre « Immigrés : l'Etat Fantôme de l'Europe » dans lequel nous formulons dix propositions. Mais nous avons décidé d'aller encore plus loin dans notre engagement politique sur cette question et avons voulu que sur la liste que nous présentons avec les communis-

tes Démocrates et Unitaires figurent trois candidats issus de l'immigration (Albano Cordeiro, Ourida Lahbib et Rachid Touil). Ces trois candidats ont, par ailleurs, lancé un appel « Pour les droits politiques des communautés issues de l'immigration ». Vous trouverez ci-joint le chapitre du manifeste et le texte de l'Appel avec les premières signatures recueillies.

Nous avons certes été déçus par le résultat de ces élections. Nous continuons cependant de penser que notre position était juste ainsi que nos propositions concrètes et sommes déterminés à continuer le combat pour la reconnaissance de la place des communautés immigrées dans la vie quotidienne des Français et établir le dialogue au-delà des phantasmes.

Recevez, chers camarades, l'expression de toute notre solidarité.

Pour la Commission  
« Immigrés »  
Gérard DESBOIS

## APPEL

Pour les Droits  
politiques  
des communautés  
issues de  
l'immigration :

La population d'origine immigrée, 12 à 14 millions de personnes, a participé à l'essor économique, culturel, social, démographique, sportif... de l'Europe... alors que les politiques menées à son égard la maintiennent dans une situation inférieure de fait (emploi, formation, logement, école) et de droit (absence de droits politiques, précarité du séjour, obstacles à la vie familiale...).

La crise a entraîné l'apparition, dans la plupart des pays, de législation de plus en plus restrictive qui renforce le comportement xénophobe ou raciste d'une partie de la population autochtone.

Il est temps de réagir énergiquement. A l'heure où il est question de l'élargissement externe de l'Europe à l'Espagne et au Portugal, il faut faire aboutir l'élargissement interne et reconnaître aux communautés d'origine immigrée l'égalité des droits sociaux, syndicaux, culturels, politiques avec les nationaux, en définissant au niveau européen une nouvelle citoyenneté qui ne soit liée ni au sang ni au sol mais attachée à toute personne à qui le droit au séjour est reconnu.

C'est dans cet esprit que nous sommes candidats aux élections européennes sur la liste Henri Fiszbain-Serge Depaquit. C'est pour cela que nous demandons à toutes les personnes, issues ou non de l'immigration, qui sont solidaires de ces positions, de signer cet appel, de faire connaître son contenu, et de prendre des initiatives individuelles ou collectives pour aider à le faire aboutir.

Les candidats : **Albano CORDEIRO**, auteur du livre « L'immigration » Membre du CEDEP, **Ourida LAHBIB**, militante d'origine algérienne des Droits des Immigrés, **Rachid TOUIL**, militant PSU des Droits des Immigrés.

**Serge DEPAQUIT**,  
Secrétaire National du PSU.  
**Jacques SALVATOR**  
Secrétaire National Adjoint  
du PSU.

**Roger WINTERHATER**,  
président de la Fédération  
des Elus Autogestionnaires.  
**Gérard DESBOIS**,  
Conseiller Municipal de Vitry.

## Messages

M. Gueddah Ahmed recherche son frère, Gueddah Chrêf, né le 25.7.1935 à Sidi R'Ghiss Oum-El-Bouaghi, père de 3 enfants, émigré en France en 1957.

Toute personne l'ayant connu ou susceptible de fournir des renseignements le concernant est priée de contacter son frère à l'adresse suivante : M. Gueddah Ahmed, 8, rue n°61 cité Laïdouci, Eucalyptus Oued Smar, Alger.

La famille de Monsieur Mellouk, demande des nouvelles de leur fils, Mellouk Lah-

cène, né le 2 novembre 1951, et qui a disparu depuis sept ans. Pour tout renseignement le concernant, contacter le bureau de l'Amicale des Algériens en Europe, Bat D.2 Chappe Chelles-les-Coudreaux 77490.

Mme Benazza Kaddour, née Amrani Zohra, recherche son mari, Benazza Kadour disparu aux environs de 1957.

Toute personne le connaissant ou ayant des renseignements le concernant est priée de contacter son épouse, Mme Benazza Kaddour, née Amrani Zohra - 16, rue des Carrières, F.9 Marabout, Sidi-Bel-Abbès.